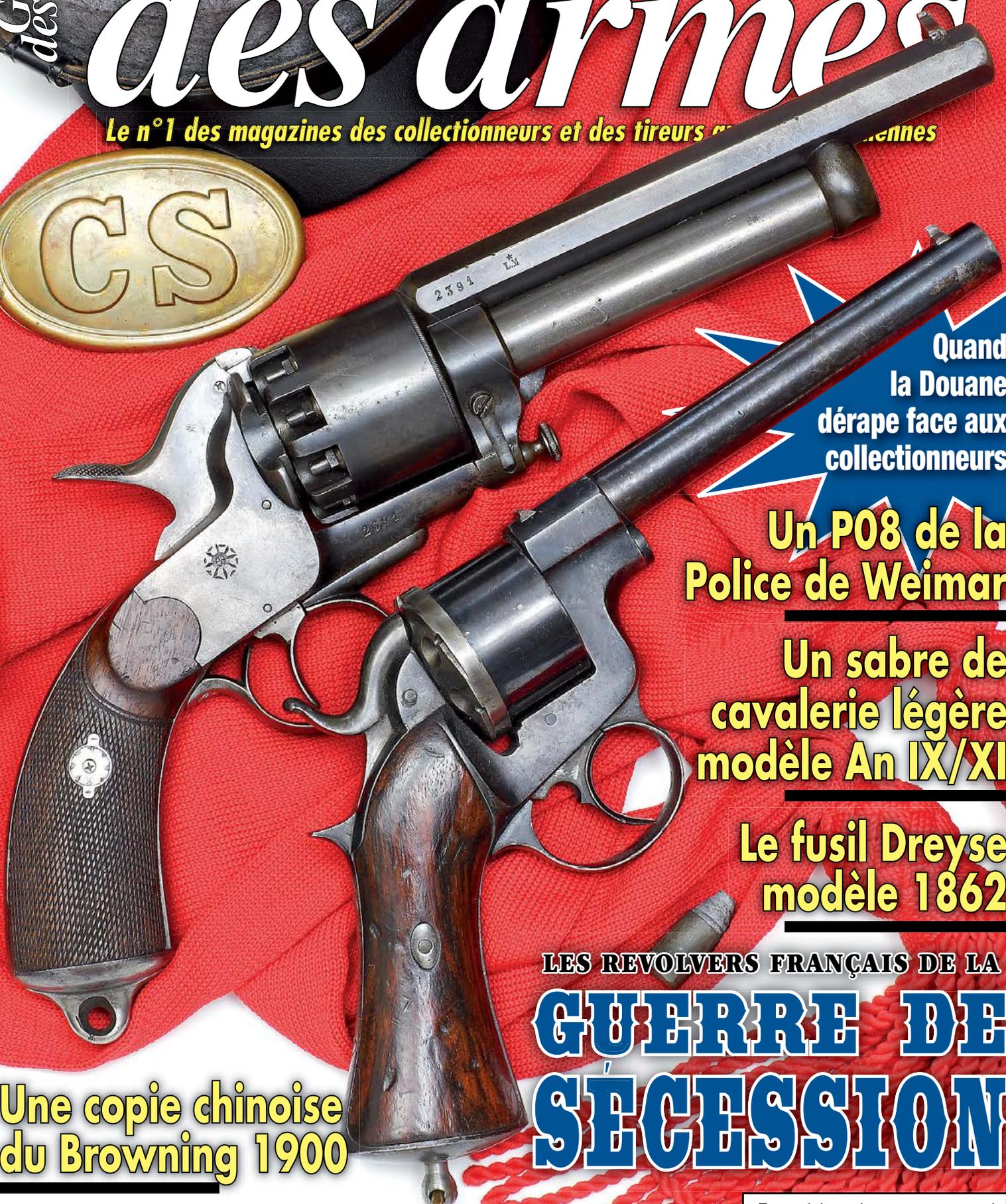


388

Gazette
des armes

Gazette des armes

Le n°1 des magazines des collectionneurs et des tireurs sportifs



Quand
la Douane
dérape face aux
collectionneurs

Un P08 de la
Police de Weimar

Un sabre de
cavalerie légère
modèle An IX/XI

Le fusil Dreyse
modèle 1862

LES REVOLVERS FRANÇAIS DE LA
**GUERRE DE
SÉCESSION**

Une copie chinoise
du Browning 1900

PARUTION JUIN 2007

Le Spitfire

La légende volante



Relié
80 pages couleurs
13,60 € + 2,25 € de port
15,85 €

- Sa conception
- Les différentes versions
- Les motorisations
- La production
- Ses capacités au combat



Par correspondance à découper ou à recopier en remplissant le bon de commande ci-joint à l'adresse suivante :
Rigel Editions : 15, rue Cronstadt 75015 Paris - Tél.: 01 45 32 60 66 - Fax : 01 45 32 59 00

Pour toute commande à l'Étranger, rajouter 2 €

Je désire recevoir MRA Hors-série n°1 : **Le Spitfire - La légende volante**

Nom : Prénom :

Adresse Code postal : Ville :

Ci-joint mon règlement de : Euros

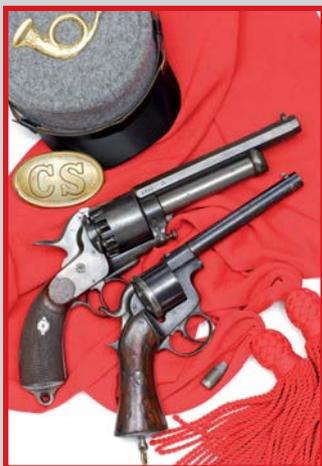
Chèque bancaire
 CB n° | | Date d'expiration/..... Signature

Pour l'étranger: IBAN FR7642559000072100864330 - SWIFT CCOPFRPP

AG

MRA MRA
Le Modèle Réduit d'Avion
Hors-série n°1

Sommaire



n°388 - Juin 2007

En couverture

12 Le Mat de fabrication parisienne et
Pidault & Cordier dit «Raphaël», deux
grands classiques de la guerre de Secession
livrés aux deux belligérants par la France.
Texte : Henri Vuillemin - Photos : Marc de Fromont

8 Douane : la chasse aux sorcières !
Par Jean-Jacques Buigné

20 Un sabre de cavalerie légère
Mle An IX / XI (troupe)
Par Jack Pellissier

26 Un P08 de police de la
République de Weimar
Par Luc Guillou

30 Le fusil d'infanterie prussien :
le Dreyse modèle 1862 (4^{ème} partie)
Texte et photos : Marie-Hélène et
Jean-René Clavet

38 Le pistolet signaleur allemand
d'aviation Fliegerleuchtpistole
Modèle « L »
Par Wolfgang Kern et Dr Bruno Baumgarten

44 Les bandes d'alimentation pour les
mitrailleuses CZ mod. 1930
Par Jean-François Legendre

49 L'AKM
Par Luc Guillou

54 Une étonnante copie Chinoise
du Browning 1900
Par Hervé Le Goff

58 Ces merveilleux accessoires !
Par Luc Guillou



Un sabre de cavalerie légère
Mle An IX / XI (troupe).



P08 de police de la
République de Weimar.



Copie Chinoise
du Browning 1900.

Et aussi...

4 Les évènements

61 Les livres

62 Les petites annonces

Évènements

La publication des textes dans les Évènements de «La Gazette des Armes» et «La Gazette des Uniformes» est gratuite pour tous les organisateurs de bourses, salons, expositions ou diverses manifestations dont le domaine d'activité est directement lié aux études de nos journaux.

Pour tous renseignements, contactez-nous au numéro suivant: 01.45.32.54.00 ou expédiez directement votre texte à l'adresse suivante: REGFARM, 15 rue Cronstadt, 75015 Paris.

Juin

Juin

Samedi 2 juin 2007 à Bitschwiller les Thann (68), 17ème bourse aux armes, militaria, décorations, insignes, uniformes, coiffures, cartes postales, documents... à la salle des fêtes de 8h à 17h, entrée 3,5 euros.
Renseignements : J.L. Marbach - 1 rue Joffre - 68620 Bitschwiller les Than., - Tél.: 03 89 37 03 16.

Samedi 2 juin 2007 à Vierville sur mer (14), 6ème bourse militaria, Exposition Véhicules militaires, de 9h à 19h30.
Renseignements : Tél.: 02 40 33 41 33 ou Fax.: 02 51 79 00 99.

Samedi 2 à jeudi 7 juin 2007 à Hermanville (14), 9ème rassemblement de véhicule militaires, Manifestations - défilés - commémorations.
Renseignements : Tél.: 02 31 37 18 49.

Samedi 2 et dimanche 3 juin 2007 à Fontanil Cornillon (38), 4ème salon mixte du Fontanil, armes anciennes et

minéraux, militaria, décorations, couteillers, fossiles, gemmes, et minéraux, vieux véhicules, stand de tir... Au gymnase Lionnel Terray, rue Raffour 38120 Fontanil Cornillon. Organisé par l'association Vercors Belli Memoria « Pour que perdure le devoir de mémoire. »
Renseignements : VBM, 87 cours Jean Jaurès 38000 Grenoble. Tél. : 04 76 42 37 85 ou 06 03 54 36 85 - Email : vbm.bianchetti@voila.fr

Dimanche 3 juin 2007 à Lyon Saint-Exupéry (69), le club de tir des aéroports de Lyon organise son 22ème salon de l'arme de collection, de militaria, revues, livres, etc... de 9h à 17h30.
Renseignements : Gérard Bernillon : 04 78 36 43 86.

Dimanche 3 juin 2007 à Capendu (11), 14ème bourse aux armes et militaria organisée par le comité des fêtes. Ouverture de 9h à 18h.
Renseignements : Michel Philippe - Tél.: 04 68 78 09 33 (HR).

Dimanche 3 juin 2007 à Riom (63), 12ème bourse aux armes, organisée par les «Grognaards», à la salle Dumoulin - 1 avenue Pierre de Nolhac - 63200 Riom, de 9h à 18h.
Renseignements : Tél.: 04 73 64 85 78.

Dimanche 10 juin 2007 à Saint-Juery (81), L'amicale de la police d'Albi organise sa 16ème bourse aux armes à la salle l'Albaret, 81160 Saint-Juery.

Renseignements : Amicale de la police d'Albi, 23 Lices Pompidou, BP 149, 81005 Albi Cedex. M. Serge Cousinie, tél.: 05 63 49 22 27 (HB), M. Guy Diaz tél.: 06 18 61 22 06.

Dimanche 10 juin à St Pierre sur Dives (14), bourse militaria, radios, véhicules, de 10h à 18h, à la place de Marché sous les Halles.
Renseignements : 02 31 91 42 63

Dimanche 10 juin à St Médard de Gurçon (24), 2ème bourse aux armes & antiquités militaires insignes, uniformes, chasse, etc... de 9h à 17h.
Renseignements : 06 34 73 08 17.

Les 16 et 17 juin 2007 Sagy (95), fête de la jeep la légende. Les 10 ANS de l'UJV. Camps de reconstitution, Bourse Militaria, Exposition de matériels et de véhicules. Convoi dans le Vexin le samedi après-midi, avec visite de lieux de Mémoire. Et toujours le dimanche Spectacle Historique : Combats pour un Pont.
Renseignements : Inscription obligatoire - 01 34 66 30 24 - unionjeepvexin@wanadoo.fr. Dossier sur demande - Attention places limitées - Aucune inscription les 16 et 17

Dimanche 17 juin 2007 à Waterloo (Belgique), bourse annuelle d'armes et de militaria, de 8h à 14h.
Renseignements : 02 354 99 83 ou 02 734 06 38.

Dimanche 17 juin 2007 à Pont-du-Casse (47), 16ème bourse aux armes, monnaie et militaria, achats - ventes - échanges, de 9h à 18h. Organisée par le Club de Billard Cassipontin.
Renseignements : téléfax : 05 53 67 93 92 (HR) ou 06 76 81 35 17.

Samedi 23 et Dimanche 24 juin 2007 à Gap (05), 7ème bourse aux

Pont du Casse (Lot et Garonne)
17 juin 2007 9h à 18h

16ème Bourse aux armes, monnaie et militaria
achat, ventes, échanges, organisée par le Club de Billard Cassipotin
Renseignements Tél/fax : 05 53 67 93 92 (H.R) ou 06 76 81 35 17

Uzès (30)
Samedi 28 juillet 2007

9ème Bourse aux armes et militaria
Stade Paulex route de St Ambroise, de 9h30 à 16h
Renseignements Tél : 04 90 62 69 65

Le Dimanche 10 juin 2007
Saint Juéry (Tarn)

16ème bourse aux armes

Salle de l'Albaret, de 9h à 18h
Renseignements : M. Serge Cousinie au 05 63 49 22 27
ou M. Guy Diaz au 06 18 61 22 06

Le dimanche 24 juin 2007
à Brignoles (83)

Bourse aux armes anciennes, militaria et chasse
A la salle polyvalente de la Foire Exposition, de 8h30 à 16h00
Renseignements : A.C.A.H.C. - 53 Chemin des pins - 83510 Lorgues
Tél./Fax : 04 94 67 63 69 ou portable : 06 89 01 84 91



Le dimanche

22 juillet 2007 de 9h à 18h

à Boulogne-Sur-Mer (62)

SALON INTERNATIONAL DE L'ARME ANCIENNE
DE COLLECTION DU CAMP DE BOULOGNE
à la salle le Gazelec au Moulin Wibert

Achats - Ventes - Échanges

Organisateur : A.V.A.M. Ch. Butel
Tél. : 06 07 80 13 06 - fax : 03 21 32 18 75

CHALLANS - samedi 14 juillet 2007

19ème BOURSE AUX ARMES ET BOURSE TOUTES COLLECTIONS

A la salle polyvalente Louis Claude Roux de 8h30 à 18h

Renseignements : Philippe Poux - 20 boulevard de la Libération - 94300 Vincennes

Tél. : 01 43 98 90 29 ou 146 rue de la Morinière - 85220 Commequiers - Tél. : 02 51 54 11 48

Le dimanche 1^{er} juillet 2007 à Bourg-Achard (27)

4^{ème} Bourse aux armes - militaria - chasse - décorations
Salle des associations de 9h à 16h

Accès direct par A13, Rouen-Louviers 35 min, Evreux-Lisieux-Le Havre 50 min, Caen 1h.

Renseignements : Philippe Lefort

Tél. : 02 32 56 33 80 (HB) - 02 32 41 38 81 (soir)



Dimanche 2 septembre 2007 à Mouy (60)

22^{ème} bourse aux armes et militaria
salle des fêtes place de la gare de 9h à 17h
organisée par la FNACA

Renseignements : 03 44 50 13 72 ou 03 44 56 17 02.

Le dimanche 2 septembre 2007 Senlis (60) espace St-Pierre

17^{ème} salon de l'arme ancienne et de collection
de 9h à 18h à l'espace St Pierre
Organisée par Les Arquebusiers de Senlis

Réservations - M. J.P. Hames : 03 44 54 66 06 - 06 07 44 42 22

Dimanche 2 septembre 2007 à NAILLOUX (31)

1^{ère} bourse aux armes anciennes et aux documents
historiques, organisé par l'Académie des Armes Anciennes
à la salle polyvalente Colausud de 9h à 17h,

Renseignements et réservations : 06 17 49 54 10 - Fax : 05 61 16 40 35 - E-mail : armasite@yahoo.fr
Site Web : www.Academie-des-Armes-Anciennes.com

Renseignements : 04 92 21 43 48. e-mail : 159ria@anciensdu159ria.org - site : www.anciensdu159ria.org

AOÛT

Dimanche 19 août 2007 à Vimoutiers (61), 4^{ème} bourse aux armes militaria, organisée par les anciens combattants de Vimoutiers, de 9h à 18h.
Renseignements : 02 33 39 03 21 ou 06 62 39 03 21.

Dimanche 19 août 2007 à Dieuze (57), 12^{ème} bourse aux antiquités militaire, au stand de tir, entrée 3 euros.
Renseignements : 03 87 86 81 33 ou 06 07 30 51 52.

Dimanche 19 août 2007 à Les Islettes (55), bourse militaria sous le patronage des Anciens-Combattants, salle de la Siba. Ouverture 8h à 17h30.
Renseignements : G. Rossi - 6 rue Bancelin - 55120 Les Islettes - Tél. : 03 29 88 25 70.

Dimanche 26 août 2007 à Chameyrat (19), 15^{ème} bourse aux armes et militaria en Corrèze à 10 min. des autoroutes A20 et A89.
Renseignements : 05 55 26 00 53.

Dimanche 26 août 2007 à Martres Tolosane (31), 16^{ème} bourse aux armes.
Renseignements : Mme Raymonde Bares 6 Rue du Pagès 31220 Martres Tolosane Tél. : 05 61 98 82 68.

SEPTEMBRE

Dimanche 2 septembre 2007 à La Bouilladisse (13), salon de l'arme ancienne - militaria - chasse - tir - objet historique et couteaux de collection, achats - ventes - échanges - expertises.

De 9h à 16h à la salle des fêtes.
Renseignements : 04 42 66 93 72 ou 06 03 29 96 05.

Dimanche 2 septembre 2007 à Nailloux (31), 2^{ème} bourse aux armes anciennes et aux documents historiques, à la salle polyvalente Colausud, de 9h à 17h, organisée par l'Académie des Armes Anciennes. Accès direct par autoroute A66, sorti N°1. Grand parking, restauration sur place.
Renseignements : 06 17 49 54 10 ou 05 61 16 40 35 - e-mail : armasite@yahoo.fr - site : www.Academie-des-Armes-Anciennes.com

Dimanche 2 septembre 2007 à Mouy (60), 22^{ème} bourse aux armes militaria organisée par la FNACA, de 9h à 17h à la salle des fêtes - place de la gare.
Renseignements : 03 44 50 13 72 ou 03 44 56 17 02.

Dimanche 2 septembre 2007 à Senlis (60), 29^{ème} salon d'armes anciennes et de collection, Espace St Pierre, organisation Les Arquebusiers de Senlis, de 9h à 17h.
Renseignements : Jean-Pierre Hames : 03 44 54 66 06 ou 06 07 44 42 22.

Le dimanche 2 septembre 2007 à Juvignac (34), 21^{ème} Bourse aux Armes/Militaria, organisée par le Football Américain Les Félines de Juvignac. Salle Polyvalente, de 9h à 18h - Entrée 2 euros / Enfants gratuit. Juvignac sortie Montpellier direction Millau.
Renseignements : 04 67 45 05 66 de 20h à 22h

Dimanche 16 septembre 2007 à Saint Amand Montrond (18), 17^{ème} bourse aux armes sous la halle

d'exposition (SAM EXPO), quai pluviose de 8h30 à 17h30.
Renseignements : 02 48 96 22 30 et 02 48 96 52 38.

Dimanche 23 septembre 2007 à Montpon Menesterol (24), 15^{ème} bourse aux armes et militaria, organisée par l'Amicale Laïque de Ménestrol, au gymnase, rue Foix de Candale de 9h à 17h.
Renseignements : Tél. : 05 53 82 20 52.

Dimanche 30 septembre 2007 à Verdun (55), 17^{ème} bourse d'échanges, militaria - autos - motos - miniatures - puces - brocante et autres. Expo de véhicules de collection civils et militaires. Entrée 3 euros, ouvert au public le dimanche de 8h30 à 18h.
Renseignements : Jadis Auto 55 - 52 bis rue Demathieu - 55100 Verdun Tél. : 03 29 84 70 78 ou 03 87 30 39 42 (après 19h).

OCTOBRE

Dimanche 14 octobre 2007 Les Arcs (83), 2^{ème} bourse aux armes anciennes et de collection, militaria, insignes, organisée par la Société de tir de Draguignan, à la salle Omnisports de 8h30 à 17h.
Renseignements : 06 12 52 15 95.

Dimanche 21 octobre 2007 à Miramont de Comminges (31) près de St Gaudens, 12^{ème} salon d'armes anciennes et de chasse - couteaux de collection - militaria - uniformes - décorations - insignes. au centre des Pyrénées, de 9h à 18h00.
Renseignements : Lansac Yvan 05 61 90 60 87.

NOVEMBRE

Dimanche 4 novembre 2007 à Gaillac (81), 22^{ème} salon de l'arme ancienne du Gaillacois à la salle Pichery.
Renseignements : Amicale des Sous-Officiers de Réserve du Gaillacois - René Corbières : 05 63 57 34 08.

EXPOSITIONS

De février à septembre 2007 au Musée de l'Artillerie Draguignan (83), exposition : « Ballades dangeureuses, histoire du déminage, 1850 à 1950 » du 12 février au 2 avril inclus, « Des rangers aux baskets : des militaires sportifs de haut niveau » du 12 au 27 mai inclus, « M'as-tu vu ? Camouflage, Modes et uniformes » du 26 juin au 26 septembre i, plus, portes ouvertes de l'école d'application de l'artillerie samedi 12 mai après-midi et dimanche 13 mai toute la journée, La nuit de musées samedi 19 mai de 19h à minuit, Conférence jeudi 28 juin 18h. Entrée gratuite, le musée de l'Artillerie est ouvert au public du dimanche au mercredi inclus, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, fermeture annuelle du 15/12 au 15/01.
Renseignements : Avenue de la Grande Armée BP 400 - 83007 Draguignan Cedex - tél/fax : 04 98 10 83 86 - musee.artillerie@asa.terre.defense.gouv.fr

Du 12 mai au 26 mai 2007 à Pierrefeu-du-Var (83), exposition à la salle des tonneaux, entrée gratuite. Organisée par l'association Les Amis du Dixmude.
Renseignements : 16 Lotissement « Les Cèdres » - 83390 Pierrefeu-du-Var - Téléphone / fax : 04 94 48 12 87.

LA JEEP

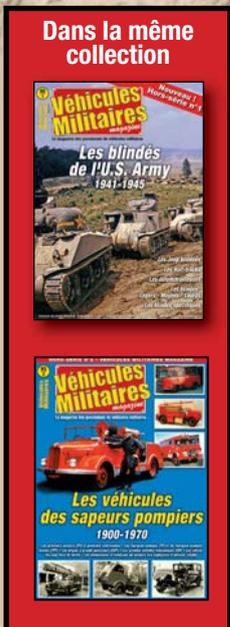
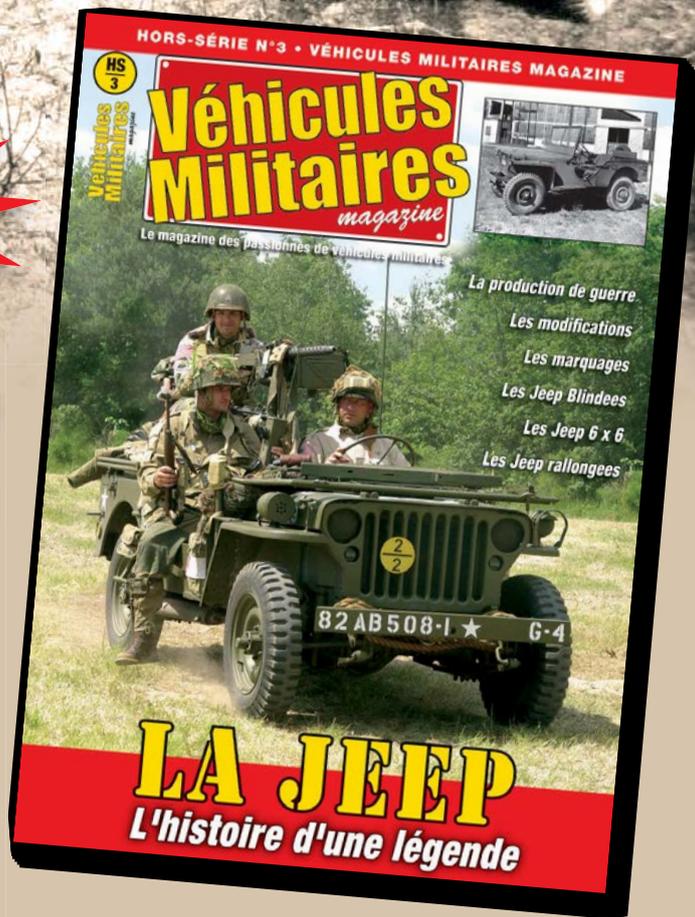
L'histoire d'une légende

parution juin 2007



Relié
80 pages couleurs
13,60 € + 2,25 € de port
15,85 €

- La production de guerre
- Les modifications
- Les marquages
- Les Jeep Blindées
- Les Jeep 6 x 6
- Les Jeep rallongées



Par correspondance à découper ou à recopier en remplissant le bon de commande ci-joint à l'adresse suivante :
 Véhicules Militaires Magazine : 15, rue Cronstadt 75015 Paris - Tél.: 01 45 32 60 66 - Fax : 01 45 32 59 00
Pour toute commande à l'Étranger, rajouter 2 €

Je désire recevoir Véhicules Militaires Hors-série n°1 : **Les Blindées de l'U.S. Army 1941 - 1945**
 Je désire recevoir Véhicules Militaires Hors-série n°2 : **Les véhicules des sapeurs pompiers 1900 - 1970**
 Je désire recevoir Véhicules Militaires Hors-série n°3 : **La Jeep, l'histoire d'une légende**

Nom : Prénom :
 Adresse Code postal : Ville :
 Ci-joint mon règlement de : Euros
 Chèque bancaire
 CB n° Date d'expiration/..... Signature

Pour l'étranger: IBAN FR7642559000072100422470779 - SWIFT CCOPFRPP MA

Véhicules Militaires
magazine
Hors-série n°3

Douane : la chasse aux sorcières !

Il ne se passe pas de mois sans qu'un collectionneur ne vienne me raconter ses déboires avec cette noble administration dont l'origine remonte à la plus haute antiquité lorsque les Etats ont commencé de prélever un impôt sur les marchandises franchissant les frontières. Cet impôt essentiellement destiné à remplir les caisses publiques permet aussi de protéger l'industrie du pays. Dès le XII^{ème} siècle, on trouve en France un régime douanier par province ou par ville : (douane de Lyon, douane de Valence, douane de Paris) et cela sous des appellations variées et pittoresques : droit de rêve, droit de haut passage..



Aujourd'hui cette administration a en charge de lutter contre les trafics en tous genres (médicaments, contre-façons, drogue, armes etc). Mais avec la suppression des frontières, comme le disait le candidat Sarkozy, « Prenons des exemples : 20000 douaniers, cela n'a pas bougé depuis 1980. Entre-temps, on a supprimé les frontières.⁽¹⁾ » Alors pour s'occuper, on a nettement l'impression que la douane s'attaque au détenteur inoffensif d'armes qui est une proie facile largement exploitée, peut être pour les statistiques ?

Ce mois ci, j'ai choisi de vous présenter quelques exemples précis mais, croyez le bien, il y en a de très nombreux tous les jours.

Comme une attaque de diligence !

En 2005, la douane avait « repéré » un commerçant belge qui vendait des chargeurs d'armes de 1^{er} et 4^{ème} catégorie, à la bourse d'Aix en Provence. Les chargeurs sont classés dans la même catégorie que les armes qui les reçoivent, donc soumis à réglementation.

Les fonctionnaires des douanes

ont attendu que ce « dangereux » contrevenant remballe et sorte du lieu de l'exposition pour « arraisonner » le véhicule à l'extérieur dans un élan digne d'une attaque de diligence du temps du Far West : Vociférations et gesticulations tout y était comme au cinéma. Saisie de la marchandise et grosse caution pour permettre à l'individu de retourner chez lui.

Le hic est que le régime juridique applicable aux chargeurs doit être défini par arrêté et que cet arrêté n'a jamais été pris.⁽²⁾ Que même un célèbre arrêt pris à Angers ⁽³⁾ relaxait un collectionneur « Attendu qu'en l'absence d'élément légal, les chargeurs en cause étant soumis au décret du 6 mai 1995, qui prévoit un arrêté d'application qui ne semble pas avoir été pris, il y a lieu de relaxer... »

Le collectionneur payeur

Un autre cas qui me semble symptomatique de l'acharnement de la part des fonctionnaires des douanes, c'est celui d'un groupe de collectionneurs faisant de la reconstitution historique et de la figuration de cinéma, bien con-

*Par Jean-Jacques Buigné,
Président de l'UFA*

nus dans leur région à la suite de leur participation à de nombreuses expositions historiques lors de commémorations.

Ils ont trinqués deux fois (attention à la troisième) :

• **Revenant d'une reconstitution historique en Tchécoslovaquie**, ils sont arrêtés par la douane et inquiétés pour des poignards récents dont la lame comporte une gravure relative à leur association prouvant que ces poignards sont bien affectés à leur usage personnel. La facture qu'il présente après coup est mise en doute, du fait que plusieurs exemplaires avait été fourni par les différents membres de l'association et que la présentation de mise en page était différente. Oubliant deux choses : dans le monde moderne de l'informatique, selon le positionnement des marges, l'impression d'un document peut être différente d'un ordinateur à l'autre. Cela devient d'autant plus d'actualité que l'on arrive actuellement à la « dématérialisation de la facture papier » au profit de la facture électronique. La facture

n'étant obligatoire qu'entre professionnels, un particulier, peut ne pas avoir de facture.

Puis, on leur cherche tous les poux que l'on peut trouver sur une tête de collectionneur, notamment on classe comme arme, une arme didactique, alors que cet objet n'a jamais été une arme, mais un « objet en métaux communs »⁽⁴⁾ au sens du tarif des douanes.

Enfin, on conteste la neutralisation de PM PPSH, malgré la présentation d'un certificat tchèque. Le principe de la neutralisation à l'étranger est interdit par la réglementation française. Mais avec des jurisprudences, on fait tourner le vent, et maintenant même l'administration le reconnaît dans des notes internes. Je vous promets de vous informer prochainement sur ce sujet brûlant (de grâce ne me téléphonez pas merci !).

L'histoire se termine enfin, après d'innombrables marchandages, en arrivant à une amende de « principe » tout à fait dérisoire pour les

quelques objets dont il était difficile de prouver l'origine.

• Un « informateur » indique aux douanes le domicile du président de cette association qui était censé détenir un stock d'armes illégales des 1^{ère} et 4^{ème} catégories de la Seconde guerre mondiale en parfait état de tir et avec leurs munitions.

Grand déploiement de force avec 12 agents des douanes et de la police pour un fiasco presque total : on ne trouve en effet sur place que du militaria de la Seconde guerre mondiale, un affût de canon de Flak de 20 mm et ses accessoires avec certificat anglais de neutralisation, 2 PPSH 41 avec certificats de neutralisation tchèques, une épave de MG15 avec certificat anglais de neutralisation, un pistolet Walther de calibre 6,35, arme de 4^{ème} catégorie (souvenir de guerre de son père qui a participé à la bataille de la poche de Lorient en 1944) et enfin un revolver à grenaille acquis à l'époque où il était en vente libre.

On est loin du grand trafiquant

Quand le collectionneur circule en Europe avec une arme à feu.

La Directive européenne a prévu la carte européenne d'arme à feu sur laquelle le tireur et le chasseur inscrivent les armes qu'ils possèdent et qui sont susceptibles de franchir les frontières des Etats européens.⁽¹⁾ Mais malheureusement, ce document ne dispense pas de formalité dans le pays de destination dans lequel l'arme est soumise à autorisation.

Il se trouve que le collectionneur qui possède une arme classée dans la catégorie des armes de collection dans son pays n'a aucun moyen légal de la faire circuler en Europe : impossible de l'inscrire sur sa carte européenne, du fait qu'il s'agit d'une arme de collection, non soumise à formalité.

(1) Art 85 du décret du 6 mai 1995. Valable 5 ans pour les armes de 1^{ère} et 4^{ème} catégorie et 10 ans pour les armes de 5 et 7^{ème} catégorie..

annoncé et du démantèlement de son réseau !

Finalement jugement au tribunal avec 500 € d'amende pour deux pièces qui n'avaient pas été déclarées à temps et la restitution du matériel puisque les certificats de neutralisation étrangers ont été reconnus valables par le tribunal. Ce qui est intéressant est l'attitude du représentant des douanes, le jour de l'audience en attendant le prononcé du délibéré, qui a dit à l'inculpé « *A entendre la défense j'ai l'impression d'avoir le mauvais rôle* » Le verdict l'a confirmé ! Tant de déploiement de force, tant de procédures, tant d'argent du contribuable gaspillé pour un si maigre résultat...

Le plus incroyable a été le moment de la restitution où le propriétaire du matériel est allé le récupérer au Tribunal de Grande Instance. Les armes ont été sorties de la cave du greffe où elles étaient depuis trois ans, avec l'aide de deux charmantes fonctionnaires. Tout le monde est sorti par la porte principale à la vue des nombreuses personnes présentes et des passants ! Imaginez leurs têtes devant ce déploiement de PM tchèques et pièces d'artillerie !. Ce manque de discrétion est cocasse surtout en pensant aux soucis entraînés par leur détention soit disant illégale....

Passer la douane en toute sécurité

Passer la douane avec de véritables armes anciennes est devenu une hantise pour le collectionneur. Témoin cet amateur qui est allé au carnaval de Venise en février dernier et voulait y amener un sabre d'abordage modèle 1833 pour agrémenter son costume de corsaire. Pour la France, les sabres ne sont pas considérés comme une arme par

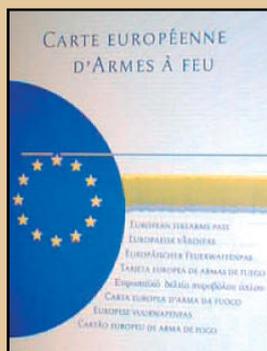
la réglementation, ils ne font pas partie des armes énumérées dans la 6^{ème} catégorie, donc liberté totale. Mais, pour l'Italie, les sabres sont des armes blanches réglementées et il faut demander une autorisation d'achat et d'importation au bureau de police de sa résidence. Muni de cette autorisation, l'importation est possible avec déclaration de mise en possession. Décourageant pour le simple amateur.

Dans ces conditions, il est hasardeux de faire un allé et retour avec des armes blanches : cela fait un double passage en douane de chaque côté. Et l'Europe qui parlait d'une libre circulation des hommes et des biens...

Cette situation a obligé notre participant au carnaval à faire appel à son ingéniosité. Le sabre d'abordage qu'il portait à la ceinture est en plastique. Maquettiste chevronné, il l'a fabriqué avec un coude de gouttière et son support plastique en demi-cercle. Lame en bois et fourreau provenant d'une copie récente. Il est dommage de contraindre l'amateur d'histoire à s'équiper d'armes en toc : la forme, la couleur mais ce n'est pas du vrai !



La collection est un monde de rêve, faire vivre ses armes anciennes est une consécration.



La carte européenne d'armes à feu facilite le passage, mais ne remplace pas les formalités dans le pays destinataire.

Le transfert d'une arme de collection en Europe.

Lors d'un transfert ⁽¹⁾ vers un état membre par transporteur, il faut normalement que l'arme à feu soit accompagnée d'un « permis de transfert d'arme à feu ». Ce document officiel n'est délivré par le pays d'origine qu'après la fourniture d'un autre document : « l'accord préalable. » ⁽²⁾ Aucun Etat européen ne délivrera ce document pour une arme de collection.

La seule solution que nous avons trouvée pour le transport, est d'établir un certificat comme quoi l'arme en question est classée en collection. Pour être reconnu, le certificat doit comporter la démonstration juridique qu'il en est ainsi.

(1) Pour les Etats d'Europe, on dit transfert, pour le reste du monde il s'agit d'une Exportation.

(2) Art 89 du même décret.

Une administration utile mais...

Tout ceci ne remet pas en cause l'utilité de la douane dans son rôle national ni la qualité et la probité de la plupart de ses agents. Il faut juste recadrer ses pratiques et cesser d'employer un char d'assaut pour écraser une fourmi ! Il est vrai que l'on peut voir régulièrement des douaniers à un rond-point situé près d'un aéroport de

fret de la campagne champenoise faire des contrôles d'automobilistes avec des méthodes dignes de la police américaine et des séries TV (chauffeurs fouillés au corps avec les mains posées sur le toit



de leurs véhicules). De mauvaises langues diront que l'activité de l'aéroport n'est pas importante et qu'il faut occuper les gens... Les riverains, obligés de passer quotidiennement par ce rond-point sont contents... Cette anecdote pour rappeler qu'en toute chose il faut raison garder. C'est ce que tout honnête citoyen, collectionneur ou pas, demande à la force publique de son pays.

(1) Débat du 3 mai Ségolène Royale-Nicolas Sarkozy.

(2) Décret du 6 mai, art 2, 1^{re} catégorie, §3 : l'arrêté doit être pris « conjoint des ministres de la défense et de l'intérieur et des ministres chargés de l'industrie, des douanes et de la jeunesse et des sports. »

(3) TGI Angers, 1248/2005.

(4) Chapitre 8306-10, au même titre que les cloches, sonnettes, gongs etc...

DEFENDRE VOS DROITS

En cas de problèmes avec l'administration (douanes, préfectures, procureur de la République (article 41-4 du code de procédure pénale) n'hésitez pas à nous contacter, si vous êtes dans votre droit, nous saurons le faire valoir. Pour vous répondre, merci de nous donner un numéro de téléphone, un numéro de fax, une adresse E-mail ou une enveloppe timbrée.

A.D.T. & U.F.A. /
8 rue du Portail de Ville
B.P. 69
383553 La Tour du Pin cedex
Fax : 04 74 97 62 88
E-mail : ccra@infonie.fr

Etat de Grâce

L'élection d'un président de la République est toujours un moment d'espoir pour notre communauté d'amateurs d'armes. Nous quittons ce que nous connaissons et nous espérons que le nouveau chef de l'Etat fera mieux que l'ancien. Sauf quand on connaît l'hostilité aux armes d'un candidat à la magistrature suprême, comme fut le cas du candidat Jospin en 2002 qui nous promettait, s'il était élu, une réglementation drastique en matière d'armes. Avec cette nouvelle période qui commence, les collectionneurs espèrent qu'ils seront enfin reconnus et qu'ils pourront vivre en toute quiétude leurs passions pour l'Histoire et la sauvegarde du Patrimoine.

Jean-Jacques BUIGNE
Président de l'UFA

Notre nouveau président Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, nous avait bien compliqué la vie avec la LSI qu'il avait fait voter en mars 2003 ⁽¹⁾ et en promulguant le décret du 23 novembre 2005 contenant des dispositions plus restrictives. Si l'équipe Jospin-Vaillant avait réduit le commerce des armes, la loi de 2003 en a considérablement compliqué

l'acquisition en l'encadrant strictement par la présentation du permis de chasser ou de la licence tamponnée du cachet du médecin attestant de l'état de santé psychique du chasseur ou du tireur sportif.

Nous avons alors communiqué avec Nicolas Sarkozy ⁽²⁾ mais sans aucun résultat concernant les armes de collection. Mais il se fait, qu'en mars dernier, encore ministre de l'Intérieur, il a

écrit à son homologue allemand à propos du projet de révision de la Directive européenne sur les armes soulignant qu'il « contient notamment des propositions d'amendements qui ont suscité l'émotion légitime du milieu des



chasseurs et des tireurs sportifs en France ». Dans ce courrier, il affirme son opposition à la réduction des catégories à deux : les armes interdites et les armes autorisées. Nous prenons ce courrier comme un acte positif à l'égard

des armes.

Il semble qu'aujourd'hui, dans l'administration française, il y ait de la bienveillance à l'égard des armes anciennes de collection. On le constate notamment, à propos de la révision de la directive, lorsqu'on lit dans une note qui réclame un assouplissement à propos de la liste des armes exemptées (les armes rares) ⁽³⁾ : « pour tenir compte des réalités et ne pas susciter un émoi démesuré dans le milieu des collectionneurs, notamment dans le contexte national actuel ». Dans cette phrase, il faut prendre conscience de notre poids électoral.

Nous avons donc décidé d'écrire au nouveau président, nous vous ferons part de sa réponse.

(1) Loi pour la sécurité intérieure n°2003-239 du 18 mars 2003 (JO du 19 mars).

(2) Lettre du 8 novembre 2002 du chef de cabinet ref CAB/EM/CF/N° 175.

(3) Celles libérées par l'arrêté du 7 septembre 1995.

Monsieur le Président de la République,

A l'aube de votre quinquennat nous jugeons important de vous communiquer les desideratas de la communauté des collectionneurs d'armes. Nous rassemblons dans nos collections, des armes anciennes authentiques qui ont fait l'Histoire de notre pays. Citoyens à part entière s'exprimant lors des consultations électorales, nous nous sentons souvent marginalisés dans l'esprit des diverses administrations répressives qui nous confondent parfois avec des malfrats ou de dangereux maniaques. Heureusement, certaines administrations reconnaissent le devoir de mémoire que nous exerçons avec les objets que nous sauvons de l'oubli et que nous exposons lors des commémorations militaires.

A la suite d'un courrier que nous vous avons adressé en octobre 2002 en tant que ministre de l'Intérieur, concernant une exemption des nouvelles contraintes en faveur des armes de 5^{ème} et 7^{ème} catégories obsolètes, vous nous avez fait répondre : que nos « préoccupations trouveront davantage réponse dans le processus de reclassement des armes actuellement en cours. » ⁽¹⁾ Vous faisiez allusion à un arrêté qui devait porter en 8^{ème} catégorie, armes de collection, un certain nombre d'armes d'épaule de la fin du XIX^{ème} siècle. Mais cet arrêté n'a jamais été publié alors qu'entre-temps, la réglementation s'est encore durcie avec l'obligation de présentation d'un certificat médical pour l'achat, ce qui est un comble pour des armes qui ne sont plus destinées à être utilisées.

A l'occasion de la révision de la Directive européenne et d'une possible réduction à deux catégories, vous avez pris une position en faveur des chasseurs et de tireurs sportifs, ce qui est un signe d'ouverture, et au mois de février lorsque vous avez rencontré les chasseurs vous avez déclaré à propos des dispositions légales que vous aviez pris en matière d'arme : « J'ai eu le souci que cette modification ne porte pas atteinte à la pratique de la chasse comme du tir sportif ou de la collection d'armes. »

Pourtant aujourd'hui, le collectionneur d'armes anciennes se sent laissé pour compte. En se durcissant, la réglementation d'armes ne permet la détention de certaines armes d'épaule qu'aux seuls utilisateurs sportifs : il n'est plus possible de collectionner des armes de chasse et de tir âgées de plus de 100 ans. Pour les acquérir, il faut accomplir les mêmes formalités qu'un chasseur ou un tireur alors que ces armes sont, pour la plupart, inutilisables à la chasse ou au tir en raison de leur obsolescence. Le comble : ceux qui ont le droit de les acquérir, ne peuvent pas les utiliser, ceux qui veulent les collectionner, ne peuvent pas les acquérir !

Sans entrer ici dans les détails techniques, nous souhaitons pouvoir en toute légalité, collectionner les armes anciennes. Pouvez-vous donner instructions à vos services pour envisager par un simple arrêté, le déclassement d'armes obsolètes et la modification du millésime de référence. Une uniformisation européenne du système de neutralisation des armes récentes serait également souhaitée.

Je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir l'assurance du profond respect que vous portent les collectionneurs d'armes anciennes.



(1) Lettre du 8 novembre 2002 du chef de cabinet ref CAB/EM/CF/N° 175.



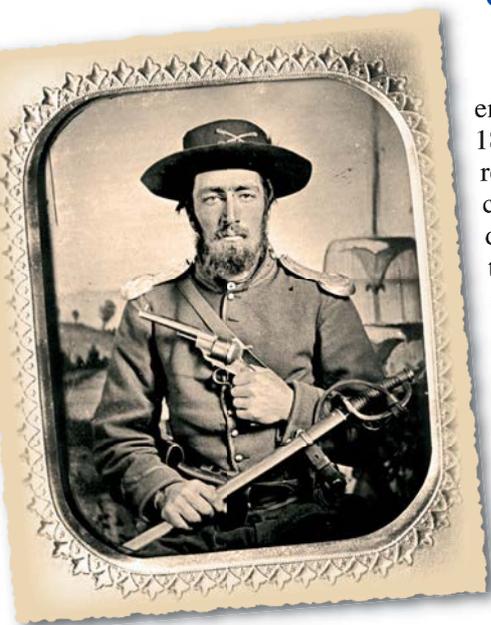
Revolvers Lefauchaux calibre 12 et 9 mm à broche vendus indifféremment au Nord et au Sud. Noter le paquet de cartouches 9 mm de fabrication américaine.

Texte : Henri Vuillemin
Photos : Marc de Fromont

Les revolvers français de la guerre de Sécession

Durant ce conflit fratricide, grand dévoreur d'hommes et de matériel, la France va fournir aux belligérants des deux camps plusieurs dizaines de milliers de revolvers.

Cavalier de l'Union avec son Lefauchaux.



Un constat de carence

Peu après l'ouverture des hostilités entre le Nord et le Sud, le 18 mars 1861, les deux protagonistes se vront contraints de dresser le pénible constat d'un dramatique manque d'armes de poing pour équiper leurs troupes respectives, particulièrement les cavaliers.

La prise de conscience s'avère douloureuse, car jusqu'à présent, la nation américaine se considérait non sans fierté comme la mère patrie du revolver fabriqué en grande série.

Avec son économie essentiellement basée sur l'agriculture, le Sud se trouve encore moins bien loti que le Nord industriel qui bénéficie de l'implantation des principaux arsenaux d'état et du potentiel de production des deux géants de l'époque : Colt et Remington.

Les agents de l'Union et de la Confédération vont donc devoir partir écumer la vieille Europe en quête des armes longues et courtes qui leur font tant défaut.

En matière de revolvers, la France va de façon éclectique fournir le Nord et le Sud avec des modèles à percussion, (Devisme et Le Mat) à broche, (Lefauchaux et assimilés), et à percussion centrale (Pidault & Cordier plus communément dénommés « Raphaël » et Perrin).

Les modèles à percussion

Souvent mentionné par les auteurs américains, spécialistes de la question, le Devisme



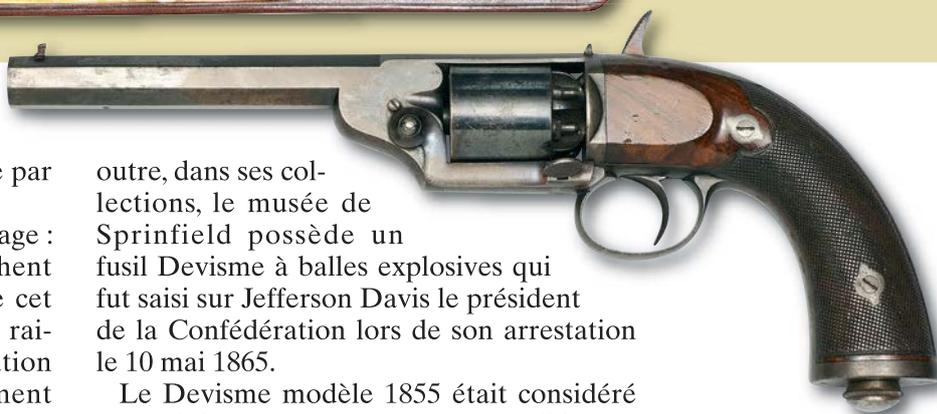
Unique exemplaire connu de Le Mat à percussion présenté en coffret.

modèle 1855 dans sa version à chien interne fait l'objet d'une controverse au sujet de son utilisation semi-officielle par la cavalerie au cours de ce conflit.

C.Fuller et R.Stevart dans leur ouvrage : « *Firearms of the Confederacy* », penchent pour la réalité d'un marché effectif de cet armurier avec le Sud. Ils étayent leur raisonnement en précisant que la réputation d'excellence de Devisme avait largement franchi le cadre des frontières de l'Europe. Ses relations avec les plus hautes personnalités politiques et militaires sudistes étaient manifestes... En effet Devisme est connu pour avoir exécuté deux sabres d'apparat dont l'un fut offert au général Robert E. Lee et l'autre au général John B. Hood. En

outre, dans ses collections, le musée de Springfield possède un fusil Devisme à balles explosives qui fut saisi sur Jefferson Davis le président de la Confédération lors de son arrestation le 10 mai 1865.

Le Devisme modèle 1855 était considéré outre Atlantique comme une arme élégante bénéficiant d'une très bonne finition, mais dont le mécanisme s'avérait impropre à un usage militaire intensif. En outre, on lui reprochait son système à tige intégrée à la cheminée qui aménagé à l'intérieur du barillet réduisait notablement la charge de



Devisme mle 1855 vu de droite et de gauche : une arme dont l'utilisation est controversée.

Poinçon de Devisme sur le barillet.

Marquage Devisme sur la bande de canon.

Devisme partiellement démonté.

Chargette moletée en position.



Le Mat vu de gauche : la qualité d'exécution est en tout point remarquable.

Marquage Le Mat sur le dessus du canon.

Matricule et poinçon LM du Le Mat.



citée de 9 coups venant entourer un énorme canon central chargé à chevrotines. Ce revolver était un outil admirablement bien adapté pour le combat au corps à corps, particulièrement au cours d'un abordage entre navires, ou lors d'un engagement de cavalerie. C'était certes une arme à simple action qui nécessitait d'être armée à chaque coup, mais un simple mouvement du pouce pouvait faire basculer le percuteur du chien en position tir à grenaille, de manière à semer le souffle dévastateur d'un fusil de chasse à canon court en situation de combat rapproché ! »

Page ci-contre :

Les revolvers à broche de la Guerre de Sécession. De haut en bas :

Lefauchaux 1854/58 parisien avec pontet à repose doigt dit «de cavalerie».

Lefauchaux 1854/58 parisien sans pontet repose-doigt, canon renforcé.

Lefauchaux 12mm variante légèrement sous-dimensionnée fabriquée sous licence par A. Francotte à Liège.

Lefauchaux variante simplifiée fabriquée par l'inventeur dans ses ateliers liégeois.

Lefauchaux double action calibre 9mm à broche souvent utilisé par les Sudistes

poudre et par conséquent la portée.

Selon d'autres auteurs comme Glen Boas du « Gun Report », la diffusion du Devisme se serait en fait limitée à quelques dizaines d'exemplaires utilisés à titre personnel par certains officiers de cavalerie en tant qu'arme principale pour ce qui concerne les Sudistes et secondaires pour les Nordistes. Sur les deux spécimens étudiés par G. Boas l'un en excellent état présentait la particularité de posséder un anneau de calotte aménagé derrière le bouchon de chargement, l'autre à l'état d'épave, fortement piqué sur toute sa surface, avec des pièces manquantes et des plaquettes de crosse refaites s'agrémentait d'un magnifique marquage « C.S.A » flambant neuf, pour le moins, sujet à caution !

Les revolvers Le Mat

Au sujet de cet incontournable, (et très convoité) classique de la Guerre de Sécession, les auteurs américains ne tarissent pas d'éloges.

William B. Edwards à qui l'on doit l'imposant ouvrage : « Civil War Guns », n'hésite pas à déclarer :

« Le revolver du colonel Le Mat était une arme formidable avec son barillet d'une capa-

On comprend dans ces conditions pourquoi cette arme rencontra tant de succès auprès de ces fameux « Fighting Officers » qui constituaient l'élite de la cavalerie confédérée... à commencer par les généraux Jeb Stuart, Stonewall Jackson et James Patton Anderson, souvent dépeints comme les trois mousquetaires du Sud, et qui étaient tous de fervents partisans du revolver Le Mat.

A ces trois figures emblématiques, il convient d'en rajouter une quatrième toute aussi haute en couleurs : le général Pierre Toutant de Beauregard, un instant associé avec le docteur Le Mat, puis brouillé ensuite avec ce dernier, mais qui combatta de façon intrépide la guerre durant avec un de ses revolvers qui se trouve aujourd'hui pieusement conservé au Confederate Museum of Richmond.

C'est avec ce Le Mat N°427 à la main qu'il chargera onze fois à la bataille de Shiloh, et qu'il déposera les armes le soir du 13 avril 1865.

12mm à broche fabrication E. Lefauchaux à Paris vu de gauche, c'est le modèle le plus couramment utilisé par les Nordistes.

Marquages de canon et de carcasse de la version parisienne du Lefauchaux.

Soldat de l'Union partageant ses faveurs entre le Colt 1851 et le Lefauchaux.





Revolver Lefauchaux à Paris version renforcée sans repose doigt vu de gauche.

Détail des marquages du modèle fabriqué par A. Francotte.



Version simplifiée E. Lefauchaux à Liège - noter la qualité d'exécution peu élevée.

Détail des marquages de la version fabriquée par E. Lefauchaux à Liège.



Page ci-contre
De haut en bas :
Revolvers à percussion sur capsule et percussion centrale
Le Mat fabrication parisienne.
Devisme mle 1855 chien interne.
Perrin 1er type (cadre ouvert).
Pidault & Cordier dit Raphaël.

Soldat de l'Union arborant complaisamment son Lefauchaux.



Le revolver n°2391 de fabrication française en parfait état de conservation présenté dans le cadre de cet article, (deuxième type second modèle), est actuellement l'unique exemplaire connu, présenté en coffret marqué du nom de l'inventeur avec ses accessoires au grand complet.

On estime le nombre de Le Mat, (tous modèles confondus), utilisés par la cavalerie et la marine du Sud à un peu moins de 2000 exemplaires.

Nous convions les lecteurs particulièrement intéressés par la saga des Le Mat à se reporter au n°283 de la *Gazette des Armes* ou ils trouveront sous la plume de Jean Pierre Bastié et Marc Beschi une étude extrêmement détaillée de cette arme de légende.

Les revolvers à broche

Ces revolvers constituent le principal contingent des armes étrangères à barillet ayant équipé tant le Nord que le Sud. Les Américains pourtant assez chauvins en ce domaine les considèrent, par ordre de grandeur comme les quatrièmes armes de poing du conflit, ce qui donne une idée de leur importance numérique.

En tête de ces six coups à broche figurent en place de choix les Lefauchaux calibre 12m. Les modèles les plus représentatifs sont les types 1854/58 dotés de repose-doigt et construits dans les ateliers parisiens d'Eugène Lefauchaux. Les commandes officielles passées par les Nordistes par l'intermédiaire de leur agent C.D. Leeds et réceptionnés par le Major Hagner entre la fin décembre 1861 et début mars s'élevèrent à 11 833 revolvers achetés à un prix moyen de 15 \$ l'unité. Pour cette même période de référence, le nombre de cartouches importées avoisine les deux millions d'exemplaires ! Ces chiffres particulièrement éloquentes nous expliquent la présence assez fréquente des revolvers Lefauchaux, ou assimilés arborés complaisamment par les combattants des deux camps sur nombre de photographies d'époque.

Dans leur ouvrage : « *The Pinfire System* », les auteurs américains P.Smith et Chris Curtis précisent que les Lefauchaux « nordistes » se situaient dans les numéros de série : LF 25000 à LF 37000.

L'avis des utilisateurs

Beaucoup plus pratiques sur le plan du maniement et de l'entretien que les Colt et Remington à percussion, les Lefauchaux souvent affublés par les Américains du curieux sobriquet de « *French Tranter* » souffraient





Lefauchaux 9mm du type souvent utilisé par le Sud.

le général sudiste Pierre Toutant de Beauregard.

d'un défaut quasi rédhibitoire, celui de la faiblesse excessive de leur munition. A ce propos le canonnier Augustus Buell servant sous les ordres du général Sheridan nous livre cette anecdote au sujet de son Lefauchaux dans les termes suivants :

« Les revolvers les plus en usage chez nous les artilleurs étaient le Remington Navy ou

le Colt, mais pour ma part, je me trouvais doté d'un « French Tranter » (Lefauchaux), comme nous avions l'habitude de le nommer. Je pense qu'il s'agissait d'une arme capturée sur le corps d'un officier sudiste... Avec lui, les six cartouches pouvaient être tirés en quelques secondes... Mon dernier coup de feu toucha un lieutenant rebelle qui entraînait ses hommes à l'assaut, et le jeta à terre. L'infortuné portait un chapeau qui était beaucoup trop large pour lui, et de manière à le maintenir sur sa tête, il avait bourré de carton pâte la bande de renfort interne. En dépit de cela son couvre-chef lui tombait tout de même largement sur les yeux. Ma balle le toucha juste au dessus de la tempe gauche, et fut détournée

par ce boudin de papier mâché, sans cela elle aurait sans doute pénétré... Il était si près quand j'ai tiré que la flamme sortie du canon lui brula ses sourcils et macula entièrement sa joue de poudre... Il fut fait prisonnier un peu plus tard dans la journée ! »

En dehors des Lefauchaux fabriqués dans les ateliers parisiens de l'inventeur, plusieurs milliers d'autres revolvers à broche ont été livrés principalement au Sud. Les plus fréquemment rencontrés sont les Lefauchaux produits dans son usine liégeoise, qui se caractérisent par une qualité d'exécution moins soignée, ainsi qu'un assemblage de la carcasse sur la console à angle droit. Ces armes toujours du type 1854/58 ne possèdent pas le fameux logo «LF» surmonté du pistolet qui précède le numéro de série.

Des variantes belges marquées Lefauchaux, avec crosse carrées se rencontrent également, le général «Stonewall» Jackson en possédait une de ce type richement gravée qui fait désormais partie des collections du musée de la Confédération à Richmond.

Auguste Francotte a également réalisé, (vraisemblablement sous licence), ce type de revolver de dimension légèrement réduite, mais dont la qualité ne le cède en rien aux revolvers d'origine française.

A la fin de la guerre, le Sud aux abois se porta acquéreur d'un certain nombre de revolvers à broche calibre 9 et 7mm de diverses provenances.



Publicité d'époque.

A GENUINE IMPORTED FRENCH LEFAUCHEUX.
(Double Action) Revolver.

February 10, 1862. Capture of Fort Donelson
Taken by General Grant and Commodore Padgett
Took 10,000 pistols, many of which
and a large quantity of shot and ammunition.

No. 885.
Lefauchaux, Army Pin Fire 12 m/m.

This photograph reproduction gives a good idea of our genuine imported French Lefauchaux, Double Action Army Revolver. It has finished, handsomely engraved at the base of the cylinder and frame. It is finely checkered, English walnut stock can be loaded and unloaded at the base of the cylinder without removing the cylinder. These pistols were imported by the Southern Confederacy for use in the Civil War. At the surrender they became the property of Uncle Sam. We purchased them of the U.S. Government. Many of them are almost new and in perfect working order. Some show that they have rendered good service, which makes them more valuable as a war relic.

No. 885, Lefauchaux Army, 6 Shot, 6 inch Blued Barrel.	\$3.75
No. 886, Lefauchaux Army, same as No. 885, Seven service.	3.50
No. 130, U.S. Army Holster.	.35
No. 216, U.S. Army Holster Belt.	.35
1 Box Pin Fire Cartridges, 12 m/m (25 in a box).	.10

Revolver by registered mail, or extra
We cannot send Cartridges by mail.
Give Number when ordering

CHAS. J. GODFREY

Perrin 1er type vu de gauche.

Détail du marquage du Perrin.





Pidault et Cordier
vu de gauche chien
à l'armer.

Détail matricule et
marquage C.S.A. du
Pidault et Cordier.

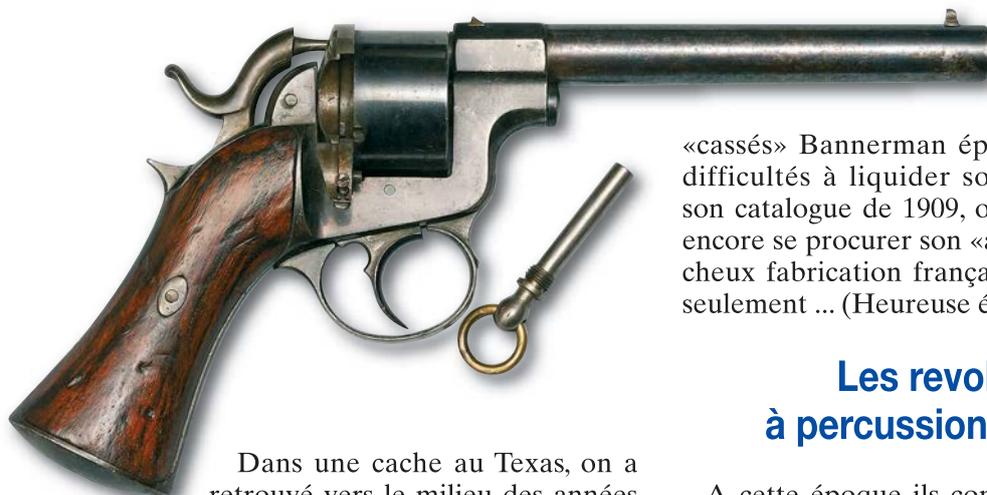
Marquage sur le dos
de crosse du Pidault
et Cordier.



Pidault et Cordier vu
de droite avec portière
de chargement
ouverte et anneau
baguelette déposé.

Soldat de l'Union
avec un Lefauchaux
crosse carrée.

Publicité du
French Trante.



Dans une cache au Texas, on a retrouvé vers le milieu des années 1970, un grand nombre de pièces détachées, brutes de fonderie, de revolvers type 9mm Lefauchaux, vraisemblablement destinées à être assemblées sur place dans des ateliers de fortune.

Pour une poignée de dollars

A l'issue de la guerre, le gouvernement U.S se retrouva avec une énorme masse d'armes de poing saisies sur le Sud. Certains furent dans un premier temps vendus à des acheteurs étrangers dûment agréés, tel ce lot composé de 199.551 revolvers bradés à 0,80 \$ l'unité le 25 novembre 1867 à l'arsenal de Leavenworth dans le Kansas.

Une grande partie du stock composé par des Lefauchaux type 1854/58, fournis pendant la guerre par Alexis Godillot, fut racheté par des marchands tels Schuyler, Hartley & Graham, mais surtout par Francis Bannerman. Dans le catalogue de ce dernier daté de l'année 1904, on retrouve 500 de ces revolvers proposés pour la modique somme de 1,95 \$... avec en sus une boîte de 25 cartouches dites «de sûreté» gratuite !

En dépit de ces prix «cassés» Bannerman éprouvera quelques difficultés à liquider son stock, car dans son catalogue de 1909, on peut toujours et encore se procurer son «authentique Lefauchaux fabrication française», mais pour 1\$ seulement ... (Heureuse époque)...

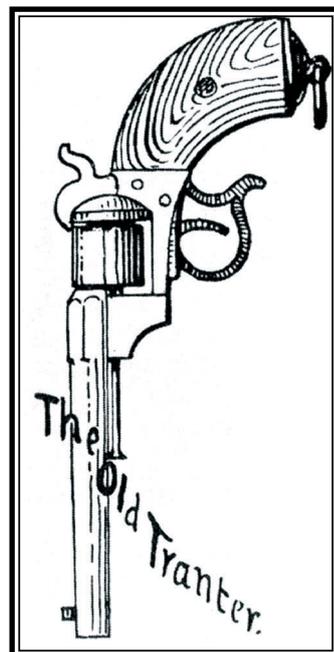
Les revolvers à percussion centrale

A cette époque ils constituaient indéniablement le fin du fin en matière de progrès technique, mais malheureusement leur munition à cartouche métallique dotée de la percussion centrale accusait une faiblesse encore plus criante que celle à broche. De plus, les problèmes de logistique posés par ces munitions ne devaient pas manquer.

Alexis Godillot livrera à l'Ordnance de New-York un lot de 500 ou 550 revolvers Perrin à cadre ouvert, (voir G.A. N° 384), facturés pour la somme respectable de 20 \$ l'unité.

Le Pidault & Cordier du dernier type, (voir G.A. N° 246), va faire également partie du petit contingent de revolvers à percussion centrale achetés par le gouvernement américain. Un total de 978 exemplaires de cette arme sera vendu par l'importateur new yorkais Georges Raphaël à l'Ordnance pour la somme précise de 16.181,73 \$.

L'exemplaire N° 298 présenté ici portant le célèbre marquage «C.S.A.» de la confédération est gravé sur son bâti de poignée du patronyme : J.B. Magruder. Est-ce le nom de son premier propriétaire, ou celui du soldat confédéré qui l'a capturé... le mystère reste entier !





Texte : Jack Pellissier
Photos : Studio Percepied

Un sabre de cavalerie légère Mle AN IX / XI (troupe)

Lors de l'instauration du Consulat, l'armement en général est encore celui hérité de l'Ancien Régime de campagnes incessantes aux quatre coins de l'Europe et même au delà. En clair, à l'heure où l'ordre reprenait un tant soit peu ses droits et alors que la stabilité se rétablissait à la satisfaction générale, une remise en l'état s'avérait elle impérative dans ce domaine.

Le général Edouard de Colbert, à Waterloo (par A. Lalauze, collection de la baronne d'Aligny, château de Ainée-le-Vieil).

Vue d'ensemble de l'arme, hors fourreau, de droite.

La mission en fut donc confiée en l'An IX (1801) au général Gassendi (1748-1828) qui était alors directeur et commandant de l'école d'artillerie d'Auxonne. Il s'attacha à élaborer un nouveau dispositif, reposant sur le rationnel et l'efficace mais s'efforçant également de tendre vers une volonté de perfection dont l'esthétique était loin d'être exclue. Ainsi vit le jour le système AN IX, légèrement modifié en l'An XI (1803)

pour les armes blanches et en l'An XIII (1805) pour les armes à feu individuelles.

En matière d'armes blanches la simplification, qui se voulait rationnelle à la base, fut encore plus drastique ce qui n'alla du reste pas toujours sans réticences ni récriminations à la base. En fait, en dehors des officiers et de certaines formations particulières dont les cas seront évoqués plus loin, la gamme offerte n'excédait pas trois types principaux d'armes.

-Un sabre droit, parfois dénommé « latte » pour la cavalerie de ligne (cuirassiers et dragons). Il est à noter au passage que les carabiniers et les grenadiers à cheval recevaient un armement plus personnalisé bien que restant proche des critères fondamentaux.

-Un sabre courbe pour la cavalerie légère et les troupes montées (chasseurs à cheval, hussards, cheveau-légers, ainsi



Vue d'ensemble de l'arme et de son fourreau, de gauche.

qu'artillerie à cheval, train ...).

-Un sabre court, dit souvent « briquet », commun pour la troupe à toutes les formations à pied.

Ce système bien que ressenti çà et là avec une certaine réserve dans les premiers temps, finira par s'imposer rapidement et connaîtra un réel succès puisqu'il va se perpétuer au fil des ans, et au prix de certaines modifications somme toute mineures, jusqu'au début du second conflit mondial pour les armes de cavalerie, soit pas loin d'un siècle et demi.

Au moment où se mettait en place la réforme du général Gassendi, la cavalerie alignait 84 régiments englobant corps de ligne, qui allaient rapidement tous devenir cuirassiers, dragons, hussards chasseurs à cheval et carabiniers. D'autres unités plus spécifiques seront créées par la suite.

Il semble que l'alignement en nouveaux matériels se soit effectué assez rapidement et que l'ensemble des formations aient déjà été dotées lors de la modification de l'An XI qui portait essentiellement sur le fourreau.

Le sabre

Lorsque le général Gassendi l'inclut dans son système, le sabre de cavalerie légère Mle An IX représentait en la matière une véritable nouveauté, pour tout dire une originalité, pratiquement sans attache ni filiation avec la tradition « hongroise » qui prévalait jusqu'alors, hors la lame courbe (et encore n'en avait-elle pas l'exclusivité) et les oreillons de croisières.

Dans le cas présent, et si l'on s'en tient à la rigueur réglementaire, l'arme est du modèle de l'An XI du fait de son fourreau considérablement renforcé.

La lame, longue de 87 centimètres pour 3, 8 de largeur au talon avec une flèche de 5, 4 centimètres, est à pans creux et à dos plat épais de 9 millimètres à la base. Polie blanc à l'origine, elle laisse apparaître par endroit une légère « peau d'orange » due à l'âge.

La pointe se situe dans le prolongement du dos et est précédée par un contre tran-

chant qui s'étend sur 16 centimètres et commence au niveau de l'arrêt des pans creux de part et d'autre. Dépourvue de gravures et de décorations, il s'agit rappelons-le d'une simple arme de troupe.

Les marquages

Au dos figure nettement l'inscription en cursive Mre Imple de Klingenthal mars 1813. L'arme fait donc logiquement partie des importantes commandes passées dans les entreprises en compensation des pertes considérables enregistrées à la suite du désastre de la campagne de Russie. Il n'est de plus guère douteux qu'elle ait participé à la campagne d'Allemagne en 1813 et à celle de France en 1814. Peut être même était elle présente à Waterloo en 1815...

Sur le côté droit, dans le creux du pan et sensiblement en son milieu, on relève trois poinçons successifs, tous parfaitement identifiables, situés respectivement à 1, 5, 2, 8 et 4 centimètres du talon. Ils constituent pour l'arme une véritable traçabilité.

Le premier représente un L dans un ovale. Il correspond au patronyme de Louis Lobstein, né en 1768 et aide monteur à la manufacture de Klingenthal dès 1785. Il y fit une longue carrière puisqu'il ne la quitta qu'en 1829.



Gros plan sur la monture, de gauche.



L'inscription du nom de la manufacture et la date de fabrication au dos de la lame.



Le haut du fourreau et les deux bracelets de bélière « en jonc ».

Le second figure un B dans une petite couronne de laurier. Il s'identifie à Jean Georges Bick pour la période courant de 1812 à 1815. Né en 1745, l'intéressé intégra Klingenthal très jeune, en 1760, d'abord en tant que limeur de baïonnettes puis ouvrier compagnon deux ans après. Promu contrôleur de 2^e classe durant la Révolution en 1793 et élevé à la 1^{ère} classe en 1809, il fut muté en 1814 à l'arsenal de Strasbourg où il termina sa longue carrière de près de 64 ans une dizaine d'années plus tard.

Le troisième enfin reproduit un K, marque de Joseph Innocent Krantz. Il s'agit en l'occurrence d'un militaire, chef de bataillon (commandant) de son état et vraisemblablement issu de l'Artillerie. Inspecteur adjoint à Saint Etienne en 1812, il passa en tant qu'inspecteur à Klingenthal en mars de la même année et y resta en exercice jusqu'en 1814.

Comme on peut le constater, ces trois fonctionnaires se trouvaient ensemble en exercice dans l'entreprise au moment de la fabrication de l'arme, ce qui ne fait qu'ajouter à son homogénéité.

La monture

Pesant 1, 2 kg hors de son fourreau, elle est un peu plus lourde que les armes équivalentes des systèmes antérieurs. La robustesse était sans doute à ce prix. Toutefois, la différence semble surtout être due à la monture avec ses

branches secondaires qui répondaient avant tout, comme on le verra, à une préoccupation bien concrète.

En effet, la protection de la main avait toujours représenté un souci. La question avait du reste déjà été prise de longue date en considération, en fait dès la fin du XVII^e siècle, avec les wallonnes dans la cavalerie et les dragons.

La première arme se rapprochant de l'An IX en la matière, est le sabre droit pour les troupes à cheval de la Maison du Roy, apparue en 1775 et qui se trouvait encore en service au début de la Révolution. Sa monture à longue queue comporte trois branches secondaires en demi S partant du haut de l'arc de jointure pour se terminer sur le bord droit du plateau.

Dans le cas présent, la monture de l'arme répond exactement à ces critères. Longue de 14, 5 centimètres de la base de la croisière au bouton de rivure, elle se décompose en trois parties : l'arc de jointure, formant croisière, avec les branches secondaires et les oreillons ; ensuite la calotte avec sa longue queue ; enfin la poignée proprement dite. L'arc de jointure, qui constitue en quelque sorte la composante principale, s'encastre en haut, à la base de la calotte, par crochetage. Résolument de forme ovale, elle se poursuit en nœud de croisière avant de se prolonger en quillon sur 4, 3 centimètres pour se terminer en crosse agrémentée d'un motif globulaire. Sur sa face droite il présente trois poinçons. Les deux premiers, K et B n'appellent pas de commentaire particulier puisque figurant déjà sur la lame et définis en tant que tel. A ce titre, ils ne font par ailleurs que



Les trois poinçons au bas de la lame, côté droit.



confirmer la grande homogénéité de l'arme. Par contre, le troisième, qui représente le nombre 55 dans un ovale, demeure totalement abscons et laisse ouvertes toutes les hypothèses : N° de série, N° de la pièce dans une série, référence à un atelier, un ouvrier particulier ou encore une chronologie... toute supposition paraît envisageable en la matière. Les deux branches secondaires prennent naissance pratiquement dès la prise de l'arc de jointure dans la calotte. Elles se poursuivent harmonieusement en demi S, et en s'écartant, jusqu'au côté droit de la croisière où elles se fixent de part et d'autre de l'oreillon et à égale distance de ce dernier. Les deux oreillons sont disposés de façon symétrique de part et d'autre du nœud de croisière. Tous deux en forme de baguettes légèrement arrondies à chaque extrémité, ils sont longs respectivement de 6,5 centimètres pour une largeur de 1,5 au centre.

La calotte est ovale et présente un bourrelet à sa partie supérieure sur laquelle repose un motif en relief en forme d'olive pointue vers l'avant et sur lequel vient s'ajuster la rivure de la soie de la lame. Haute en son milieu de 2,4 centimètres, elle se poursuit à l'arrière par une longue queue comportant à la base et au centre une excroissance qui forme pivot, ce dernier venant s'encaster étroitement dans la croisière, assurant ainsi une fixation précise et robuste à ce niveau.

La poignée proprement dite est pour sa part en bois, généralement de hêtre, mais elle peut aussi être éventuellement en noyer, chêne ou autre essence. Elle est ajustée sur la soie par un



Gros plan sur la
monture, de l'avant.

ficelage en spirale épousant le creux des nervures au nombre de 20 à 21 selon les cas. Le tout est recouvert d'un gainage en cuir fin, basane ou chagrin, épousant étroitement les reliefs du bois mais sans aucun filigrane. Par contre, et pour répondre semble-t-il à un usage ancien dans la cavalerie légère, deux boutons en forme de clou ovale, longs de 2 centimètres pour 1 de large, et venant se mater à l'intérieur sur la soie, prennent place de part et d'autre de la pièce à 6 centimètres au dessus du nœud de croisière. Leur système de fixation, relativement aléatoire, les faisait souvent perdre, aussi ces accessoires furent-ils définitivement abandonnés sur les modèles ultérieurs en dépit de leur aspect décoratif certain.



Le fourreau

Le fourreau enfin, et ce n'est sans doute pas là la moindre pièce puisqu'elle constitue à elle seule la distinctive majeure entre les modèles An IX et An XI. Il est vrai que les différences ne sont pas minces et se révèlent d'évidence au premier examen. Il va sans dire que le premier est très rare puisque n'ayant été en service que durant deux ans avant de céder la place au suivant, et surtout rapidement remplacé dans la quasi totalité des cas pour ceux en circulation.

En effet, le fourreau initial de l'An IX était en simple tôle de fer épaisse de 0,95 millimètres, d'un seul tenant, soudée du côté du tranchant de la lame et recouvrant deux alèses de bois à l'instar de nombre de fourreaux en cuir cousu. Il s'agissait là déjà d'une innovation pour l'époque. La cuvette

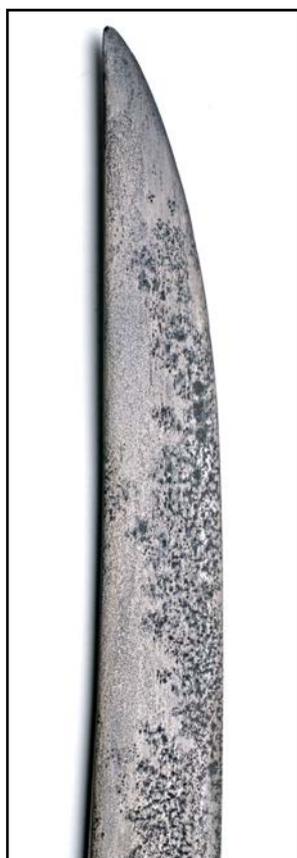
La monture de
l'arrière. Noter le
pivot de fixation à
la croisière de la
calotte à longue
queue à la base de
cette dernière.

Cuirassés français
chargeant les
Ecoisais sur un
champ de batailles.
Peinture de Felix
Philippoteaux.



Le dard du fourreau.

La pointe de la lame et le contre tranchant.



était une pièce indépendante rapportée, présentant une excroissance supérieure qui ménageait de part et d'autre deux échancrures permettant le passage des oreillons, et fixée au corps par deux rivets côté tranchant et côté dos. Les bracelets de bélière étaient alors relativement larges avec deux pitons sphériques supportant les anneaux.

Ce fourreau se terminait enfin par un dard de forme variable, mais le plus souvent en semi lyre et asymétrique. Très vite ces nouvelles dispositions se révélèrent fragiles à l'usage et les déformations induites par les coups, si anodins fussent-ils, ne permettaient plus rapidement d'y introduire la lame voire, pis encore, de l'en tirer. Rien que cela suffit à justifier et à expliquer la modification majeure de l'An XI en ce domaine.

Les priorités majeures étant la solidité et la robustesse, le prix incontournable à y consentir était le renforcement notable de la pièce et donc l'accroissement de son poids. Donc, nécessité et logique obligent, l'épaisseur de la tôle recouvrant le bois fut portée à 2,5 millimètres. Ce dernier fut lui-même étoffé, recouvrant l'ensemble de la lame un peu comme un véritable étui interne. La cuvette, pour sa part, présentait les mêmes dispositions mais, détail majeur contribuant au premier regard à la distinction, est fixée par une petite vis située au dos et ajustant étroitement le fût du fourreau à la cuvette à travers le bois, le tout étant complété par l'introduction en force de cette dernière.

Autre différence caractéristique, les bracelets supportant les anneaux de bélière ne sont plus de forme large mais en « jonc », le premier à 8 centimètres de la cuvette et le second à 20,5 plus bas. Les pitons sont en boule et les anneaux font chacun 3,8 centimètres de diamètre extérieur. Le dard asymétrique est en forme de lyre, long de 10,5 centimètres à l'avant pour 4 à l'arrière niveau où il présente un léger décrochement.

Par ailleurs, et cela vaut d'être remarqué autant que signalé, le fourreau à lui seul ne pèse pas moins 1,6 kg ce qui en fait le plus lourd depuis l'abandon du cuir garni, ce qui revient pratiquement à tripler le poids total de l'arme.

Enfin, et pour être complet, il convient de rappeler que les pièces purement de l'An IX, pour tout dire celles ayant encore leur fourreau d'origine, sont fort rares du fait du court laps de leur production dans le temps et de la rapide remise à niveau du fait des carences constatées à l'usage. La version modifiée en l'An XI est donc celle qui est le plus fréquemment, pour ne

pas dire universellement rencontrée mais, et il faut bien le dire, elle est aussi celle qui a pris la plus grande part dans l'épopée impériale dans son domaine. Souvenir et respect s'imposent

Conclusion

Arme initialement inédite, et donc originale, conçue dans le cadre d'un système volontairement simplifié et rationalisé sans toutefois renier quoi que ce soit du passé en parallèle avec celui des armes à feu, le concept de l'An IX connu comme chacun sait une longue carrière qui devait l'amener jusqu'au début du second conflit mondial au prix de quelques modifications de détail dues pour la plupart à l'évolution des techniques métallurgiques. Rien que ce fait constitue en lui-même toute une histoire.

Dans le cas présent, et compte tenu de sa date de fabrication, mars 1813, il est probable que l'arme a été partie prenante dans les dernières campagnes de l'Empire aux abois après la catastrophique équipée russe, en particulier celles d'Allemagne puis de France. Peut-être était-elle aux victoires de Lutzen et de Bautzen les 2 et 20 mai 1813, ou encore à Dresde et à Leipzig les 17 août et 16-19 octobre de la même année, gigantesque bataille, dite « des Nations », dans laquelle les coalisés n'alignèrent pas moins que 15.000 canons qui tirèrent plus de 200.000 coups et qui vit la défection de presque tous les contingents étrangers alliés à la Grande Armée.

Pour conclure, à considérer l'arme construite comme on l'a vu en mars 1813, on ne peut manquer de penser à cette glorieuse et flamboyante apothéose dont le seul pouvoir d'évocation fascine irrésistiblement et suscite la plus grande émotion.

Fiche technique	
Longueur totale de l'arme (dans son fourreau)	105,5 centimètres
Longueur totale de l'arme (hors fourreau)	101,5 centimètres
Longueur de la lame seule	87 centimètres
Largeur de la lame au talon	3,7 centimètres
Epaisseur de la lame au dos et au niveau du talon	9 millimètres
Flèche de la courbure de la lame	5,2 centimètres
Longueur de la monture	14,5 centimètres
Longueur totale du fourreau (Dard inclus)	91 centimètres
Poids total de l'arme	2,8 kg
Poids de l'arme seule (Hors du fourreau)	1,2 kg
Poids du fourreau seul	1,6 kg

Un P08 de police de la République de Weimar

Les P08 montés en Allemagne dans les années 20 échappent aux règles habituelles de fabrication précédemment appliquées à ce type d'arme. Aussi, l'étude des luger de cette période est-elle particulièrement intéressante. A titre d'illustration, cet article présente les particularités d'un P08 jadis en dotation dans la police de la République de Weimar.

Texte et photos : Luc Guillou

Arme vue du côté droit. Le chargeur d'origine a malheureusement disparu, il a été remplacé par un chargeur à corps nickelé et fond aluminium, modèle qui commença à entrer en service en 1923.

Des armes bon marché pour la police

A l'issue de la Première Guerre mondiale, les alliés avaient imposé à l'Allemagne des restrictions d'effectifs drastiques de son armée, contraignant le gouvernement à renvoyer à partir de 1920, les militaires en surnombre.

Les effectifs de la police n'étant pas soumis aux mêmes restrictions, celle-ci recruta un grand nombre d'anciens militaires. Cette politique présentait le double avantage :

- de disposer d'importantes forces de l'ordre au cas où des troubles révolutionnaires comparables à ceux qu'avait connu le pays en 1918 et 1919 viendraient à se renouveler,
- de constituer également une réserve militaire clandestine.

En service courant, les policiers en uniforme portaient un pistolet et une baïonnette. Divers types de pistolets étaient employés :

- P.08,
- Mauser C.96 raccourcis ou dans leur longueur d'origine,
- Pistolets de calibre 7,65 mm Dreyse 1907, Sauer&Sohn 1913, Walther modèle 4 ou autres.



Arme vue du côté gauche. Un classique P.08 de police identifiable à la présence de la sécurité Schwyie au-dessus du carénage de la gâchette.



Si l'on s'en réfère aux documents photographiques d'époque, montrant des policiers en uniforme, il semble bien que le P.08 était l'arme la plus couramment portée.

Avant la Première Guerre mondiale, les P.08 mis en dotation dans certaines forces de police, comme la Reichsgendarmerie étaient des armes fabriquées pour la vente commerciale, achetées par les forces de police aux usines DWM.

Après 1918, ce ne furent pas des armes neuves, mais des armes de récupération, qui furent mises en dotation dans la police. Ce choix s'explique tout autant par l'état des finances publiques que par l'importance des effectifs à armer.

Il existait par ailleurs une grande quantité d'armes et de pièces détachées, produites pendant la guerre, qui se trouvaient disponibles et sans emploi, à l'issue de la défaite de 1918.

Ceci permit à la police d'armer ses troupes à bon compte en les dotant de P.08 que l'on peut classer en trois catégories :

- les P.08 militaires (à canon de 10 cm) fabriqués avant ou pendant la guerre par DWM ou Erfurt,
- des P.08 longs (LP 08) au canon remplacé par un canon de 10 cm et à la partie postérieure de la genouillère remplacée par une pièce dotée d'un cran de mire,
- des P.08 remis en état ou remontés à partir des pièces détachées d'origines diverses.

Caracteristiques communes aux P.08 de police des années vingt

Les P.08 employés à cette époque par la police allemande se caractérisent par la présence de dispositifs de sûreté additionnels

1- la sécurité Schywie, qui se compose d'une lame ressort rivetée à sa partie arrière au carénage supérieur de la gâchette et dotée à l'avant d'un petit ergot venant prendre place dans un orifice foré dans ledit carénage ainsi que dans la gâchette elle-même.

Lorsque la plaque de recouvrement est en place, elle soulève la lame ressort et l'ergot ne pénètre plus dans le corps de la gâchette, qui fonctionne dès lors normalement et accomplit sa fonction de transmission du mouvement de la queue de détente, relayé par l'équerre de détente, vers le percuteur. Quand la plaque de recouvrement est enlevée, l'ergot de la sécurité Schywie, poussé vers le bas par son ressort et vient bloquer la gâchette.

Ce dispositif a été mis en place pour éviter qu'en démontant un P.08, sans avoir préalablement vérifié l'absence de cartouche dans la chambre, un policier négligent n'appuie sur la gâchette et ne fasse partir un coup de feu.

2- la sécurité Walther, constituée d'une pièce qui vient bloquer la queue de détente lorsque le chargeur est retiré de l'arme. Là encore, si les procédures de manipulation d'une arme sont respectées, ce genre de sécurité n'a pas de raison d'être : tout utilisateur d'arme bien formé ne se contente pas de retirer le chargeur de son arme : il manœuvre la culasse et s'assure qu'aucune cartouche n'est restée dans la chambre puis donne un coup de sécurité en pointant systématiquement l'arme dans une direction non dangereuse.

Le montage de la sécurité Walther exigeait qu'un orifice soit foré dans la carcasse un peu au-dessus de l'arrière du pontet et que l'intérieur de la plaquette gauche soit légèrement limé. Les sécurités Walther furent supprimées quelques années après leur entrée en service. Sans doute nuisaient-elles à la sûreté de fonctionnement de l'arme. Il est rarissime de trouver aujourd'hui un Luger qui en soit encore doté. Par contre, le démontage de la plaque de recouvrement et de la plaquette gauche d'un Luger de police des années vingt permet encore souvent de découvrir le logement dans lequel elle était placée et le léger aménagement de l'intérieur de la plaquette effectué à l'époque.

Les sécurités Schywie ont en général été conservées sur les armes employées jusqu'en 1945. Par contre, sur les P.08 remis en service après guerre en Allemagne de l'Est dans la police



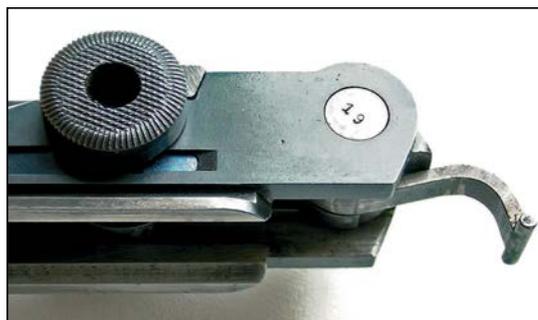
populaire (VOPO), elles ont été supprimées. La présence de deux trous dans le carénage supérieur de la gâchette (un pour le rivet et un pour l'ergot) et d'un trou correspondant au logement de l'ergot de sécurité dans la gâchette témoignent que l'arme en a jadis été munie.

Les P.08 de police présentait enfin des marquages particuliers :

On trouve sur certains exemplaires achetés par la police en 1920 et 1921 des poinçons de réception des services techniques de la police (PTV). Les exemplaires achetés à l'époque nazie portent des poinçons de réception représentant un aigle Schématisé suivi d'une lettre majuscule (L, Cou K généralement).

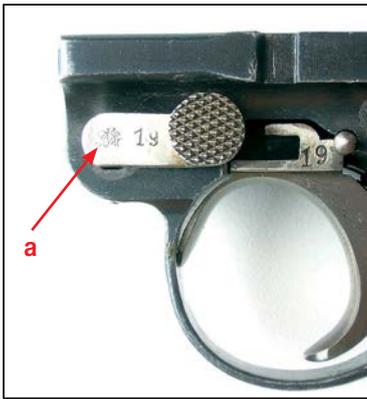
La majorité des autres pistolets de police de l'entre-deux guerre s'identifient uniquement à un marquage d'unité frappé à l'avant de la poignée. ce marquage comporte une Lettre S (Schutzpolizei : police urbaine en uniforme) ou L (Landjägeri : police rurale également en uniforme), suivi des initiales d'une ville ou d'un district provincial (D. pour Düsseldorf, B. pour Berlin, Br.pour Breslau tec.), suivies du numéro du district en chiffre romain et de chiffres de plus petite taille indiquant le numéro d'enregistrement de l'arme dans l'unité.

Pour les armes de la LandJägeri, la lettre L est généralement suivie des initiales de la province dans laquelle était affectée l'arme

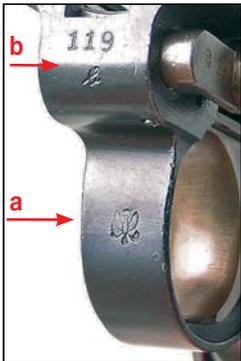


Pistolet posé sur un étui de police datant de 1934. Le rabat des étuis de police est maintenu par une sangle de cuir verticale cousue sur le corps de l'étui et venant se fixer à un téton fixé au rabat à la différence des étuis militaires sur lesquels une sangle oblique est cousue sur le rabat et vient se fixer à une boucle cousue sur le côté du corps de l'étui. Les étuis de la police urbaine étaient en principe de couleur noire, alors que ceux de la police rurale et de la Landjägeri étaient de couleur brune.

Les deux derniers chiffres du numéro de l'arme sont reportés sur l'axe de la genouillère : une disposition adoptée dans les années trente, probablement appliquée à cette arme, lorsqu'elle repassa en atelier pour que soient effacés les marquages de poignée ou supprimée la sécurité Walther.



Le poinçon en forme d'aigle (a), tout à fait inhabituel sur un levier de démontage.



Le numéro de série de l'arme : 119 b. (b) A l'avant du pontet : l'aigle prussien que l'on trouve sur une partie des pontets de P.08 militaires fabriqués avant 1918, confirme que la poignée de l'arme est une pièce d'origine militaire de récupération.

considérée (Sch pour le Schleswig Th pour la Thuringe etc.). Lorsque l'obligation de poinçonner des marquages d'unité sur les armes fut supprimée sous le 3^{ème} Reich, ces marquages furent souvent effacés à la lime et la poignée fut rebronzée ensuite.

Dans la police, chaque P.08 était généralement accompagné d'une dotation de trois chargeurs (numérotés de 1 à 3) :

- l'un placé dans l'arme,
- l'autre dans la pochette de l'étui,
- le troisième généralement conservé en réserve à l'unité.

Des baguettes munies d'un protège-bouche étaient disponibles pour le nettoyage dans les commissariats et les casernes de police.

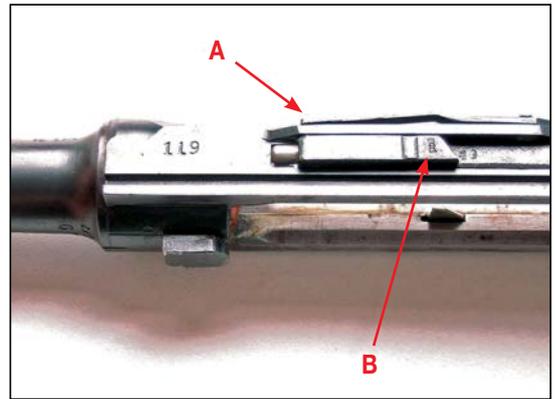
Le rabat des étuis des P.08 de police se ferme en principe par une patte verticale cousue en bas à l'étui et venant se fixer sur un téton métallique riveté sur le rabat (à la différence des étuis militaires qui se ferment par une patte oblique venant se fixer au rabat par une boucle.)

Certains de ces étuis présentent sous le rabat un logement pour une baguette de nettoyage, d'autres non. On trouve très souvent au dos de ces étuis de poinçons d'acceptation des forces de police.

Présentation de l'arme

L'examen du P.08, qui fait l'objet de cet article illustre bien la nécessité dans laquelle s'est trouvée la police en uniforme d'armer au coût minimum d'importants effectifs, en utilisant des P.08 provenant de stocks militaires ou du remontage de pièces disponibles.

Il s'agit d'une arme parfaitement d'origine mais remontée à partir de pièces disparates à la demande des services techniques de la police :



La sécurité Schwyie (a). Le poinçon figurant sur la gâchette témoigne que cette pièce provient à l'origine d'un lot fabriqué à la manufacture royale d'Erfurt.



La glissière porte encore les poinçons impériaux. Toutefois, la présence des poinçons «N couronnés» sur la glissière et le canon (a) et (b) témoigne d'une ré-épreuve effectuée dans le secteur civil sous la République de Weimar.

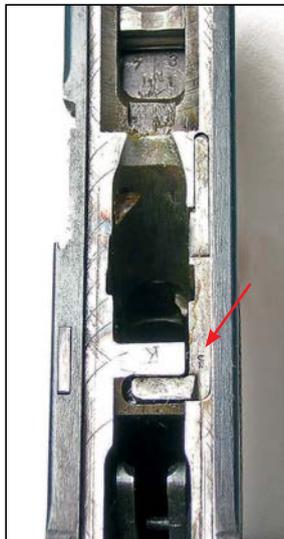
- la glissière a été fabriquée en 1918, elle fait partie de ces séries de pièces de fin de guerre sur lesquelles une encoche pour une hausse de P.08 long était usinées. Ces glissières étaient ensuite indifféremment montées sur des P.08 longs ou standard. Elle est datée de 1918 mais porte également le marquage 1920, qui est une marque de propriété de l'armée d'armistice (Reichswehr).

Bien qu'elle soit en général considérée comme typiquement militaire, cette double datation se rencontre aussi sur un certain nombre de P.08 de police. On ne dispose à ce jour d'aucune explication de cette particularité (y eut-il rétrocession d'armes ou de pièces détachées de l'armée à la police?).

La genouillère porte le marquage des usines

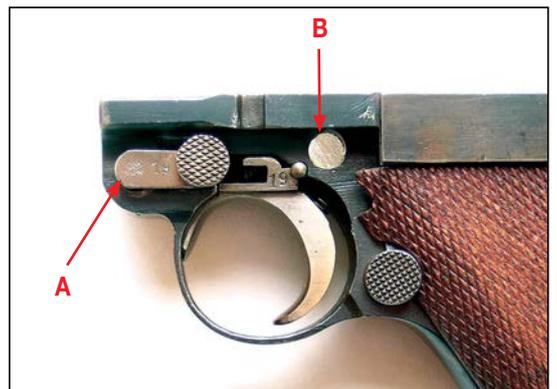


Marquage du dessous du canon et de la glissière. Le nombre 8,87 indique le diamètre du canon sur le plat des rayures.



Poinçon d'Erfurt sur l'arrêt de culasse.

La sécurité Walther, destinée à empêcher le tir quand le chargeur est enlevé de l'arme, ne s'étant pas révélée sûre d'emploi à l'usage, fut supprimée par la suite. On voit ici son emplacement (flèche).





Cette vue montre le marquage DWM de la genouillère. Toutefois, sa pièce arrière est marquée d'un poinçon d'Erfurt.

DWM, mais sa pièce arrière porte un poinçon de réception représentant une lettre gothique couronnée, typique des fabrications de l'arsenal d'Erfurt. Comme en attestent les numéros de série parfaitement homogènes reportés sur les diverses pièces, sans surcharge ni re-limage, ce montage est parfaitement d'origine. Il a du être fait à partir de pièces, jamais montées auparavant, provenant des surplus de guerre.

La présence d'une sécurité Schywie et celle du logement d'une sécurité Walther confirme bien qu'il s'agit d'une arme de police, même si les marquages poinçonnés à l'avant de la poignée ont été manifestement effacés par la suite avant que la poignée ne soit rebronzée.

La qualité de la finition et du bronzage est très supérieure à celle des P.08 de fin de guerre et se rapproche de celle qui était en vigueur avant 1916.

Enfin, particularité intéressante, l'arme a été éprouvée par un banc d'épreuve civil, comme en atteste la présence du poinçon N couronné sur la tête de culasse, la glissière et le canon.

Le levier de démontage porte un poinçon en forme d'aigle que l'on rencontre sur certaines armes de police des années vingt mais il est rare de rencontrer un tel



Comparaison entre une plaquette de P.08 militaire et une plaquette de P.08 légèrement échancrée à sa partie haute lors de l'installation de la sécurité Walther. On notera le numéro de l'arme : 119, poinçonné à l'intérieur de la plaquette.

marquage sur un levier de démontage, il est plus courant de le voir sur le canon ou la glissière.

Conclusion

Bien que beaucoup de questions restent sans réponse à propos de cette arme, mais elle est intéressante en tant que témoignage historique. Autant les règles de fabrication et de contrôle des armes ont été bien fixées jusqu'en 1918 sous le gouvernement impérial et plus tard sous le nazisme, autant les fabrications de l'entre deux guerres sont mal codifiées et reflètent bien la période trouble que traversa l'Allemagne dans les années vingt.

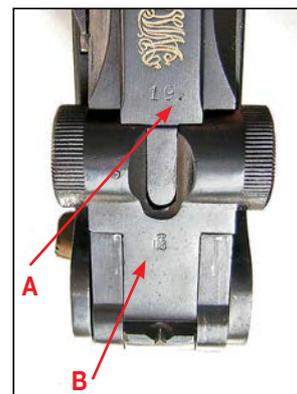
A partir des années trente, la sortie de la crise économique permit de renouveler une partie de cet équipement disparate par des armes neuves. DWM ayant cessé la fabrication de P.08 et transféré sa machinerie aux usines Mauser, les P.08 de police achetés à partir de 1929-1930, puis jusqu'à la guerre furent fournis par Mauser.

1) Outre les fabrications militaires effectuées sur commande de l'armée allemande ou d'armées étrangères, la firme DWM en effet vendait des Luger aux administrations et aux particuliers. L'arsenal royal d'Erfurt, qui produisit également des P08 entre 1911 et 1918 produisait, lui, à usage exclusif de l'armée allemande.

2) Ces étuis peuvent avoir été fabriqués d'origine pour des Luger à canon de 10 cm ou provenir de la transformation d'étuis de P08 longs.



Double date figurant sur la glissière et encoche de hausse à l'avant de cette dernière.



La pièce arrière de la genouillère, bien qu'elle porte le même numéro que l'arme a été remplacée par une pièce provenant de l'arsenal d'Erfurt, comme l'indique le poinçon représentant une lettre gothique couronnée.

Poinçon impérial et marquage « rc » couronné typique des fabrications Erfurt sur le canon.



Poinçon d'épreuve civil N couronné sur la glissière.



La pièce arrière de la genouillère porte les deux derniers chiffres du numéro de l'arme (119). La signification du point qui suit le 19 nous est inconnue.



Texte et photos :
Marie-Hélène et Jean-René Clavet

4^{ème} partie

Le fusil d'infanterie prussien

Le Dreyse modèle 1862



La production du fusil Dreyse, modèle 1862, fut déjà évoqué sous l'angle quantitatif. L'aspect qualitatif peut sembler à son tour intéressant.

Au milieu du dix-neuvième siècle, les armes issues des manufactures prussiennes se montrent bien supérieures à celles usinées dans les centres d'autres états comme le royaume de Bavière ou l'empire d'Autriche. Cette supériorité manifeste s'explique par la meilleure qualité des matériaux utilisés, un travail plus mécanisé, une finition beaucoup plus soignée, ainsi que par un contrôle strict et sévère tout au long de l'usinage de chaque arme.

L'infanterie saxonne pendant la guerre de 70 : A la droite des hommes d'un régiment d'infanterie de ligne armés de Dreyse 62, un chasseur avec sa carabine modèle 1865.

L'infanterie bavaroise fut la seule, parmi les états allemands, à ne pas être armée de fusils du système Dreyse. Ici un fusil Podewils-Lindner modèle 1858/66 anciennement à percussion et transformé à chargement par la culasse.

Les sources de l'armement des états allemands

De façon apparemment paradoxale les petits États allemands, bien moins vastes et puissants, que le royaume de Prusse réussissent à fournir, en ce milieu du dix-neuvième siècle, des armes de qualité à leur contingent. La plupart d'entre eux

pourtant ne disposent pas de manufacture et doivent passer commande hors de leurs frontières. Une des principales sources d'approvisionnement se situe en Belgique et plus précisément dans la ville de Liège où oeuvrent d'excellents maîtres armuriers. Dans d'autres cas, ces États peuvent s'adresser à une des entreprises privées de la ville prussienne de Suhl, spécialisées dans la production d'armes de qualité.



Parfois la manufacture wurtembergeoise d'Obernordorf se trouve sollicitée ou encore l'entreprise de Crause à Herzberg dans le royaume du Hanovre.

En 1862 la Prusse bénéficie outre de ses trois manufactures nationales, celles de Spandau, Erfurt et Dantzig, de l'entreprise de Dreyse à Sömmerda et d'autres sociétés privées situées dans la ville de Suhl. Dans tous ces lieux, des commissions, placées sous l'autorité du Ministère de la Guerre, veillent à la qualité de la production.

La sanction des poinçons

Le fusil d'infanterie Dreyse 1862 se compose de plus d'une trentaine de pièces ou d'éléments différents, sans compter les vis ni les goupilles. Son mécanisme est plus complexe que celui d'un classique système à percussion ; sa fabrication exige donc une rigueur toute particulière, garante du bon fonctionnement ultérieur de l'arme. Au final la réalisation d'un Dreyse modèle 1862 nécessite plus d'un demi millier d'opérations. Ces opérations sont scandées par l'apposition de poinçons à un endroit précis du fusil. Ces poinçons se présentent sous la forme d'une lettre majuscule en écriture gothique, surmontée d'une couronne. Il s'agit de la lettre initiale du nom du réviseur. Il existe trois tailles différentes de poinçons ; les grands mesurent environ quatorze millimètres, les moyens sept et les petits quatre. Pour chaque pièce, chaque ensemble, ou chaque opération particulière un descriptif très précis définit les éléments qui doivent être examinés et appréciés lors du contrôle, et mentionne également l'ordre dans lequel il doit s'effectuer. Certaines phases complexes de l'élaboration d'un fusil sont contrôlées en deux temps. Si le premier est jugé satisfaisant la lettre initiale seule est frappée. Elle ne sera complétée par une couronne que si le deuxième temps de l'opération donne également satisfaction.

Outre les poinçons, un numéro de série, composé au maximum de quatre chiffres, est frappé sur toutes les pièces du fusil au fur et à mesure de sa fabrication. Les petites pièces ne comportent, en général, que les deux derniers chiffres de ce numéro de série dont le but est de faciliter le montage de l'arme en cours de production. Les têtes de vis reçoivent ce numéro en tout dernier lorsque le fusil est entièrement terminé.

Les finitions témoignent du souci de la qualité de l'arme. De nombreuses pièces sont cémentées et mises en couleur. Le ressort plat d'arrêt, celui de la détente et la détente sont bleuis ainsi que la pièce conductrice. Le canon est bronzé à la couche.

Les marquages particuliers

L'indication du modèle apparaît sur la partie postérieure du pan latéral gauche de la boîte de culasse sous l'abréviation «Z.G. Mod. : 62» (Zündnadelgewehr soit fusil à aiguille modèle 62). Sur le pan immédiatement supérieur figure la manufacture d'origine. Pour les fusils issus de la firme de Nicolaus Dreyse, la mention «Soemmerda N.D.» se retrouve pendant les années de production allant de 1862 à 1864. Le 22 mars 1864 Guillaume 1^{er} anoblit Dreyse en reconnaissance des services rendus à la patrie. A partir de cette date les initiales N.v.D. remplacent les précédentes sur les armes produites à Sömmerda. Elles seront présentes jusqu'en 1867, année de la mort de Nicolaus, alors âgé de quatre vingts ans, bien que Dreyse ait officiellement abandonné la direction de son usine à son fils Franz en 1857, les lettres initiales F.v.D. n'apparaîtront sur les armes issus de Sömmerda qu'à partir de 1867, après le décès de son père. En ce qui concerne les manufactures de l'Etat productrices de fusils d'infanterie modèle 1862, elles sont au nombre de trois, Spandau Dantzig et Erfurt. Le nom de la manufacture d'origine est frappé au même

Quatre bataillons de chasseurs bavarois étaient armés au début de la guerre franco-allemande de 70 de ce très performant fusil d'infanterie Werder modèle 1869 tirant une cartouche métallique.

6 août 1870, bataille de Spicheren. Les troupes prussiennes formées en colonne de compagnie montent sous le feu nourri de l'adversaire à l'assaut du Rotherberg. Au cours de cette journée, les troupes allemandes, quoique victorieuses, accusent de graves pertes très sensiblement supérieures à celles subies par les Français.



Sur les faces latérales droites de la boîte de culasse et du canon se présente une série de poinçons de contrôle qui correspondent aux diverses étapes du travail effectué lors de l'usinage de ces deux éléments du fusil.



Sur la partie postérieure gauche de la boîte de culasse se trouve mentionné l'indication du modèle sous la forme abrégée, en lettres gothiques, Z.G. Mod : 62. Sur le pan supérieur est mentionné le nom de la manufacture d'origine, ici Erfurt, surmonté de l'aigle prussien avec le monogramme royal F.W.



Fantassin hessois, en tenue de campagne, armé de son fusil Dreyse 1862, avec, suivant le règlement en vigueur, la baïonnette fixée en permanence au bout du canon. Ce cliché date de la mobilisation. (collection musée de Rastatt)



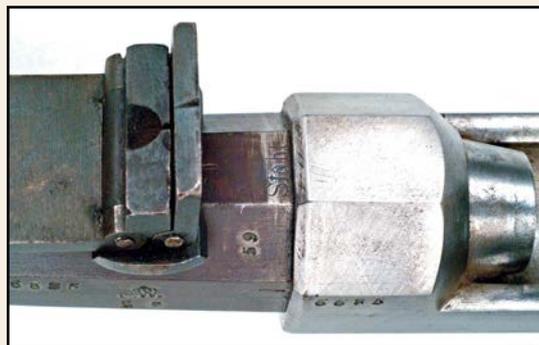
emplacement que celui de la firme de Sömmerda. Il est surmonté d'un aigle aux ailes déployées, portant le monogramme royal F.W.

Le pan supéro-latéral droit de la partie postérieure de la boîte de culasse comporte généralement deux dates. La première correspond chronologiquement à l'année de fabrication du fusil et est apposée dans l'entreprise d'origine. La seconde date représente l'année d'attribution dans le corps et se trouve frappée en dessous ou à côté de la précédente. Cette opération s'effectue dans l'unité, vraisemblablement en même temps que les marquages réglementaires sur le retour de la plaque de couche.

L'indication du calibre exact du fusil se trouve indiqué sur le pan supéro-latéral gauche de la tête de la boîte de culasse. Ce calibre est donné en centième ou en millième de Zoll prussien. Ainsi, par exemple le nombre 59 correspond à un calibre de 15,43 mm. Ce nombre est frappé perpendiculairement à l'axe du canon.

Le pan inférieur du canon comporte au niveau de sa partie postérieure un poinçon particulier sous la forme d'un aigle héraldique stylisé. Il s'agit d'un marquage apposé lorsque le canon a subi sans dommage l'épreuve du tir d'une cartouche comportant une double charge de poudre.

Il existe sur le pan latéral droit de la boîte de culasse, juste en arrière de sa tête, un trait vertical gravé profondément dans le métal. La distance entre ce trait et l'extrémité postérieure de la boîte de culasse



Sur le pan supéro-latéral gauche du canon se trouve mentionné le calibre exact du fusil en centième de Zoll. Dans le cas présent 59 ce qui correspond à un calibre de 15,43 mm.



Parmi les nombreux poinçons présents sur le pan inférieur du canon figure un aigle héraldique stylisé frappé lorsque le tir d'une cartouche renfermant une double charge de poudre s'est révélé sans dommage pour le canon.



Au moment de l'apposition des deniers poinçons de réception et de contrôle le monogramme royal, F.W. sous couronne, est frappé sur la face latérale gauche du canon juste en dessous de la hausse. Il surmonte deux autres petits poinçons de contrôle.

correspond exactement à la longueur totale que doit avoir l'aiguille prise dans son ensemble, c'est à dire avec ses trois parties, précédemment décrites. Cela permet de s'assurer lors du remplacement d'une aiguille que la nouvelle comporte bien la juste longueur nécessaire au bon fonctionnement de l'arme.

L'attribution des nouveaux fusils modèle 1862

En 1867, les premiers fusils modèle 1862 quittent les dépôts d'artillerie et les arsenaux pour être distribués aux bataillons de

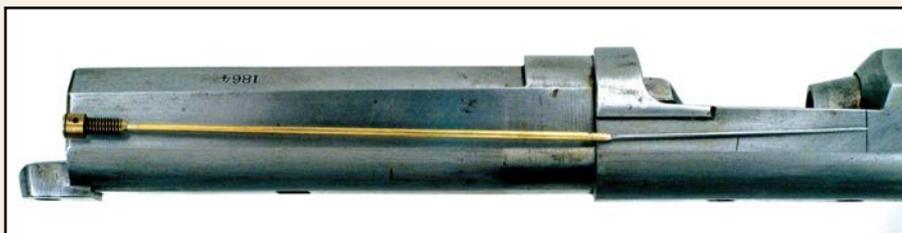
fusiliers des trente-deux premiers régiments d'infanterie prussiens. Un an plus tard, les deux autres bataillons de ces mêmes régiments reçoivent à leur tour ce nouveau fusil d'infanterie. Puis en fonction du rythme de la production d'autres régiments du royaume de Prusse vont pouvoir être armés de ce modèle 1862. Toutefois le ministère de la Guerre souhaite que l'armée puisse disposer d'une réserve d'armes suffisantes en cas de conflit. Si bien que le recensement pratiqué en février 1870 indique que si 129.525 fusils 1862 sont en service, 242.560 demeurent dans les dépôts. Alors que, à la même époque, 332.821 Dreyse 1841 restent toujours en service dans les unités contre 117.590 dans les réserves.

Quelques mois plus tard, en juillet, au moment de la mobilisation la situation marque encore une évolution puisque les chiffres officiels indiquent que 137.339 fusils ont été distribués à la troupe et que 254.447 se trouvent dans les dépôts d'artillerie et les arsenaux. Si bien que, au moment de la déclaration de guerre, de nombreux régiments d'infanterie prussiens restent armés du vieux fusil modèle 1841, même s'il s'agit majoritairement d'unités de la Landwehr. Durant les mois du conflit franco-allemand, la production continue et 42.781 fusils d'infanterie du nouveau modèle sont distribués à la troupe en remplacement des armes détruites ou perdues lors des combats.

Le marquage régimentaire est frappé sur le retour de la plaque de couche. Il se compose du nom ou du numéro du régiment, de la désignation de la compagnie et du numéro d'attribution dans l'unité. Ce dernier élément est à distinguer du numéro de série qui figure sur les pièces constitutives de l'arme.

L'ironie du sort

Après Sadowa, la Prusse avec vingt et un autres États forme la Confédération du Nord. Ce nouvel ensemble politique remplace l'ancienne Confédération Germanique et se trouve placée sous l'autorité de la monarchie prussienne. L'armée fédérale adopte l'organisation et l'armement des troupes prussiennes. Les anciens alliés de l'Autriche doivent donc donner à leur infanterie le fusil Dreyse modèle 1862, acheté à la Prusse, à la place des anciennes armes à percussion. Si bien que les régiments d'infanterie de la Saxe, du Hanovre, ou du Grand-Duché de Hesse seront armés de façon plus moderne que certains régiments d'infanterie prussiens durant tout le conflit franco-allemand de 1870.



Il existe sur le pan latéral droit de la boîte de culasse un trait vertical. La distance entre ce trait et l'extrémité postérieure de la boîte de culasse correspond exactement à la longueur totale que doit avoir l'aiguille prise dans son ensemble. Cela permet de s'assurer qu'une aiguille présente bien la longueur nécessaire pour le tir d'une cartouche.

Les états du sud

Depuis l'éviction de l'empire d'Autriche du paysage politique allemand, à côté de la Confédération du Nord, il existe trois autres pays indépendants mais liés par des conventions militaires à la Prusse, ce sont les États du Sud. Il s'agit du Grand-Duché de Bade et des Royaume du Wurtemberg et de Bavière. Les deux premiers vont, dans le cadre des traités signés avec Berlin, adopter pour leur infanterie des armes du système Dreyse conçues en partie par transformation de leurs anciens fusils à percussion au calibre de 13,9 mm. D'autres modèles, toujours conçus suivant le système Dreyse, seront construits neufs pour compléter la dotation. Ces fusils d'infanterie tirent la même cartouche Dreyse modèle 1855 que le modèle prussien 1862.

Le royaume de Bavière adopte dans le même temps deux solutions différentes pour armer son infanterie. Les anciens fusils à percussion modèle 1858 sont transformés pour pouvoir être chargés par la culasse, mais le mode de mise à feu se fait toujours par le biais d'une amorce de fulminate de mercure placée sur la cheminée. Le calibre initial de 13,9 mm. est également conservé. Il résulte de ces dispositions que la cartouche combustible destinée à ce type d'armes est particulièrement fragile et sensible à l'humidité. Parallèlement un fusil à calibre réduit, système Werder, à chargement par la culasse et tirant une cartouche métallique est adopté dès 1869. Mais les capacités de production ne purent permettre que l'armement de quatre bataillons de chasseurs au moment de la déclaration de guerre. Si bien, qu'au cours du conflit franco-allemand de 70, l'infanterie bavaroise se trouve dotée de deux systèmes de



Le marquage régimentaire est frappé sur le retour de plaque de couche du fusil. Ici il s'agit de la 2ème compagnie du 9ème régiment d'infanterie de ligne prussien. Le nombre 80 correspond au numéro matricule de l'arme dans l'unité.

Le 1er régiment d'infanterie hanséatique près de Loigny-Pourpry, le 2 décembre 70.





Sur le bois, le numéro de série est frappé à l'intérieur de la monture au niveau de l'encastrement de la boîte de culasse.



La Saxe reçut dès 1867 des fusils Dreyse 1862 ; celui-ci fut attribué à la 7ème compagnie du Régiment d'infanterie saxon numéro 7. 183 correspond au numéro matricule dans l'unité.



Ce fusil fut attribué à la 6ème compagnie du 2ème régiment d'infanterie hessois.



Ce poinçon visible sur la face latérale droite du fût, au dessus du pied du pontet, sous la forme d'une grande lettre gothique sous couronne est le premier apposé sur le bois. Il signifie que la monture est entièrement terminée mais qu'il faut encore y adapter le canon avec la boîte de culasse et toutes les garnitures.

fusils tirant des munitions différentes, cette situation hybride ne pouvant que compliquer les problèmes d'approvisionnement en munitions.

La transformation Beck et Redlich

Dès l'année 1868 le ministère de la Guerre prussien, très conscient que le système Dreyse se trouve dépassé, ordonne de tester des modèles d'armes en service dans d'autres armées étrangères. Les faiblesses du système Dreyse sont bien connues et son créateur avait proposé sans succès des solutions pour pallier au principal défaut de ses armes, le manque d'étanchéité entre la tête de culasse et la chambre. En outre le calibre, relativement élevé par rapport à celui des armes qui viennent d'être adoptées à l'étranger, confère au fusil d'infanterie prussien des qualités balistiques bien inférieures. Et si trois cents fusils Dreyse à aiguille surpassaient

neuf cents à percussion, conçus pour tirer la balle Minié, trois cents Chassepot, suivant les études effectuées, se montrent supérieurs à cinq cents Dreyse.

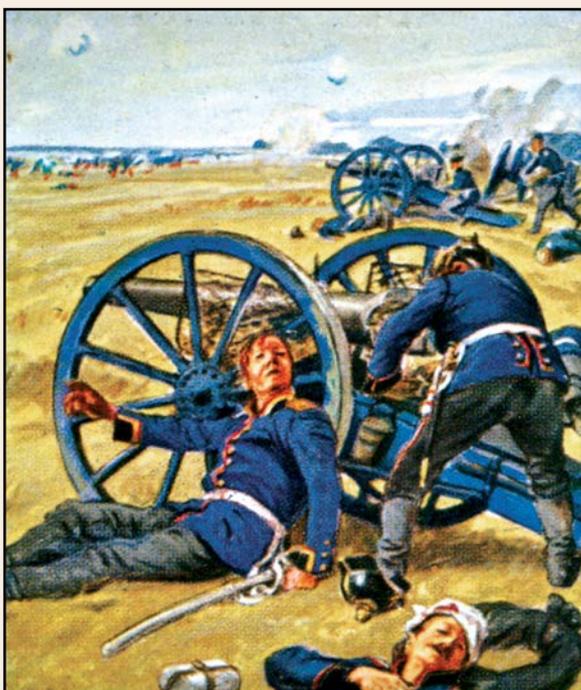
En 1869 deux cadres de la manufacture de Spandau, Beck et Redlich, présentent un projet d'amélioration du système Dreyse. Le 13 juillet de cette même année commencent des essais pour tester l'efficacité du projet présenté. Ces essais s'avèrent tout à fait concluants puisque le 23 avril 1870 il est décidé de transformer suivant cette méthode les Dreyse en dotation. Mais le climat de tension politique avec le gouvernement français vient interrompre le travail en cours. La guerre est déclarée. L'infanterie des États allemands part en campagne avec un armement bien inférieur à celui de l'adversaire qui peut ouvrir un feu meurtrier à plus de mille mètres tandis que les troupes allemandes ne peuvent riposter efficacement qu'à partir de cinq à six cents mètres.

Ce retard dans la réalisation de la modernisation des armes du système Dreyse, qui ne pourra s'effectuer qu'après la guerre de 70, se soldera par des pertes très importantes dans les rangs des fantassins allemands, surtout durant les premiers mois du conflit.

Principales sources : «Das Zündnadelgewehr, eine militärtechnische Revolution im 19. Jahrhundert», ouvrage collectif sous la direction de Rolf Wirtgen, Verlag E.S. Mittler & Sohn GmbH, Herford, 1991.

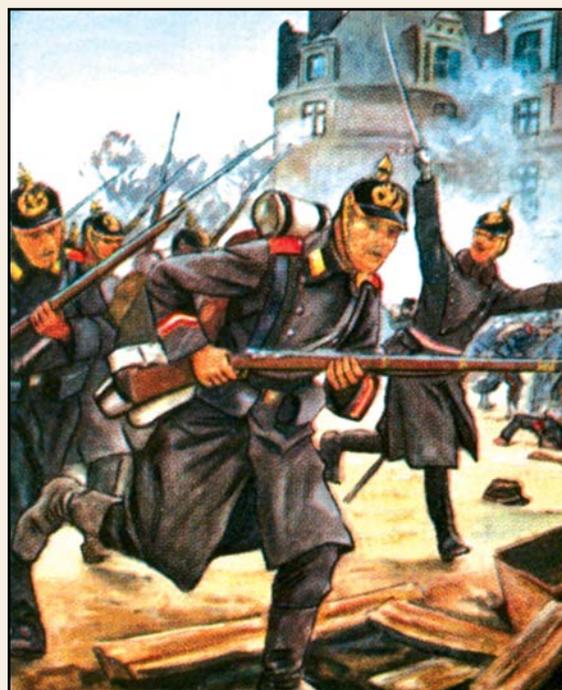
Horst W. Laumanns, «Parole ist Sömmerda», série d'articles parus dans le D.W.J. en 1984.

Remerciements : Nous tenons à remercier monsieur le docteur Niemeyer et son équipe qui nous ont permis d'accéder aux superbes collections du musée de Rastatt. Que soit remercié également pour son aide amicale le capitaine Udo Lander. Nous souhaitons exprimer notre gratitude à monsieur Antonius W. Rauch qui accepta de nous ouvrir sa superbe collection de cartouches.



Le 4ème régiment d'infanterie hessois lors de l'attaque du château de Chambord.

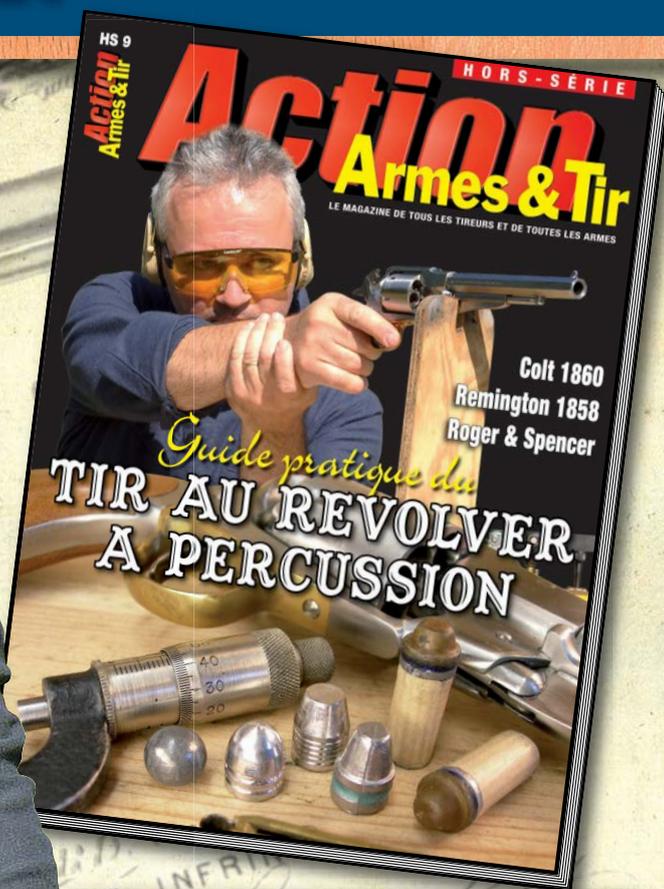
Le 9ème régiment prussien d'artillerie de campagne, le 18 août, 1870 près de Verneville. L'artillerie doit suppléer au manque de puissance de feu de l'infanterie allemande.



Guide pratique du TIR AU REVOLVER A PERCUSSION

HORS SÉRIE N°9 - 13,60 €

Action
Armes & Tir



BON DE COMMANDE

A découper ou à recopier et à retourner rempli avec votre règlement à : Régi-Arm - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris

- Je désire recevoir Action Guns hors série N°1 : **LES PISTOLETS 22 LR À UN COUP** (15,85 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°2 : **LES TROUPES D'ÉLITE EUROPÉENNES** (15,85 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°3 : **LES PISTOLETS DE COMBAT** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°5 : **LES FUSILS D'ASSAUT** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°6 : **LE FUSIL D'ASSAUT KALASHNIKOV** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°7 : **LES COUTEAUX DE COMBAT** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°8 : **LE PETIT GUIDE DU RECHARGEMENT** (15,85 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°9 : **GUIDE DU TIR AU REVOLVER À PERCUSSION** (15,85 € franco)



Par correspondance en remplissant le bon de commande ci-joint.

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postal :
 Ville :
 Ci-joint mon règlement de : Euros
 Chèque bancaire
 CB n°
 Date d'expiration/..... Signature

INDEX THÉMATIQUE DE LA GAZETTE DES ARMES DU N° 1 AU N° 370 (2)

Voilà enfin l'index thématique de la *Gazette des Armes* en plusieurs parties réalisé par Alain Guittard. Dans ce numéro, l'index est consacré aux **armes réglementaires américaines, britanniques et soviétiques**. Chaque numéro précédé d'un astérisque (*) signifie que ce numéro est épuisé.

ARMES RÉGLEMENTAIRES AMÉRICAINES

Armes blanches	N°
1775-1945 Les sabres américains de 1775 à 1945	160
1830-1880 Le Bowie Knife	51
1832-1872 Les armes blanches réglementaires US d'inspiration française au XIX ^e siècle (1)	*266
1835 La baïonnette américaine Mle.1835 (1): une copie du Mle.1822 français	*259
1835-1878 La baïonnette américaine Mle.1835 (2): une copie du Mle.1822 français	*260
1840-1860 Les armes blanches réglementaires US d'inspiration française au XIX ^e siècle (2)	*267
1855-1861 Les baïonnettes Américaines Mle.1855 (1)	270
1855-1873 Les baïonnettes Américaines Mle.1855 (4)	274
1855-1873 Les baïonnettes Américaines Mle.1873 et leurs fourreaux (1)	364
1860-1865 Le Bowie Knife pendant la guerre de Sécession	*11
1860-1873 Les baïonnettes Américaines Mle.1865 (3)	272
1860 Le sabre de bord Mle.1860 de l'U.S.Navy	340
1861-1869 Les baïonnettes Américaines Mle.1865 (2)	271
1865-1918 La baïonnette des fusils Remington	19
1873-1886 Les baïonnettes Américaines Mle.1873 et leurs fourreaux (2)	365
1873-1886 Les baïonnettes Américaines Mle.1873 et leurs fourreaux (3)	366
1910-1917 Les poignards U.S. Bolo Mle. 1910 et 1917	*234
1914-1918 Les poignards de combat des Sammies :Mle.1904 Hospital Corps,Mle.1909 Machette,Mle.1910 «Bolo Knife», Mle.1917 «Trench Knife»,Mle.1918 «Trench Knife» coup de poing laiton.	145
1916-1945 Le poignard de Scaphandrier de l'U.S. Navy	*268
1917 Le poignard de tranchées U.S.Mle.1917	226
1918 Le poignard de tranchées U.S.MK.I	*227
1943 Les poignards de l'U.S. Navy Mark I et Mark II	*248
1943-1944 Le poignard U.S.M3	*246
1946-1962 La dague-baïonnette pour carabine US M1 et le porte chargeurs pour MAT 49 des «commandos Marines AFN et INDO.	344
1950 Le poignard U.S. 17	*236
1957 Le couteau baïonnette U.S. M6	123
1958 La modification pour la carabine M1 de la baïonnette US M6	362
1963 Le poignard-Baïonnette US -M7 pour fusil M-16	350
Armes de poing	N°
1847-1873 Les fils du Dragon ou la grande famille des Colt «à cheminée»: Colt pocket Mle. 1848 cal.31, Colt pocket Mle. 1849 cal.31,Colt Navy Mle.1851.	34
1847-1882 Un énigmatique Colt Walker «ELG»cal.44 et une Winchester signée Colt	362
1848-1861 Le Colt Dragon,1er, 2ème, 3ème et 4ème Modèle cal.44.	*16
1854-1860 Le pistolet Volcanic - Smith & Wesson Norwich - Smith & Wesson N°1 Pocket Pistol cal.31 - Smith & Wesson N°1 Navy Pistol cal.41 -Volcanic Repeating Arms Cie - Volcanic Navy Pistol cal.41 - Volcanic Carabine cal.41 - New Heaven Arms Cie - Volcanic N°1 Pocket Pistol cal.31 - Volcanic N°2 Navy Pistol cal.41 - Volcanic Carabine cal.41 - Volcanic italien Venditti	*247
1855 Le pistolet-carabine Springfield Mle 1855 cal.58 (14,66 mm)	165
1855 The Pistol Carbine Mle.1855 cal.58 à amorçage Maynard	186
1858-1863 Le revolver Joslyn cal.44	269
1860-1865 Le revolver Savage cal.36	351
1860 Les Colt Mle.1860Armycal.44, Navy 1861 cal.36, Police 1862 cal.36.	45
1860 Le Colt Army Mle 1860 et sa crosse gourde	*166
1860 Un revolver Allen & Wheelock Sidehammer à percussion annulaire cal.32	301
1861-1865 Les armes de poing des Sudistes:Rigdon & Ansley,Leech & Rigdon,Griswold & Gunnison,Columbus Fire Arms Manufacturing,Spiller & Burr, Le Mat,Roger & Spencer.....	94
1861-1865 Les armes de poing des Nordistes 1861-1865 : Colt, Remington, Pettingill , Star, Whitney, Allen & Wheelock.	133
1861-1865 Le revolver Star cal.36 & 44 double et simple action Army et Navy	346
1862-1864 Spiller & Burr cal.36,le revolver de l'armée confédérée	*16
1862 Le revolver Pettengill Army de la Rogers & Spencer & Cie cal.44	350
1863 Les revolvers Remington «New Model»: Mle.Army cal.44-Mle. Navy cal.36»	*144
1868-1869 Le revolver Remington New Model Army 44 converti	208
1873-1884 Le Colt New Line. 32 Pocket cal.32 long et 32 short	356
1873-1890 Le Colt Cavalry Model 1873 (1)	272
1873-1940 Le Colt Cavalry Model 1873 (2)	274
1875-1890 Les revolvers Remington «Frontier» Mle.1875 et 1890 cal.44	*264
1876-1880 Les revolvers américains Merwin & Hulbert cal.44 M&H et 44/40	*237
1878 Les revolvers Merwin Hulbert: «Models Frontier» et «Pocket Army» cal.44/40	360
1882 Le revolver American Arms Co.1er Modèle cal.38 S &W	324
1889 Le revolver Colt Mle 1889 New Navy de l'USN cal:38 long colt	188
1892-1903 Les revolvers Colt «Army» Mies 1892,1894, 1896,1901 et 1903 cal.38»	165
1897-1900 Le pistolet Colt Mle.1900 (1) cal.38 A.C.P.	295

1900-1902 Le pistolet Colt Mle.1900 (2) cal.38 A.C.P.	296
1900 Le premier pistolet automatiques de Colt le ml.1900 cal.38 ACP	*249
1902 Le Colt 1902 «sporting»Auto.1er type cal.38 ACP	342
1908 Le revolver Colt Army Spécial Mle.1908 cal.38 Sp.	171
1911 Essais du Colt Auto.Mle.1911 Cal.45	59
1911 Le pistolet Colt Automatique Mle.1911 cal.45 ACP	*238
1911-1926 Le Colt 45 Auto.Mle.1911	59
1917-1918 Smith & Wesson Mle 1917 et Colt New Service Mle.1907 et Mle.1917 cal.38 long Colt , 45 long Colt et 45 Auto Colt Pistol 1911	159
1921 Autopsie :le pistolet automatique Colt Mle 1911 A1 cal.45	*4
1943-1945 La vérité sur le pistolet «Liberator»	64
1944 La vérité sur le «Liberator» F.P. 45 cal 45	*50
1944 Un Colt 1911 A1 à fléchettes (1)	68
1944 Un Colt 1911 A1 à fléchettes (2)	70
1981 Le «Liberator» cal.45 à 2 coups	*95
1985 Colt 45 Mle.1911 A1 l'heure de la retraite	139
1987 Un Pistolet «U.S Government Model 1911» à CO2 conversion Blaser	161
Armes d'épaule	N°
vers 1790 Les Armes qui ont conquis l'ouest:Kentucky - Plain Rifle cal.50	*1
1851 La carabine Porter à levier de sous garde et à barillet à tourelle cal.50	*234
1851 La carabine Jennings 2ème Modèle cal.54 à magasin tubulaire et percussion	*248
1851-1859 La carabine Maynard 1er et 2ème type cal.35.50 etc.	187
1852-1869 Les carabines et fusils Sharps	31
1857-1865 La carabine Smith à percussion canon basculant et à chargement par la culasse cartouche papier à culot cuivre cal.50	229
1859-1862 La carabine Cosmopolitan à levier de sous garde chargement par la culasse et amorçage séparé cal.52	*240
1860 La carabine Henry cal.44 «Henry Flat» (1)	86
1860 Les fusils Model 1860 Spencer repeating Navy rifle (1) cal.56 R.F	282
1860 Les fusils Model 1860 Spencer repeating Navy rifle (2) cal.56 R.F	283
1860-1865 La carabine Henry (2)	87
1860-1869 Les fusils et carabine Spencer	*4
1861-1863 Les fusils US Musket Mle.1861 et 1863 en cal.58	264
1861-1865 Les carabines de la cavalerie nordiste: pistolet-carabine Mle.1855,carabines:Burnside,Cosmopolitan Mle.1862,Smith,Star,Sharps Mle.1859,Spencer,	110
1861-1865 Les carabines de la cavalerie Sudiste: Cook,Morse,Perry,Rising breech, «Sharps» de Richmond	111
1861-1911 Le fusil Colt Mle 1861 «Special model Rifle» cal.58	180
1862 Le fusil Peabody	37
1862 La carabine Sharps & Hankins Mle.1862 Navy cal.54	353
1864 Le fusil Springfield Mle.1864	138
1864-1865 La carabine Warner de cavalerie US cal:50	188
1865-1871 Le fusil Remington Rolling-Block	*250
1865-1889 Les fusils Trap-Door 45x70 Springfield : Mle.1855-63 ,1873 ,1884 et 1889	*246
1866 -1898 Fusil réglementaire Springfield 1863 modifié Allin «trap door» Ml.1866 cal.58»	270
1868-1871 La carabine Evans à tube magasin rotatif dans la crosse cal.44 Evans	*262
1871-1879 L'Evans Sporting Rifle Transition Model cal.44	354
1881-1899 La carabine Hotchkiss cal.45/70 Gvt.	*253
1884-1902 La carabine Colt Lightning en 44/40.	*235
1889-1964 Le fusil Krag-Jorgensen Mle.1892 et 1898 cal.30 (7,62 mm)(1)	113
1889-1964 Le fusil Krag-Jorgensen Mle.1892 et 1898 cal.30 (7,62 mm):(2)	115
1892-1905 Le fusil Krag-Jorgensen américain Mle.1899 cal.30x40	*244
1903 Le Springfield Mle.1903 cal.30,06	37
1903 Le fusil américain Springfield Mle.1903 (1)	*231
1903-1910 Le fusil automatique Winchester Mle.1907 en cal.351	*252
1903-1993 Les variantes et accessoires du fusil américain Springfield Mle.1903(2) M1903 Mark I	*232
1917 Un fusil «bouche-trou»,l'US 17 (1)	*104
1917 Un fusil «bouche-trou»,l'US 17 (2)	105
1917-1918 Le fusil d'infanterie à répétition US 17 cal.30.06	*235
1917-1920 Le Fusil Springfield Mle.1903 conversion automatique de 40 coups Pedersen-Device cal 30 Model 1918 pistol	336
1919 La carabine d'entraînement Américaine : la Savage NRA Mle.1919	333
1919-1936 Le fusil M1 Garand 1ère Partie :le développement	307
1922 Les carabines d'entraînement Américaines: U.S.Rifles cal 22. M1 et M2 (1)	309
1925-1942 Les carabines d'entraînement Américaines: U.S.Rifles cal 22. M1 et M2 (2)	310
1936-1945 Le fusil M1 Garand (2)cal.30,06 : présentation,fonctionnement et démontage	308
1936-1957 Le fusil Garand M1 cal..30 (7,62mm)	38
1940 L'USM1 et le système d'armes intermédiaires	*42
1940 La carabine semi automatique Smith & Wesson	

1940 Mk 1 cal.9mm	312
1940-1945 Le fusil M1 Garand (3) :les variantes de fabrication pendant la seconde guerre Mondiale	309
1940-1945 Le fusil M1 Garand (4) :les accessoires	311
1940-1960 La carabine USM1 cal..30 (7,62mm)	*41
1941 Le fusil Johnson à magasin rotatif cal.30,06	*55
1941 La carabine U.S.M1 (1) : développement et description	292
1941-1944 La carabine U.S.M1 (6):les modèles et fabricants	293
1941-1944 La carabine U.S.M1 (3) :marquages et fabricants	294
1941-1944 La carabine U.S.M1 (4):évolution des bois des garnitures,du boîtier et de la hausse	295
1941-1945 La carabine U.S.M1 (5):évolution des éléments du bloc de détente,de la culasse, de la pièce de manœuvre et du canon	296
1942 La carabine US cal.30M1 et 30 short	220
1942 Les carabines d'entraînement Américaines automatique en 22 Lr.:La carabine Mossberg 42 M-B	337
1942-1945 La carabine U.S.M1 (6):les modèles dérivés	297
1942-1969 Le fusil M1 Garand (5) :versions Snipers et autres variantes	312
1943 La carabine de survie US M4 cal. «22 Hornet»	81
1957-1965 Le fusil automatique M14 cal.7,62x51	123
1960-1987 Le fusil d'assaut M 16 cal.223 Remington	172
1960 Un fusil US 17 reconditionné en France (changement de la crosse)	289
1968 Le fusil à pompe Ithaca modèle 37 de l'US Army calibre 12	301
1980 Le Riot-Gun dans la police américaine	84
Armes automatiques et collectives	N°
1865-1883 La mitrailleuse Gatling	30
1911-1970 Le fusil mitrailleur Lewis (1)	273
1911-1970 Le fusil mitrailleurLewis (2)	274
1913 Le Fusil-Mitrailleur Lewis	61
1916-1926 Les Thompson de Hartford (1):les pistolets mitrailleurs Mle.1921 et 1928 de fabricationColt	273
1917 Le F.M.BAR (Browning Automatic Rifle)Mle 1918 cal.30,06 US	74
1919 Thompson saga (1):Mle.1919 N°1à 9 cal.45	*149
1919 La mitrailleuse Browning Mle M1919 A6 cal:30	187
1919 La mitrailleuse Browning Mle.1919 A4 (1) cal.30 :présentation	289
1919 La mitrailleuse Browning Mle.1919 A4 cal.30 (2) : fonctionnement, démontage et accessoires	290
1921 Thompson saga (2):Mle.1921 cal.45 chargeur droit ou tambour	*150
1921-1943 Les accessoires des P.M.Thompson (1)	288
1921-1943 Les accessoires des P.M.Thompson (2)	289
1921-1945 Le P.M. Thompson :Mle.1919,1921,1923,1927, 1928,1928 A1,M1 et M1 A1	*11
1921-1945 Les chargeurs pour PM Thompson (1):les chargeurs droits 20, 30 coups cal.45 ACP et 7,63 mm Mauser,conversion 22 Lr.	292
1923-1927 Thompson saga (3): Mle.1923 «Military Model» et carabine Mle 1927	151
1927-1940 Les Thompson de Hartford (2) :les pistolets mitrailleurs Mle.1921 et 1928 de fabricationColt	274
1928-1940 Les Thompson Mies.1928 - 1928 A1 fabrication Savage et Auto-Ordnance (1)	275
1928-1943 Les Thompson Mies.1928 - 1928 A1 fabrication Savage et Auto-Ordnance (2)	276
1928-1945 Le PM Thompson dans la mythe américain	222
1930-1941 Thompson saga (4): Mle.1928 et 1928 A1	153
1930-1949 Les P.M. Thompson en cal 7,63mm et 7,62 mm : copies chinoises ou Thompson d'origine convertie .	300
1940-1942 Le bazooka (1) : la genèse	322
1941-1944 Les Thompson M1 et M1 A1 (3)	279
1942 Le pistolet mitrailleur UD 42 cal.9mm(1) Histoire et présentation	302
1942 Le pistolet mitrailleur UD 42 (2) Marquages, numérotations,accessoires	303
1942 Réflexions sur la numérotation des P.M. U.D.M. 42	306
1942-1943 Les pistolets-mitrailleurs américain US M3 cal.45 (1)	277
1942-1944 Thompson saga (5) :Mle M1 et M1 A1	154
1942-1945 Le bazooka (2)	323
1944 Les armes alliées de Normandie en 1944	130
1944 Les pistolets-mitrailleurs américain US M3-A1 cal.45 (2)	278
1944-1975 Thompson saga (6) suite et fin :copies et fabrication actuelle	155
1958 Le M 16 Colt -la genèse :Armalite-A.R. 15	79
1958-1980 Le M 16 au combat	83
1969 le P.M.Ingram:Mle.10 cal.9mm,Mle.11 cal.380 ACP	49
1998 «Auto-Ordnance Corporation»: les pistolets-Mitrailleurs Thompson (1)	286
1998 «Auto-Ordnance Corporation»: les pistolets-Mitrailleurs Thompson (2)	287
Munitions et grenades	N°
1940 La cartouche américaine de 30" carbine et ses variantes	170
1940-1945 Les grenades à main Américaines de 1940-1945- (1)	*247
1940-1945 Les grenades à main Américaines de 1940-1945- (2)	*248
1940-1945 Les grenades à main Américaines de 1940-1945- (3)	*249
1957 Les cartouches du M16 223 Remington (5,56x45) et de la cartouche civile la 222 Remington	172
1965-1985 Le Blower M.79 :lance grenade réglementaire Américain	138
Sujets divers, équipements, accessoires	N°
XVII ^e -XIX ^e L'armurier des frontières à l'époque coloniale en Amérique du nord	52

1854-1903	Variations sur un thème: les revolvers et les pistolets Smith & Wesson	*9
1856	Les premières armes à répétition de M.Smith et de M. Wesson	*227
1857-1934	Remington : pistolets et revolvers	*11
1862-1865	Les fusils fournis par l'Europe à l'armée confédérée 1862-1865	*243
1911-1945	Les accessoires du Colt Mle 1911 et 1911 A1	*257
1929	Le massacre de la Saint Valentin 14 février 1929 à Chicago	*11
1976	L'arme blindée aux Etats-Unis	37

ARMES REGLEMENTAIRES BRITANNIQUES

Armes blanches	N°	
1844-1851	Les baïonnettes Britanniques à accrochage arrière par ressort à l'embouchoir dites «Système Lovell»	353
1853-1866	Les baïonnettes britanniques le Mle.1853 (1)	292
1853-1867	Des Baïonnettes pour les Snider	186
1859-1879	Les baïonnettes britanniques le Mle.1853 (2)	293
1859-1879	Les baïonnettes britanniques le Mle.1853 (3)	294
1860-1903	Un siècle de baïonnettes Britanniques (1) : à douille (Mle 1853, Martini Henry Mies.1871 et 1876, Martiny-Enfield Mle.1895) - sabre baïonnette (Martini - Henry Mle 1887, Lee Metford et Enfield Mle.1888,P.03)	141
1907-1927	Les baïonnettes britanniques P.07 (1)	280
1907-1939	Un siècle de baïonnettes Britanniques (2) : Sabre baïonnette (P07,US 17,Indian Pattern)	*142
1915-1917	P.07, un retour en arrière fabrication Remington de 1915	292
1915-1950	Les baïonnettes britanniques P.07 (2)	281
1926-1947	Les baïonnettes britanniques (1) :The N°4 Spike bayonet	276
1939-1945	La dague de combat Britannique 1940-1944 dite «Commando»	134
1939-1949	Un siècle de baïonnettes Britanniques (3) : baïonnette crous, N°5 Jungle,Bowie N°7 et N°9	*143
1941-1950	Les baïonnettes britanniques (2) :The N°4 Spike bayonet	277
1942-1995	Les baïonnettes britanniques (3) :The N°4 Spike bayonet	278

Armes de poing

Armes de poing	N°	
1850-1872	Les revolvers Adams.Mle.1851-1852-Mle.1857-Mle.1854-Mle Beaumont-Adams 1856	69
1880-1889	Les revolvers Enfield Mle.1880 Mark I et II cal.476 Enfield	*232
1885-1892	Le revolver Webley WG Army Model cal.455/476 en coffret signé Rigby	365
1892-1957	Les revolvers réglementaires Britanniques de 1892 à 1957 (1) : Webley et Enfield cal.455 et 38	120
1892-1958	Les revolvers réglementaires Britanniques de 1892 à 1957 (2) : le Webley et Enfield cal.455 et 38 au combat	121
1902-1918	Revolver Automatique Webley-Fosbery Mle.1902 cal.455 (11,6mm)	164
1912	Le pistolet semi automatique Webley Mle.1912 de la royal Navy (1) cal.455	*265
1913-1917	Le pistolet semi automatique Webley Mle.1912 de la royal Navy (2) cal 455	*266
1913-1947	Le pistolet Webley & Scott Self-loading .455 Mark I : Royal flying corps Mle 1915 - Royal Navy Mle.1913 - Royal Horse Artillery Mle.1913.	205
1915-1921	Des revolvers Espagnol pour l'Angleterre : Pistol OP N°1 Mark 1 Model 1915 cal. 455	*266
1915-1946	Le revolver Webley MK VI cal. 455 webley	201
1915-1952	Le pistolet Colt 455 Self-loading	205
1922-1957	Le revolver Enfield N°2 MARK I - 1932 «commando» cal.38	201
1940	Le Smith & Wesson British Service K 38/200 cal.380 British	181
1940-1945	Le pistolet signaleur MK.1 et MK.2 utilisé en cabine pressurisée	366
1941-1944	Le pistolet Welrod à répétition manuelle et modérateur de son cal.7,65mm Browning	296
1941-1944	Le pistolet silencieux « Welrod » cal.7,65mm Browning	297
1942	Le pistolet Welrod cal.7,65mm,une arme étrange et inquiétante	*3
1942-1963	Le revolver Webley MK IV 38 cal.380 British	180

Armes d'épaule

Armes d'épaule	N°	
1785-1836	Le Brown Bess	38
1853-1867	Le fusil Anglais Snider cal 577 (fusil Enfield-Snider long Mle.1853-67 - fusil Enfield-Snider court Mle.1853-67 - Mousqueton Enfield-Snider Mle.1855-67 - Carabine Enfield-Snider Mle.1855-67 - Carabine Lancaster-Snider Mle.1853-67.)	186
1853	Un fusil à percussion pour les volontaires Mle.1853 cal.14,60mm	285
1869	Le fusil d'essai Fosbery cal.577	222
1871	Le fusil Martini-Henry réglementaire britannique Cal.11,43 mm	319
1892	Les carabines d'entraînement Britanniques de 1890 à 1945 (1): les armes monocoup Rifle, short, 22-inch; R.F.Mark I (la conversion du «Short Magazine» Lee-Metford Mk.I*)	334
1893-1926	Le fusil «Lee-Metford» Mark.II -caL.303 british	370
1910-1917	Sir Charles Ross et ses Fusils	163
1914-1945	Le fusil Lee-Enfield:N°1 MK.III,MK.III*,N°4 MK.I,MK.I* cal.303 (arbre généalogique des Lee-Enfield).	*14
1926-1954	Les carabines d'entraînement Britanniques en 22 Lr.(2): les armes monocoup «22 RF short rifle n°2» fabrication B.S.A et ISHAPORE	339
1927	La carabine Vickers Target Cal.22 Lr	282
1930-1960	Le fusil de police indigènes Greener MK III cal.12/70 et 14	366
1956-1960	Les carabines d'entraînement Britanniques en 22 Lr.(3): les armes monocoup Rifle n°9 MK I conversion du fusil «Rifle N°4 MK I»	344
1986	Le nouveau système d'armes Enfield :Le SA 80 cal.5,56 mm	155

Armes automatiques et collectives

Armes automatiques et collectives	N°	
1912-1968	Les accessoires de la mitrailleuse Vickers	*263
1915	Le fusil mitrailleur Lewis cal.303,30.06,7,7 japonais	61
1925	Le fusil-mitrailleur Vickers-Berthier Mark I*	*244
1935-1937	Le fusil-mitrailleur BREN (1) :BR=Brno et EN =Enfield BREN ,303 In. Light machine gun	297

1937-1981	Le fusil mitrailleur Bren cal.303 (1):Mk I,Mk II,Mk III,Mk IV.	99
1938-1944	Le fusil-mitrailleur Bren (2):les variantes	298
1938-1945	Le fusil-mitrailleur Bren (3):les accessoires	299
1940-1945	Le fusil mitrailleur. Bren au combat (2)	*101
1941	Les pistolets mitrailleurs Sten (1)	39
1941	La Sten Mark I	*261
1941-1942	Les pistolets-mitrailleurs STEN (1): la naissance les modèles MK et MKI*	356
1941-1943	Le pistolet mitrailleur Lanchester cal.9 mm pour la R.A.F. et la Navy	282
1941-1945	Les pistolets-mitrailleurs STEN (2): les modèles MkII	357
1941-1945	Les pistolets-mitrailleurs STEN (3): les modèles MkIII «Rolled and Wrapped»,les Mk II silencieuses, le démontage de la Sten	358
1941-1945	Les pistolets-mitrailleurs STEN (4): les modèles MkIII	359
1942	Les pistolets-mitrailleurs Sten. Accessoires :les chargeurs (8)	363
1942	Les pistolets-mitrailleurs Sten :Accessoires (9)	364
1944-1945	Les pistolets-mitrailleurs STEN (5): les modèles MkV	360
1944-1945	Les pistolets-mitrailleurs STEN (6): évolutions de détails	361
1944-1945	Les pistolets-mitrailleurs STEN (7): accessoires	362
1953	Le pistolet mitrailleur Sterling L 34 A1 à silencieux cal.9mm Para.	*231

Munitions, Armes explosives

Munitions, Armes explosives	N°	
1865	Les cartouches 577 Snider	186
1915-1918	Projectors et batteries Livens :bombes de chlore liquide	196
1915-1970	La grenade Mills (reconnaitre ses variantes)	109
1943-1951	Le Lance roquette Britannique P.I.A.T. charge creuse de 89 mm	367
1977	Mini-calibre, maxi-espoir: le 4,85mm atteindra -t-il la dimension internationale	45
1979	Cartouche de tir réduit à Air comprimé cal. 4, 5, ou 5,5mm	69

Unités, opérations, manœuvres

Unités, opérations, manœuvres	N°	
1879-1902	L'armement des troupes Britanniques 1879-1902 armes légères (1)	103
1879-1902	L'armement des troupes Britanniques 1879-1902 armes lourdes (2)	113
1914-1918	L'armement du fantassin de l'armée britannique 1914-1918	*255

Artillerie, blindés

Artillerie, blindés	N°	
1916-1941	Les canons de 15 pouces de l'I.W.M.	*50
1934	Le fusil antichars «Boy» de l'armée Britannique cal.55 (14x99 mm)	337

ARMES REGLEMENTAIRES RUSSES ET SOVIETIQUES

Armes blanches	N°	
VIIIè-XXè	Les cimenterres du Caucase	*251
XIXè-XXè	Le charme piquant du Caucase :les Kindsjal	154
1792-1992	Les armes blanches des Cosaques du Kouban	225
1810-1917	Les dagues Russes et leur dragonnes	146
1827-1881	Les sabres Cosaques réglementaires (1) : Sabre de cavalerie Mle.1827, Les Chahkas Mle.1838 et 1834/1889	290
1854-1856	Les armes Russes de la guerre de Crimée: armes blanches des troupes à pieds, fusil Mle.1839 et carabine mle.1851 cal.21,59 mm	350
1881-1917	Les Armes blanches Russes 1881-1917 : (1) les armes de combat	107
1881-1917	Les Armes blanches Russes sous le règne d'Alexandre III 1881-1917 : (2) les armes de parade	126
1881-1917	Les Armes blanches Russes sous le règne d'Alexandre III 1881-1917 : (3) les armes de récompense et d'honneurs	140
1881-1917	Les sabres Cosaques réglementaires (2) : Chachka de troupe et d'officier Mle.1881	291
1940-1955	Le poignard des parachutistes Soviétiques de 1940	286
1947-1992	La baïonnette Kalashnikov 47 (1)	221
1947-1992	La baïonnette Kalashnikov 47 (2)	224
1955	La dague Mle.1955 d'officier Soviétique	138

Armes de poing

Armes de poing	N°	
1848-1855	Le pistolet des Cosaques en Crimée Mle.1848	218
1856	Un pistolet de marines Russe Mle.1856 (copie du Mle 1849 Français)	65
1870	Le revolver Galand de la marine Russe Mle.1870 cal.10,67 mm (4,2 lignes)	*101
1871-1880	Le Smith & Wesson Russian:1er, 2ème et 3ème Model cal.44 Russian	118
1887	Le revolver Nagant Mle.1887	204
1895	Le revolver Nagant Mle.1895 cal.7,62 mm (3 lignes)	109
1915-1916	Histoire d'un Colt Mle.1911 Cosaque	318
1930-1954	Les pistolets Tokarev Mle.1933 cal.7,62mm	28
1933-1954	Le Tokarev TT 33	51
1933-1954	Le P.A. Tokarev TT 33 cal.7,62mm (interchangeable avec la 7,63 Mauser)	145
1951	Le pistolet Soviétique Stechkin cal.9mm Makarov	304

Armes d'épaule

Armes d'épaule	N°	
XIX è-XX è	La curieuse carabine du trappeur Sibérien	160
1828-1860	Les fusils réglementaires Cosaques (1) :Mle.1832 à silex, Mle.1846 à percussion, Mle.1860 à percussion.	286
1827	La carabine à silex de tirailleur Finnois de la Garde Mle.1827 cal.15,24mm	*242
1843	La carabine Russe Mle.1843 cal.7 lignes (17,78mm) (P.J. Malherbe à Liège)	89
1856-1869	La saga du fusil Russe Mle.1856 (5): le fusil de Marine Conversion Baranoff Mle.1869	335
1858-1866	La saga du fusil Mle.1856 (1) : à percussion	*265
1866	La saga du fusil Mle.1856 (2) : Le système Terry Normann Mle.1866	*267
1867	La saga du fusil Mle.1856 (3) : Le fusil Carlé à aiguille à tir rapide Mle.1867	270

1869	La saga du fusil Mle.1856 (4) :Le fusil Krnka à tabatière Mle.1869 cal.6 lignes	271
1873-1887	Les fusils réglementaires Cosaques (2): fusil Berdan Mle.1873 cal.10,67mm	287
1877	Les fusils russes «KRKA et BERDANS» contre Winchester turques : Krnka Mle. 1869 cal.15,24mm - Berdan I Mle.1868 cal.10,67mm»	162
1877-1878	Le fusil Evans chez les Russes (courriers des lecteurs)	72
1891-1914	Les fusils réglementaires Cosaques (3) : Fusil Mosin Nagant Mle.1891 cal.7,62mm	288
1891-1917	Le fusil de 3 lignes (7,62 mm) Mosin-Nagant Mle.1891 (1)	*11
1891-1917	Le fusil de 3 lignes (7,62 mm) Mosin-Nagant Mle.1891 (2)	112
1891-1930	Le fusil Mosin-Nagant le fusil de trois lignes Mle.1891-1930 (3)	121
1891-1930	Le fusil Mosin-Nagant (1) cal.7,62 mm	224
1891-1944	Le fusil Mosin-Nagant (2)	225
1914-1916	Le fusil Winchester Mle.1895 cal.7,62 (3 lignes) au service du Tsar	158
1914-1916	Le fusil Winchester Mle.1895 Russe	363
1956	La carabine Soviétique d'entraînement Mosin-Nagant en 22 Lr.	308

Armes automatiques et collectives

Armes automatiques et collectives	N°	
1889-1910	La mitrailleuse Russe Maxim Mle.1910(1) développement et emploi	362
1910-1938	Les Fusils-Mitrailleurs Soviétiques R.P.D. et R.P.D.M cal.7,62 x39 mm	*47
1910-1943	La mitrailleuse Russe Maxim Mle.1910	365
1928-1941	Le fusil mitrailleur Degtyarev D.P. 28 cal.7,62x54 R	226
1934-1944	Le pistolet mitrailleur Shpaqin PPSH 41 cal.7,62 mm Tokarev	*233
1935-1945	Le pistolet mitrailleur soviétique PPD 40 cal.7,63 mm	264
1943	Le fusil d'assaut soviétique Simonov SKS en 7,62 x 39	182
1943	Le pistolet mitrailleur Sudaev PPS 43 cal.7,62 mm Tokarev	*237
1943-1992	Chronique Kalashnikov :la genèse du fusil d'assaut (1)	221
1943-1992	Chronique Kalashnikov :fonctionnement et munition (2)	222
1943-1992	Chronique Kalashnikov :de Staline à Gorbatchev (3)	223
1947	1947-Le Kalashnikov A.K.47	*43
1947-1956	Une coupe d'arsenal de la célèbre Kalashnikov (Mle.chinois A.K.56)	284
1953	Le fusil mitrailleur Soviétique RPD (Gegtyarev) cal.7,62x32 mm	284
1959-1960	L'AKM fabrication simplifiée de l'AK 47	223
1962	Le R.P.G. 7	133
1970	Le Pulemet Kalashnikov Mle.1970 (P.K.70), mitrailleuse légère cal.7,62mm	70
1970	Le lance-grenades Soviétique AGS 17	*246
1976	Le fusil d'Assaut Soviétique AK 74 au calibre 5,6x39	73

Munitions, Armes explosives

Munitions, Armes explosives	N°	
1899-1937	Les bandes d'alimentation pour mitrailleuse Maxim Russes	364
1914-1917	Les grenades antibarbels du Cpt.Novitski et du preparochthik Federov	198
1914-1945	Les grenades soviétiques	178
1943	La cartouche Soviétique de 7,62 x 39 M 43 ou «7,62 mm Kalashnikov» (1)»	161
1943-1986	La cartouche Soviétique de 7,62 x 39 M 43 ou «7,62 mm Kalashnikov» (2) production des pays satellites	162
1945-1999	L'URG-N,une grenade d'entraînement soviétique	295
1947-1989	Une grenade à main d'exercice de l'ex pacte de Varsovie Mle URG-N	351
1974	La cartouche soviétique de 5,45x40 Modèle 1974	163

Sujets divers,équipements,accessoires,uniformes.

Sujets divers,équipements,accessoires,uniformes.	N°	
1891-1944	Munitions et accessoires du Mosin-Nagant	229
1940-1945	Le coupe barbels du Colonel N. Goulkevitch à monté sur la baïonnette du fusil Mosin Nagant 1891 et 1891/28 et 30	*267

BON DE COMMANDE

Remplissez ou recopiez très lisiblement ce bon de commande et retournez-le avec votre règlement par chèque à l'ordre de Régi'Arm 15 rue de Cronstadt - 75015 Paris

Je désire recevoir le ou les numéro(s) suivant(s) de la Gazette des Armes au prix de 7€ l'unité - 9 € pour l'étranger

N° : _____ / N° _____ / N° _____
 N° : _____ / N° _____ / N° _____
 N° : _____ / N° _____ / N° _____
 N° : _____ / N° _____ / N° _____
 N° : _____ / N° _____ / N° _____
 N° : _____ / N° _____ / N° _____

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Ci-joint mon règlement de Euros

Chèque bancaire

CB n° _____ / _____ / _____

Date d'expiration __/__/__ Signature

Le pistolet signaleur allemand d'aviation

Fliegerleuchtpistole

Modèle « L »

Fliegerleuchtpistole modèle « L » dans sa première version : on remarque les pièces encore fabriquées en laiton et les plaquettes de crosse en bois lisse.



*Texte : Wolfgang Kern
Dr Bruno Baumgarfen*

L'avantage marquant des pistolets lance-fusées à canons multiples réside dans la faculté d'envoyer plusieurs signaux simultanément ou en succession rapide, ce qui offre une palette d'une multitude de combinaisons de codes possibles.

Dès la Première Guerre mondiale, l'Allemagne est le premier pays à fabriquer et utiliser ce nouveau genre de pistolet-signaleur. Construit en bronze et doté de deux canons juxtaposés, ce précurseur avait été mis en service auprès de la Marine impériale. En synchronisation avec le développement et la croissance de l'importance de la guerre dans le ciel, l'emploi de ce type de matériel s'étend par la suite à l'aviation. En effet, on prend conscience que les besoins de messageries pyrotechniques de l'équipage d'un avion sont encore plus variés que ceux nécessaires à bord d'un bateau ou dans la boue des tranchées. La gamme des signaux s'applique à indiquer une situation de détresse, comme par exemple le problème d'un train d'atterrissage bloqué, la présence de blessés à bord, une panne de poste-radio ou jusqu'à des signaux codés de très grande importance

pour l'identification face à un sous-marin ou à une batterie de canons anti-aériens. Ils servent également à la détermination du point de largage des bombes en arrivant sur la cible. Avec le progrès de la guerre aérienne, tiré des expériences faites en 1936 lors de la guerre civile en Espagne avec les raids de la Légion Condor, les besoins de la Luftwaffe du Reich eux-aussi se précisent. On décide alors l'élaboration d'un nouveau pistolet signaleur, et c'est en 1936 que le Fliegerleuchtpistole Modèle « L » voit le jour.

Caractéristiques et fonctionnement

Il s'agit d'un pistolet à double canon basculant presque entièrement fabriqué en aluminium, à l'exception de la sécurité, du levier de

déverrouillage et du levier sélecteur de canon à l'arrière de la carcasse, qui sont initialement construits en laiton pour être plus tard réalisés en acier.

Les vis, les boulons et les ressorts sont en acier. La détente est composée de deux parties juxtaposées. En combinaison avec le sélecteur de tir, l'arme offre la possibilité de choisir de tirer un ou deux coups. Cette nouveauté induit une grande complexité interne. Les modèles « L » ont un nombre de pièces constitutives très important, ce qui rend leur démontage complexe. De plus, des outils spéciaux sont nécessaires afin de pouvoir effectuer le démontage complet. Pour le remontage, les pièces doivent être mises en place dans un ordre bien précis. Certaines pièces sont frappées d'un « R » (Rechts = droite) ou d'un « L » (Links = gauche) afin de faciliter leur assemblage. On peut signaler que, malgré le nombre élevé des composants – on note en effet plus de 80 pièces – et la relative complexité du mécanisme, ces pistolets ont démontré en service d'exceptionnelles qualités de solidité et de sûreté de fonctionnement. Les premiers modèles sont munis de plaquettes de crosse en bois lisse, mais elles seront ensuite réalisées en bakélite, finement quadrillées et de couleur noire ou brune.

Quelques composants classiques ayant fait leurs preuves sur les prédécesseurs sont retrouvés sur cette arme, tels l'extracteur automatique et la commande d'ouverture par un levier situé devant le pontet. L'arme est également munie d'un anneau de calotte. Témoignage du progrès, un petit détail facilite l'utilisation dans l'obscurité : deux tétons indicateurs de



Version rare, fabriquée par l'usine Sander, une manufacture connue pour ses lance-amarres.

L'un des premiers pistolets signaleur modèle « L », produit par Emil Eckoldt en 1936.

l'état de l'armement des chiens, placés à l'arrière de la carcasse, renseignent de manière tactile sur la situation des deux ressorts internes. A ne pas confondre avec des indicateurs de chargement.

Manœuvrer le levier d'ouverture en le poussant vers l'avant provoque simultanément le basculement des canons et l'extraction des douilles ou fusées, le déplacement du levier de sécurité à la position « S » (= sécurité) et le retour du levier sélecteur de canons à la position « commun », ainsi que l'armement des chiens internes et la saillie des tétons indicateurs d'armement. Une sécurité interne empêche la mise du levier de sûreté en position « Feu » tant que les canons ne sont pas complètement verrouillés.

Illustration d'un soldat allemand, faisant le titre de la première page d'une gazette militaire, à l'exercice de tir d'un signaleur modèle « L ».



Deux étuis différents pour le rangement du Fliegerleuchtpistole modèle « L ».

Quelque part en France, au cours de la 2^{ème} Guerre mondiale : on note le Fliegerleuchtpistole modèle « L » dans la main d'une femme, assise sur une petite œuvre du mur de l'Atlantique.

Une version « L » dans sa finition de guerre, fabriquée par Gusatv Bittner (code « ojr »).

Modèle didactique d'une Fliegerleuchtpistole modèle « L ».



Variantes et marquages

Les premiers modèles datés portent le marquage du fabricant Emil Eckoldt à Suhl (Thuringe), dont l'abréviation « ECKO » figure dans un logo ovale. Ce fabricant s'inscrit également sur la liste des brevets. Celui qu'il fait immatriculer en 1936 décrit un signaleur à double canon fabriqué en aluminium. Daté de la même année, on retrouve aussi une description et un mode d'emploi de ce pistolet dans un règlement de l'armée de l'air allemande. D'après ces renseignements, on peut préciser l'année d'introduction de ce Fliegerleuchtpistole aux environs de 1936. Le numéro de commande de cette arme « FL 24483 » (FL pour « Flieger » = Aviateur) est régulièrement frappé sur le côté gauche de la carcasse.

Pendant la guerre, un grand nombre de ces pistolets signaleurs « L », marqué « LN 24483 » ou « Ln 24483 », a été produit. Cela indique

que cette arme fut notamment destinée au service de la « Luftwaffennachrichtentruppe », le service de transmission de message de l'armée de l'air. Il s'agissait donc ici d'armes exécutant leur service sur la terre et non dans des engins volants. Sur le côté droit, un numéro de série est visible. Sur le haut, chaque tube du double canon est marqué du calibre « 4 » et d'un aigle. L'aigle typique de la Luftwaffe se trouve aussi sous le marquage du fabricant.

Fabricants des pistolets-signaleurs Fliegerleuchtpistole Modèle « L »

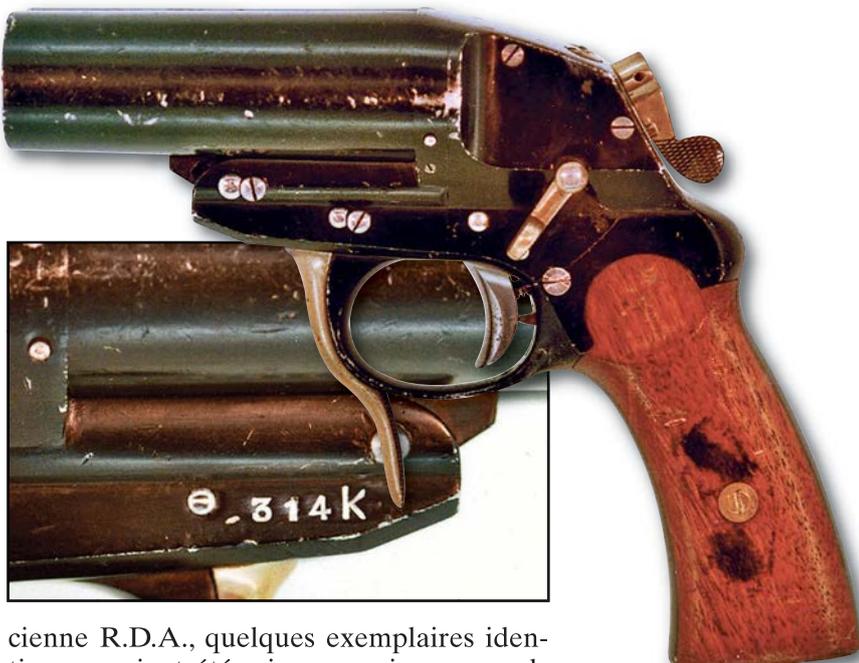
Marquage du fabricant	ECKO (Emil Eckholdt)	AM (August Menz)	SAN- DER	GBW (Gustav Bittner Werke)	gpt (code du fabricant GBW)	HK (Heinrich Krieghoff)	fzs (code du fabricant HK)	ojr (code du fabricant ECKO)	Hugo Eckholdt
Période de production	1936 – 1942	1937 - 1938		1941 – 1942	1942 – 1944	1940	1941 – 1944		après 1945
Gamme des numéros de série connus, du plus petit au plus grand	857 - 27559	1865 - 4364 58 - 342		7209 - 12441	1942 : 105 – 5018 1943 : 9 – 2096 1944 : 84 - 1923	5634	1941 : 4784 – 24758 1942 : 16929 – 23265 1943 : 1162 - 5231 1944 : 5531 – 9473 sans date : 24758 - 30509	28023 - 32519	32706 - 32802
Chiffre de production estimé	28.000	3.000	500	5.500	9.500	100	38.000	4.500	500
Marquage	FL 24483	FL 24483	FL 24483	FL 24483 et Ln 24483	LN 24483	FL 24483	FL 24483 et LN 24483	LN 24483	



Les modèles « L » sont constitués d'un très grand nombre de pièces qui rend leur démontage complexe.

La forte demande pour ce modèle très moderne et populaire créa la nécessité de le laisser produire en grande nombre par quelques autres cessionnaires. On reconnaît le fameux fabricant Heinrich Krieghoff par le marquage « H.K. », remplacé par la suite par le code de guerre « fzs », ainsi qu'un producteur de signaleurs de très grande tradition depuis la Grande Guerre, August Menz (« A.M. »), tout deux situés à Suhl en Thuringe. L'usine de Gustav Bittner à Weipert produisit elle aussi le modèle « L », sous l'abréviation « GBW », remplacée par la suite par le code « gpt ».

Le constructeur initial de cette arme, Emil Eckoldt, continuera sa production sous le code « ojr ». Souvent, mais ce n'est malheureusement pas toujours le cas, les codes sont accompagnés d'une année de production. Les recherches nous ont fait découvrir de nombreux modèles datés de 1936 jusqu'à 1944, mais aucune pièce datée de 1945. La fabrication n'a pourtant pas dû s'achever avec la fin de la guerre car en Allemagne de l'Est, l'an-



Ce Fliegerleuchtpistole modèle « K », version courte du modèle « L », présente quelques différences dans la forme.

Le numéro de série est accompagné de la lettre « K » (pour Kurz = court)

cienne R.D.A., quelques exemplaires identiques avaient été mis en service, auxquels des marquages différents avaient été attribués. Sur le côté droit, aux endroits destinés au numéro de série des modèles de guerre, de très rares exemplaires portent le marquage « Hugo Eckoldt, Suhl », un successeur d'Emil Eckoldt. Ils portent les poinçons du banc d'épreuve de Suhl, utilisés entre 1951 et 1974 et bien sûr aucun marquage évoquant les origines remontant au modèle du Troisième Reich. A la place du numéro de commande, est placé ici le numéro de série. La technique de production et la finition sont restées identiques à celles des modèles classiques. Il est possible que des pièces de fabrication antérieure à 1945 aient été récupérées, ou que la production après la guerre ait redémarré sous l'autorité d'un nouveau directeur, avec une qualité toujours hors classe !

A noter que les modèles des dernières années de la guerre n'ont jamais perdu leur niveau de finition, ni leur fiabilité, malgré quelques petites simplifications.

Modèle « L » d'après-guerre, fabriqué par Hugo Eckoldt.

Le sélecteur de tir est situé sur le haut de la carcasse.

Marquage « K.N.M. » (= Kongelige Norske Marine) sur une pièce confisquée, après la guerre, par la marine norvégienne.



Une version courte fabriquée par Sander, sur laquelle on note l'absence d'une anodisation noire. Cette arme est munie d'un trou dans la carcasse, probablement pour la fixation d'une crosse.



Caisse contenant des pièces détachées pour le Fliegerleuchtpistole modèle « L ».

Selon le petit nombre de pièces identifiées dans les collections, le modèle le plus rare de ce pistolet est sa version courte. Déjà présenté dans les catalogues publicitaires d'Emil Eckoldt datant de l'année 1938 sous la dénomination « modèle K » (K pour kurz = court), cette arme est de construction identique, à la seule différence de son canon. Le numéro de série est ici accompagné d'une lettre « K ». L'existence d'une version courte fabriquée par

l'usine « Sander » reste une énigme : ce modèle, dont l'anodisation n'est pas noire comme ses compatriotes, est muni d'un trou dans la carcasse, comme on le connaît pour le montage d'une crosse ou d'un système de fixation. On note aussi une légère différence dans la forme de la poignée. Mais la raison et les arrière-pensées ayant présidé à la fabrication d'un modèle « K » par l'usine de Friedrich W. Sander, spécialiste des lance-amarres, resteront sans doute un mystère non dévoilé !

Les accessoires

Le modèle « L » sort de l'usine dans une boîte en carton portant une étiquette avec la dénomination du modèle, son numéro de commande, ainsi que le numéro de série de l'arme. Lors de sa mise en service, ce pistolet était protégé par un étui fabriqué entièrement en cuir, ou en toile avec des renforts en cuir. Les deux variantes se portent en bandoulière. Afin de permettre une éventuelle réparation, des pièces détachées propres à cette arme étaient disponibles, regroupées dans une caisse en bois. Ce kit de réparation « Vorratskasten Fl.-Leuchtpistole doppelläufig » contenait de nombreuses pièces de remplacement, notamment des plaquettes, des vis, des ressorts et des boulons. En tout, 13 casiers creux, très soigneusement réalisés en bois et numérotés, permettaient de stocker 144 pièces mécaniques. Une table des matières, collée à l'intérieur du couvercle, facilitait l'identification de chaque pièce. La caisse elle-même était dotée du numéro de commande « Ln 9607 », ce qui s'intègre bien dans le système de numérotation du matériel de la Luftwaffe. Mais étant donné la complexité du modèle, il n'est pas recommandé de démonter ce pistolet pour qui ne possède pas de solides notions d'armurerie et de très bons outils.

Les différents marquages des fabricants :

AM = August Menz

Ecko ou ojr = Emil Eckoldt

HK ou fzs = Heinrich Krieghoff



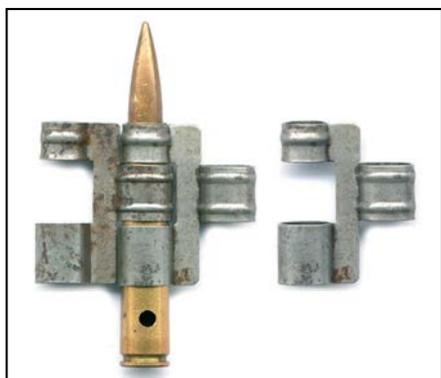
Les bandes d'alimentation pour les mitrailleuses CZ mod. 1930

Texte et photos : Jean-François Legendre

Les mitrailleuses tchèques mod. 1930 développées par Ceska Zbrojovka à Strakonice sont à l'origine des mitrailleuses d'avion en calibre 7,92x57 déclinées selon deux variantes principales : d'une part une version de tourelle pointable alimentée par chargeur tambour du genre Lewis britannique, et d'autre part une version fixe de capot alimentée par bande.

Cette variante utilise des maillons métalliques détachables de type Prideaux, du nom de l'inventeur William de Courcy Prideaux qui mit au point ce type de maillons métalliques pour les mitrailleuses Vickers d'aviation dès 1917. Le premier modèle de maillon pour la mitrailleuse tchèque CZ mod. 1930 est de constitution similaire aux maillons Prideaux britanniques de calibre .303 type Mk III* de la 1^{re} Guerre Mondiale ; seules les dimensions ont été adaptées au calibre 7,92x57.

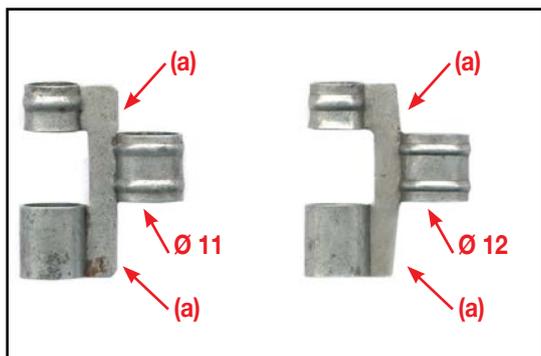
Ce type de maillon présente en particulier la caractéristique de n'autoriser quasiment aucune flexibilité latérale de la bande ce qui est adapté à l'utilisation prévue en montage fixe de capot. Ces premiers maillons de fabrication tchèque sont réalisés en tôle d'acier au chrome laissé nu sans traitement de protection de surface.



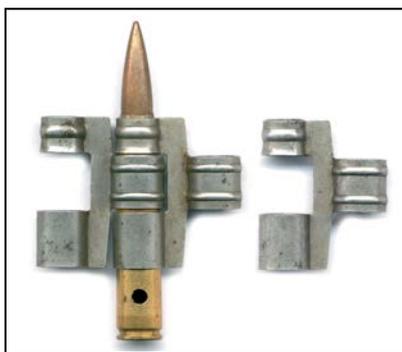
Maillons de fabrication tchèque du 1^{er} modèle pour utilisation sur avion en montage fixe de capot.

Maillons tchèques du 2^e modèle avec illustration de la capacité de flexibilité latérale en éventail intérieur et extérieur.

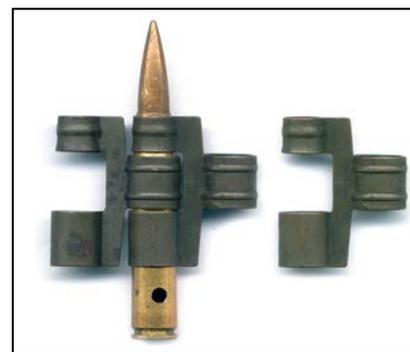




comparaison des maillons tchèques du 1^{er} modèle (à gauche) et du 2^e modèle (à droite). Le 1^{er} modèle est caractérisé par des flancs (a) parallèles à l'axe de la cartouche. Le 2^e modèle présente des flancs (b) biseautés et un diamètre intérieur de l'anneau central augmenté d'1 mm par rapport au 1^{er} modèle.



Maillons de fabrication tchèque du 2^e modèle développé afin de permettre une flexibilité latérale en éventail ainsi qu'hélicoïdale. Utilisation à l'origine pour les mitrailleuses d'aviation en version pointable de tourelle puis avec les mitrailleuses de prise MG 30 (t) en configuration terrestre pour la Luftwaffe.



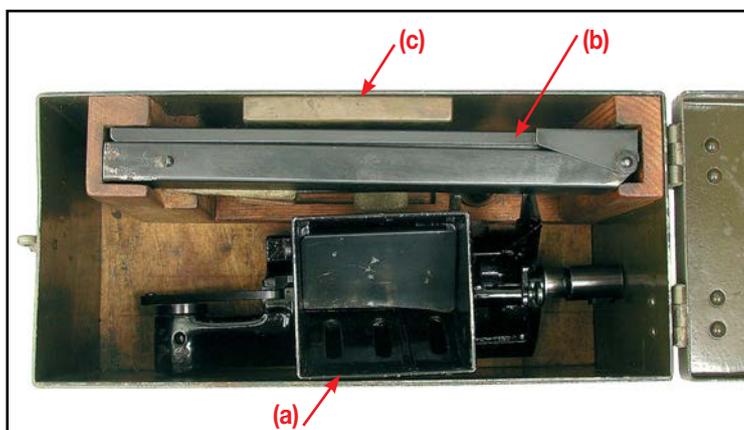
Maillons du 2^e modèle fabriqués durant la 2^e Guerre Mondiale sous contrôle allemand pour l'alimentation des MG 30 (t) de prise et caractérisés par une protection de surface phosphatée.

Lors du développement de montages mobiles en tourelle utilisant des armes alimentées par bande, il est apparu que le modèle initial de bande n'autorisant aucune flexibilité latérale n'était pas adapté. C'est pourquoi un nouveau modèle de maillon a été développé afin de permettre une plus grande flexibilité de la bande tant latérale qu'hélicoïdale. D'une part l'anneau central unique a été élargi de 1 mm (passant d'un diamètre intérieur de 11 à 12 mm) et d'autre part la plaque centrale reliant les anneaux a été biseautée sur les flancs supérieur et inférieur, permettant ainsi une flexibilité latérale dans les deux orientations (bande en arc de cercle avec les cartouches pointant vers l'extérieur ou vers l'intérieur). Ce 2^e modèle de fabrication tchèque est également réalisé en tôle d'acier au chrome sans traitement de surface de protection. C'est ce 2^e modèle de maillon qui sera très largement uti-

lisé par la Luftwaffe durant la 2^e Guerre mondiale avec les armes de prises rebaptisées MG 30 (t) et principalement mises en œuvre comme mitrailleuses terrestres.

Au cours de la 2^e Guerre mondiale, les stocks de maillons d'origine tchèque de fabrication d'avant-guerre devenant probablement insuffisants, une petite production de maillons a été relancée. Ces fabrications présentent exactement les mêmes caractéristiques géométriques que les maillons tchèques du 2^e modèle d'avant-guerre mais sont réalisés en acier au carbone protégés en surface par phosphatation de couleur verdâtre et constituent donc une 3^e variante. Bien que ces maillons ne soient pas marqués, il est probable qu'ils aient été fabriqués dans la même usine de Strakonice qui produisait armes et maillons avant-guerre. Il est à noter qu'à partir de 1939, dans le cadre du protectorat de Bohême-Moravie institué par l'administration allemande, cette

Caisse de transport de la machine à charger les bandes.



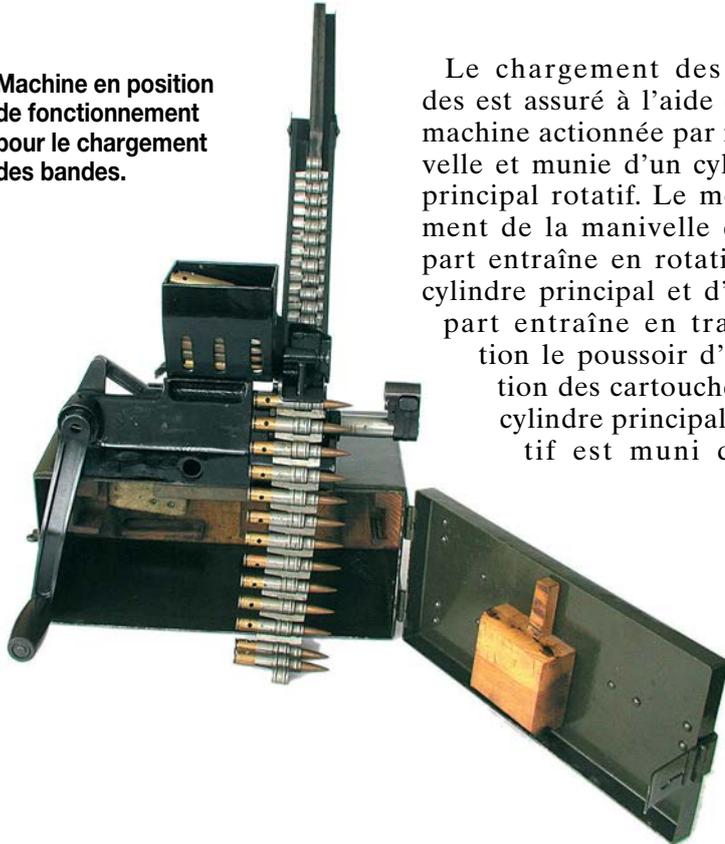
Contenu de la caisse de transport de la machine à charger. On observe la machine principale (a), la tige guide d'alimentation des maillons (b) et la plaque en laiton (c) destinée à permettre la fixation de la machine sur la caisse à l'aide du serre-joint.



même usine a été rebaptisée Böhmsche Waffenfabrik AG, Werk Strakonice avec pour code lettrique «fnh».

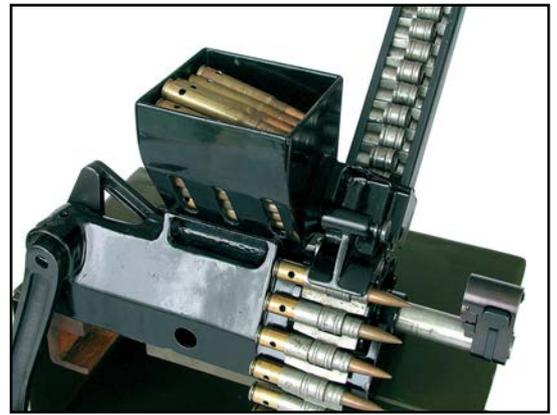
Les machines à charger les bandes

Machine en position de fonctionnement pour le chargement des bandes.

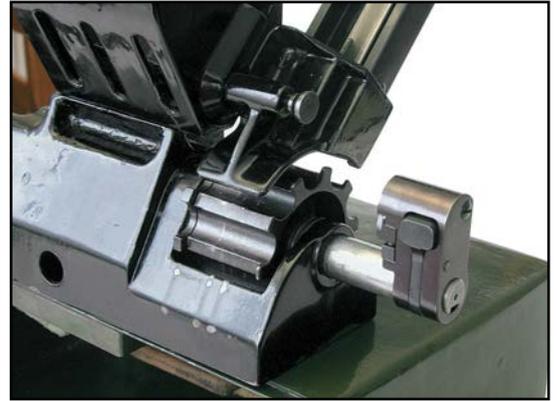


Le chargement des bandes est assuré à l'aide d'une machine actionnée par manivelle et munie d'un cylindre principal rotatif. Le mouvement de la manivelle d'une part entraîne en rotation le cylindre principal et d'autre part entraîne en translation le poussoir d'insertion des cartouches. Le cylindre principal rotatif est muni de 10

Machine en position de fonctionnement pour le déchargement des bandes. La bande garnie est insérée avec la pointe des projectiles en direction de l'intérieur de la machine.



Machine en position de fonctionnement pour le chargement des bandes.



Détail du cylindre rotatif principal avec les alvéoles de positionnement des maillons. On observe également le dispositif d'extraction des cartouches situé à l'extrémité de la tige centrale de manoeuvre.

alvéoles longitudinales assurant le positionnement et l'indexage des maillons dans l'axe d'arrivée des cartouches puis l'évacuation de la bande chargée. Les maillons vides sont alimentés par gravité par une tige guide verticale. Les cartouches sont approvisionnées en vrac dans un entonnoir ce qui ne permet pas la réalisation d'un panachage régulier de la bande avec différents types de munitions (traçante, perforante, incendiaire, etc.).

Un ingénieux système situé à l'extrémité de la tige centrale de manoeuvre permet également le déchargement des bandes. L'extrémité de la tige centrale, faisant axe de rotation du cylindre principal, est munie d'une pièce de constitution rappelant une tête de culasse avec une cuvette venant coiffer le culot d'une cartouche, une griffe d'extracteur et un éjecteur.

La bande garnie, orientée avec la pointe des projectiles dirigée vers l'intérieur de la machine, est positionnée dans une alvéole du cylindre



Détail du positionnement des maillons vides et garnis dans les alvéoles du cylindre principal lors du fonctionnement en mode de chargement des bandes.

principal. Lors du mouvement de rotation de la manivelle, le cylindre principal rotatif entraîne la bande garnie d'une fraction de tour et la tige centrale est animée d'un mouvement rectiligne. Lors du mouvement longitudinal aller de la tige centrale, la pièce d'extrémité vient coiffer puis saisir le culot d'une cartouche puis lors du mouvement retour de la tige, la cartouche est extraite hors du maillon puis finalement éjectée de la pièce d'extrémité. Le maillon vide poursuit ensuite son déplacement puis son évacuation hors de la machine lors des cycles successifs de rotation du cylindre principal.

La machine est transportée démontée dans une caisse en fer contenant 4 éléments : la machine principale, la manivelle, la tige guide des maillons et le serre-joint. La surface intérieure de la caisse est pourvue d'une plaque de renfort en laiton épais afin de permettre la fixation de la machine directement sur la caisse à l'aide du serre-joint.

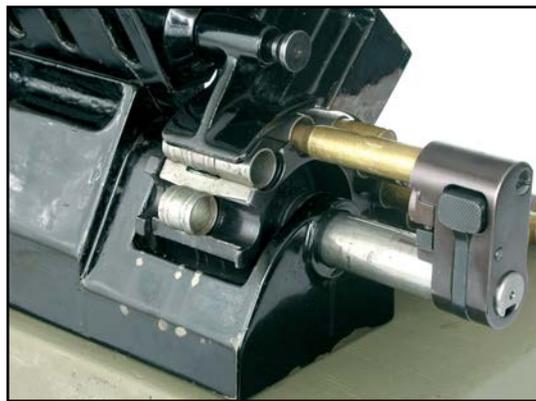
Cette machine permettant le chargement et le déchargement de bandes avec des maillons métalliques détachables de type Prideaux est particulièrement effi-



Vue du dispositif d'extraction des cartouches monté sur la tige de manoeuvre.



Détail du dispositif d'extraction des cartouches similaire à une tête de culasse avec extracteur et éjecteur.



Démontage des bandes : après extraction et éjection de la cartouche, le maillon vide est évacué du cylindre principal rotatif.

cace et d'un fonctionnement très fiable. Il est à souligner que la société britannique Vickers, bien qu'ayant commercialisé dans le monde entier de très nombreux modèles de mitrailleuses d'avion utilisant les mêmes genres de maillons de type Prideaux, n'a jamais développé de machines rotatives à charger les bandes similaires.

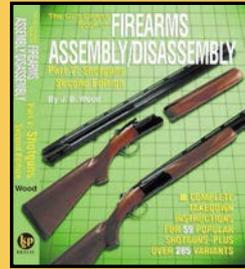
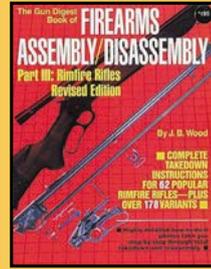
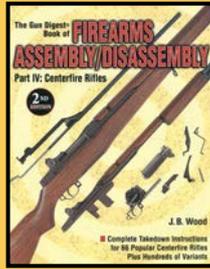
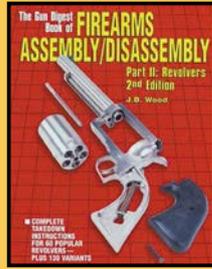
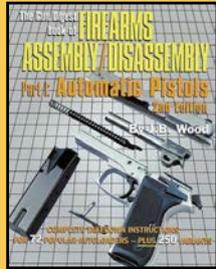
Etapes successives du mode de déchargement des bandes.



La librairie

du collectionneur

15 rue Cronstadt - 75015 Paris • Tél.: 01 45 32 60 32 - Fax: 01 45 32 59 00 • Ouvert de 10h à 19h du lundi au vendredi • www.lehussard-librairie.com



FIREARMS ASSEMBLY/DISASSEMBLY De J.B. Wood

5 manuels pour savoir démonter et remonter toutes les armes à l'aide de photos très explicites En anglais, 21 x 28, broché.

Part I - Pistolets Automatiques. 592 p, 1 700 photos en N&B.

Ref. 01TIR0115 33.00 €.

Part II - Revolvers. 576 p, 1 605 photos en N&B.

Ref. 01TIR0116 36.00 €.

Part III - Rimfire Rifles. 480 p, 1 590 photos en N&B.

Ref. 01TIR0112 26.00 €.

Part IV - Centerfire Rifles. 576 p, 1 750 photos en N&B.

Ref. 01TIR0111 33.00 €.

Part V - Shotguns. 592 p, 1 600 photos en N&B.

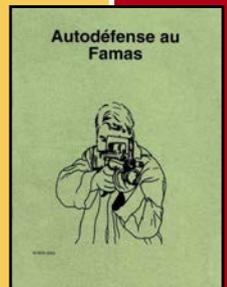
Ref. 01TIR0113 33.00 €.

➔ Frais de Port 7 € chaque volume

AUTODÉFENSE AU FAMAS De P. Perotti

Ancien militaire des forces spéciales françaises, tireur d'élite et reconnu en Europe comme le meilleur, l'auteur est le seul à fournir une documentation précise et simple sur les techniques de combat au Famas. Manuel détaillé avec illustrations et texte. 66 p, photos N&B, 15 x 21, broché. Ref. 01TIR0114 18.00 €.

➔ Frais de Port 5 €.



TIR DE 1 A 1000 De P. Perotti

Mise en oeuvre et utilisation tactique sur le champ de bataille ou en combat urbain des fusils de tireur d'élite. 284 p, photos N & B, 15 x 21, broché.

Ref. 01TIR0118 43.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.



HAND GUNS 2005 De K. Ramage

Dans cette version mise à jour pour l'année 2005, un répertoire de toutes les armes de poing contemporaines, avec des bancs d'essais, les tendances, les nouveaux calibres et accessoires ainsi qu'un catalogue international de toutes les marques et modèles. En anglais, 320 pages illustrées en noir, 21 x 23,5, broché.

Ref. 01GAL0417 33.00 €.

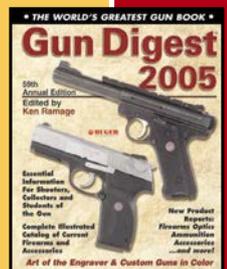
➔ Frais de Port 7 €.

GUN DIGEST 2005 De K. Ramage.

Voici la 59^{ème} édition de la bible des amateurs d'armes. Vous y trouverez les dernières nouveautés tant sur les armes de poing que sur les munitions. Indispensable. En anglais, 560 p, illustrées en noir, 21 X 28, broché.

Ref. 01GAL022 45.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.

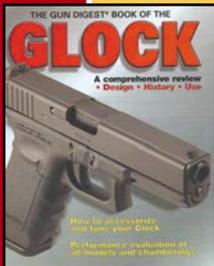


THE GUN DIGEST BOOK OF THE GLOCK De P. Sweeney

Le pistolet Glock est aujourd'hui le pistolet automatique le plus utilisé par les forces de police. Cet ouvrage nous donne toute l'histoire de cette arme et des différents éléments qui la compose. En anglais, 336 p, illustré en noir et blanc, 22 x 28, broché.

Ref. 01TIR115 33.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.

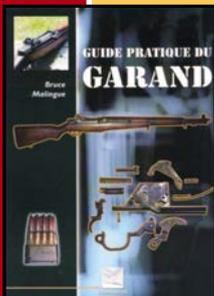


GUIDE PRATIQUE DU GARAND De B. Malingue

Le Garand demeure "le meilleur fusil de la Seconde Guerre Mondiale", mais pour les tireurs sportifs, un Garand bien préparé constitue une excellente arme de tir à la cible. Ce guide comporte une nomenclature commentée de l'arme, suivie du démontage complet, de l'analyse de ses caractéristiques mécaniques ainsi qu'un ensemble de conseils pratiques pour l'utilisation du Garand en tir sportif. 184 p, illustrées en N&B, 21 x 29,5, broché.

Ref. 01AUS059 30.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



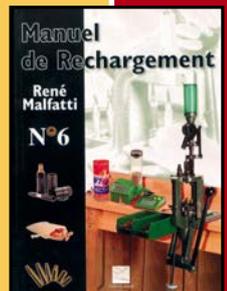
MANUEL DE RECHARGEMENT N° 6 De R. Malfatti.

Nouvelle édition du célèbre ouvrage français sur le rechargement des cartouches métalliques avec de nouvelles tables pour les poudres nouvelles. Les principaux calibres d'armes rayées de poing et d'épaule sont traités.

L'amateur y trouvera les explications nécessaires pour progresser dans le domaine du rechargement. Un livre à posséder par tous les tireurs. Bien illustré. 316 p, broché, 21 X 29.

Ref. 01MUN017 49.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



TIR DE COMBAT AU FUSIL D'ASSAUT De P. Perotti

Maniement, mise en oeuvre et utilisation des fusils d'assaut modernes à sélecteur de tir en 5,56 mm. 228 p, photos N & B, 15 x 21, broché.

Ref. 01TIR0119 32.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.



Bon à découper ou à recopier à retourner à : A.T.M. - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris



Titre(s)	Prix	Nom :	Prénom :
.....
.....	Adresse :
.....	Code postal :	Ville :
.....	CB n°
.....	Date expiration :/..... - Signature :
Total + Port	Frais de port groupés 13 € à partir de 3 ouvrages		
Pour l'étranger rajouter 15 € Joindre votre règlement de ce total à l'ordre de A.T.M.			



(A)
Comparaison entre
une AK 47 type 3 (A)
et une AKM (B).



(B)



Version à crosse
pliant de l'AK 47
(AKS 47).

Texte et photos : Luc Guillou

L'AKM

Nous avons vu que Mihail Kalashnikov avait initialement envisagé de doter son AK 47 d'un boîtier en tôle d'acier découpé à la presse et riveté. Cette version que nous avons présentée dans le numéro 382 de notre revue sous l'appellation de « type 1 » s'étant révélée un peu fragile, les fabrications postérieures utilisèrent un boîtier en acier usiné. En 1959, l'armée soviétique adopta une version modernisée de l'AK 47 : l'AKM (AK modifiée), au boîtier fabriqué à base de pièces embouties et soudées, qui marque un retour à la conception première de l'arme.

Cette version se distingue de l'AK 3^{ème} modèle, qui était déjà à l'époque l'une des armes les plus répandues dans le monde, par les points suivants :

- Boîtier réalisé en métal embouti, aboutissant à un allègement de l'arme d'environ 500 grammes.
- Mécanisme de détente modifié afin de ralentir le mouvement du marteau et d'augmenter la stabilité de l'arme au tir sans modifier pour autant la cadence de tir.
- Hausse graduée jusqu'à 1000 mètres (elle n'était graduée que jusqu'à 800 mètres sur les AK).
- Pente de crosse moins accentuée (sur l'AKM comme sur l'AKMS).
- Garnitures en matière plastique ou en lamellé collé plus rarement en bois massif.
- Forme du garde-main simplifiée (ouvertures d'aération supprimées).
- Fût élargi par deux reliefs latéraux,
- suppression des événements du cylindre à gaz.
- Pontet de bretelle placé sur le renfort avant du fût et battant de bretelle sous la crosse (comme sur les AK 47 type 1).
- Écrou de protection du filetage de bouche remplacé par un écrou biseauté faisant office de limiteur de relèvement,
- Pied de guidon moins large sur l'AKM.
- Ajout d'un tenon de fixation de baïon-

nette de type traditionnel, sous la frette des gaz de l'AKM.

- Couvercle de culasse nervuré.

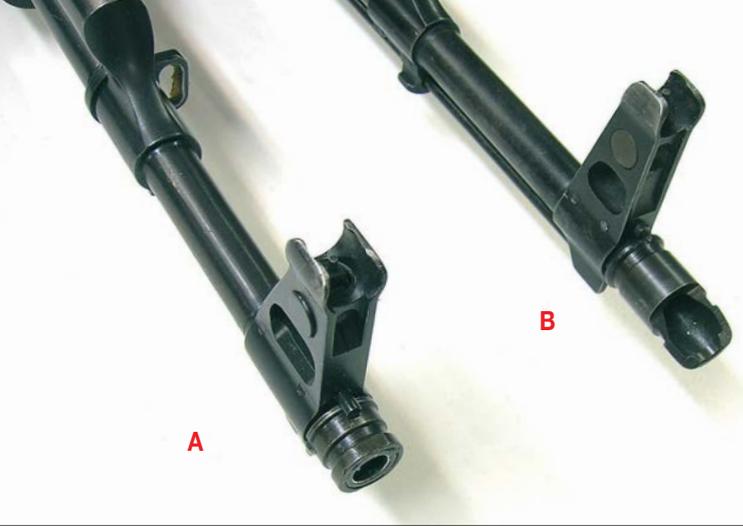
- Axes des pièces du mécanisme de détente non démontables.

Nous venons de citer ici les différences existant entre l'AK 47 et l'AKM de fabrication soviétique. Les différents pays producteurs ne suivront pas intégralement l'exemple soviétique et les AKM produits hors d'URSS, conservent parfois certaines caractéristiques présentes sur les AK 47 soviétiques.

Pour plus de simplicité, nous avons donc choisi de présenter les différences existant entre AK et AKM, par

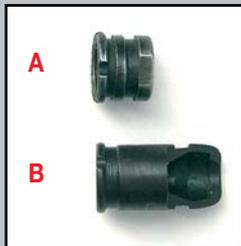
**Moudjahidin Afghans
armés d'AKM et
d'AKMS . (D.R).**





Le simple écrou de protection du filetage de bouche des AK 47 (A) est remplacé sur les AKM (B) par une pièce biseautée, servant de compensateur de relèvement. Ces pièces sont interchangeables, aussi peut-on rencontrer aujourd'hui des écrous d'AKM montés sur des AK et inversement. On notera également la différence de largeur des pieds de guides des deux modèles.

Comparaison des boîtiers d'un AK 47 (A) et d'un AKM (B). La large échancrure rectangulaire fraisée au niveau du couloir du chargeur de l'AK 47 disparaît sur le boîtier de l'AKM., qui ne comporte qu'un simple emboutissage ovale. Par ailleurs, les goupilles maintenant dans le boîtier les pièces du mécanisme de détente sont rivetées au boîtier et non plus démontables, comme sur l'AK 47.



Écrou débouche d'AK 47 (A) et d'AKM (B).

un ensemble de photos, faites à partir d'un AK 47 et d'un AKM de fabrication soviétique (ou « russe », comme nous le dirions aujourd'hui), afin de ne pas introduire de confusions liées aux variantes nationales multiples qui ont été développées à partir de l'AKM.

Peu à peu, les pays produisant déjà des AK 47 abandonneront la fabrication de ce modèle au profit celle de l'AKM. Toutefois la mise en fabrication de l'AKM interviendra dans les autres pays communistes avec plusieurs années de retard sur l'URSS.

CARACTERISTIQUES DES AK ET AKM		
	AK 47	AKM
Calibre	7,62x39 mm	7,62x39 mm
Longueur totale	0,876 m	0,876 m
Longueur du canon	0,414 m	0,414 m
Masse de l'arme non chargée	4,3 kg	3,85 kg
Masse de l'arme chargée	4,9 kg	4,4 kg
Cadence de tir	600 cps/mn environ	600 cps/mn environ

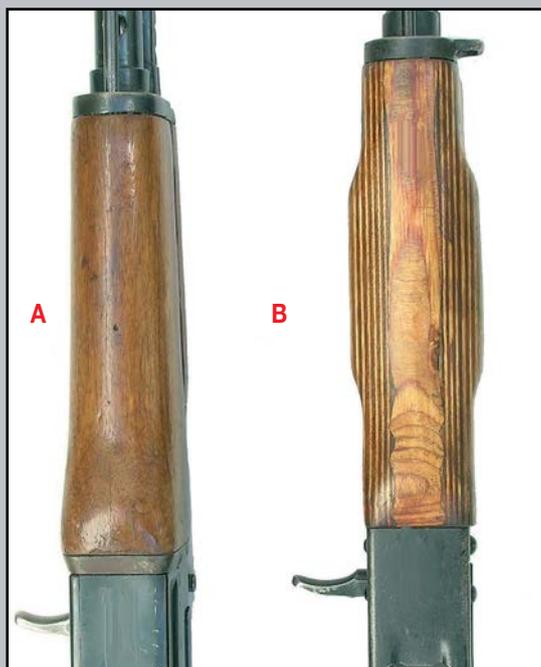
Une grande famille

Comparaison entre le couvercle de boîtier et la pièce de fixation de la crosse d'une AK 47 (A) et d'une AKM (B)

Par ailleurs, alors que les AK fabriqués hors d'URSS étaient presque identiques aux modèles russes, les AKM produits hors d'URSS en viendront au cours du temps à s'écarter parfois très nettement de la version soviétique initiale.



Comparaison entre les faces inférieures des boîtiers de l'AK 47 (A) et de l'AKM (B).



Cette vue de dessous des gardes-mains d'un AK (A) et d'un AKM (B). Permet de distinguer nettement les extensions latérales du fût de l'AKM.

Toutefois, ces armes resteront toutes capables d'employer tous les types de munitions fabriquées dans le monde communiste, ainsi que tous les chargeurs de la famille Kalachnikov. La plupart des

Garde d'honneur de l'armée soviétique. (D.R.)



pièces soumises à usure sont interchangeables quelle que soient les origines de ces armes.

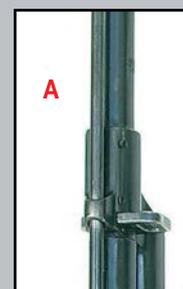
Par ailleurs, en application d'une directive donnée par Staline lui-même, peu avant sa mort, l'ensemble des armes d'épaule soviétiques fut organisé autour du mécanisme Kalaschnikov, dans un système d'armes comprenant.

La finition généralement brillante des AK laisse fréquemment la place à des finitions sablées et/ou peintes. Par ailleurs, alors que la culasse et la pièce de manœuvre portant le piston étaient généralement polies et chromées sur les AK 47, seul le piston reste chromé sur la plupart des AKM alors que les autres pièces sont bronzées. Pour les garnitures, le bois massif laisse de plus en plus la place au lamellé collé et aux matières plastiques.

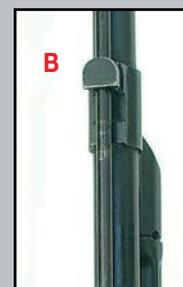
Le garde-main de l'AK 47 est échancré au regard des deux orifices de ventilation du fût (A), pas celui de l'AKM. Par ailleurs, le fût de l'AKM est élargi de part et d'autre par deux extensions latérales (B). Les pièces en bois sont fréquemment remplacées sur les AKM par des garnitures en bois lamellé collé ou en matière plastique.

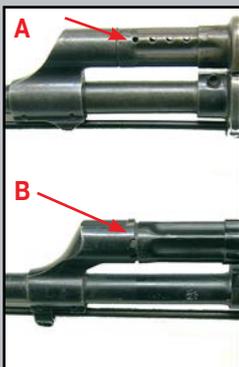


Comparaison entre la partie antérieure de la crosse d'un AK 47 (A) et d'un AKM (B). Pour cette photo, faute d'avoir des pièces d'origine russe sous la main, nous avons utilisé une crosse polonaise d'AK 47 en bois lamellé-collé et une crosse Est-allemande en matière plastique brun rouge, d'AKM, bien reconnaissable à son relief grenelé.



Comparaison entre les parties inférieures des frettes des gaz d'un AK (A) et d'un AKM (B). Sur ce dernier apparaît un tenon de baïonnette, permettant une fixation plus classique de cette dernière sur l'arme.



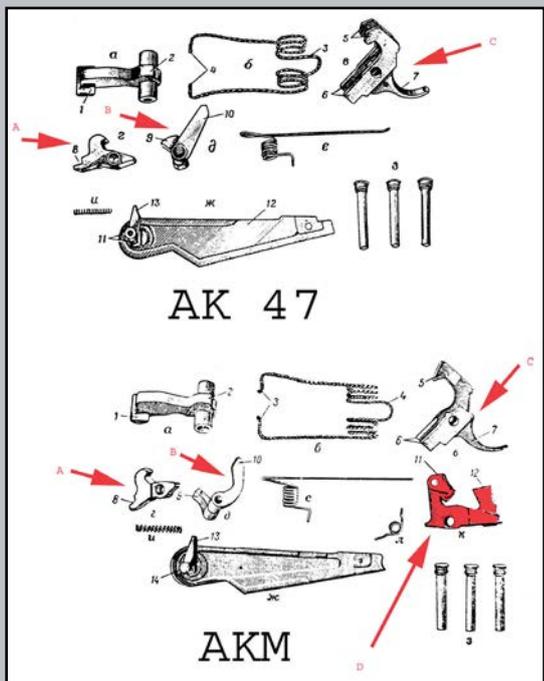


Comparaison entre la hausse graduée jusqu'à 800 mètres d'un AK 47 (A) et celle d'une AKM (B), graduée jusqu'à 1000 mètres.



Comparaison entre la hausse graduée jusqu'à 800 mètres d'un AK 47 (A) et celle d'une AKM (B), graduée jusqu'à 1000 mètres.

Outre les pays fabriquant déjà des AK (URSS, Chine, Corée du Nord, Hongrie, Bulgarie, Allemagne de l'Est, Pologne), de nouveaux fabricants d'AKM vont apparaître : Roumanie, Egypte, Irak, Cuba et même Etats-Unis ou des AKM ne permettant que le tir semi-automatique sont montées pour les tireurs à partir de pièces d'importation, par des firmes



Comparaison entre les mécanismes de détente de l'AK 47 et de l'AKM. Outre les formes différentes des pièces ABC, le mécanisme de l'AKM est doté d'une pièce supplémentaire (D) assurant le ralentissement de la libération du marteau et ralentissant ainsi la cadence de tir de l'arme.

agrées par l'administration fédérale.

Par ailleurs, en application d'un ordre donné par Staline en 1952, l'ensemble des armes d'épaule soviétiques est organisé autour du système Kalachnikov, ce qui aboutit dans les années suivantes à la mise en service des armes suivantes :

- Le fusil mitrailleur RPD laisse la place à une version étoffée de l'AK 47 : le RPK.

- Le fusil de tir d'élite SVD Dragunov emploie un mécanisme dérivé de celui de l'AK.

- Le fusil-mitrailleur PK sera lui aussi une création de MT Kalaschnikov.

Compte tenu de l'extrême dispersion des sites de fabrication et du secret qui entoure ce type de production, il est difficile d'évaluer précisément le nombre d'AK et d'AKM en service dans le monde. Les chiffres généralement avancés vont de 60 à 80 millions d'exemplaires, laissant loin derrière tous les autres types d'armes fabriqués à ce jour.

En 1974, l'armée soviétique adopte un nouveau fusil d'assaut : l'AK 74, chamberé pour une munition de calibre 5,45x39 mm ?

Malgré la diffusion croissante de l'AK 74 et de ses dérivés, la fabrication de diverses variantes d'AK 47 en calibre 7,62x39, se poursuit néanmoins un peu partout dans le monde. Beaucoup de pays en voie de développement, équipés en armes de ce calibre ne souhaitant pas adopter des armes en calibre 5,45x39 mm.

Par ailleurs, dès les années quatre vingt, certains pays comme la Tchécoslovaquie et la Hongrie commencèrent à fabriquer des AKM chamberés en calibre 5,56 mm OTAN (5,56x45 mm), en vue de les exporter en Occident.

Les pistolets

BROWNING

1900-1935

La FN Herstal
 Les modèles 1900,
 1903, 1906
 Le Grand Browning
 Le Browning "Baby"
 Le GP 35
 Copies et
 dérivés du GP 35
 Les modèles Sport



Relié
 80 pages couleurs
 13,60 € + 2,25 € de port



Toujours disponibles

Bon de commande

A découper ou à retourner rempli avec votre règlement à :

Régi-Arm 15, rue Cronstadt 75015 Paris

Pour toute commande à l'Étranger, rajouter 2 €

- Je désire recevoir le hors-série n°3 : **Le 1892 : Le pistolet de la revanche** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°4 : **Le C.96 : Le pistolet de P. Mauser** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°5 : **Le P.38 : Le successeur du Luger** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°6 : **Le Luger : Un pistolet de légende (tome 1)** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°7 : **Les baïonnettes françaises de 1840 à 1918** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°8 : **Le Colt 45** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°9 : **Le Luger : Un pistolet de légende (tome 2)** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°10 : **Les revolvers Smith & Wesson n°1, 2, 3 et leurs variantes** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°11 : **La guerre franco-allemande 1870/71 - L'armement français** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°12 : **Les armes de poing allemandes 1928-1945** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°13 : **Le M1 Garand** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°14 : **L'USM1 : la carabine de la libération** - (15,85 € franco)
- Je désire recevoir le hors-série n°15 : **Les pistolets Browning 1900/1935** - (15,85 € franco)

Nom : Prénom : e-mail :

Adresse : Code postal : Ville :

Ci-joint mon règlement de : Euros

Chèque bancaire - CB n° Date d'expiration...../..... Signature

Pour l'étranger: IBAN FR7642559000072100422470779 - SWIFT CCOPFRPP



Une étonnante copie Chinoise du Browning 1900



Comparaison entre la copie chinoise (en haut) et un véritable Browning 1900, sorti des chaînes de la manufacture nationale d'armes de Guerre de Herstal les Liège en Belgique.

L'expression « copie chinoise » est souvent synonyme pour les collectionneurs d'armes de pièce de mauvaise qualité à la finition sommaire. Pourtant, quand l'empire du milieu commença à s'ouvrir aux techniques industrielles occidentales au début du vingtième siècle, il se créa aussi bien des ateliers rudimentaires que des usines bien équipées souvent mises en place par de techniciens occidentaux, dont les Chinois ne tardèrent pas à apprendre et à maîtriser les compétences.

Texte et photos : Hervé Le Goff

Mis sur le marché au début du vingtième siècle, le Browning 1900 est une arme porteuse de symboles :

- après toute une série de pistolets automatiques volumineux, dotés de mécanismes complexes mis au point par divers inventeurs entre 1893 et 1900, le Browning 1900 constitue réellement le premier pistolet automatique de taille raisonnable, de fonctionnement simple et fiable, proposé sur le marché,

- les progrès effectués à l'époque par la métallurgie permettent de fabriquer en

grandes quantités, à un prix abordable, des armes de très grande qualité, dotées de pièces totalement interchangeables,

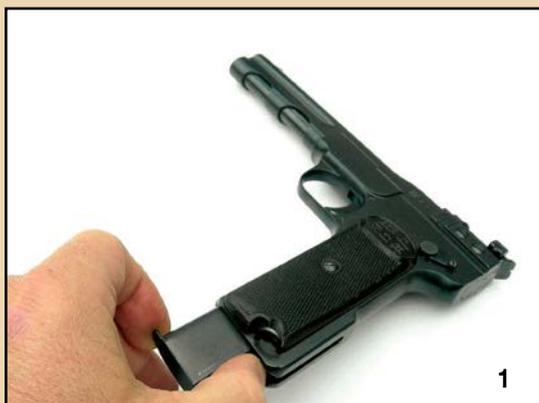
- le succès du Browning modèle 1900 sera énorme, mais celui de la munition de calibre 7,65 mm, développée par Browning, sera plus grand encore, puisqu'elle reste encore de nos jours une cartouche très répandue pour le pistolet de défense,

- le développement des échanges mondiaux, liés aux progrès de transports, permettra la diffusion des produits de l'industrie occidentale dans le monde entier. La demande pour des armes modernes prenant généralement le pas sur tous les autres besoins, même dans les pays les plus pauvres, les armes le plus récentes seront très rapidement diffusées, même dans les pays les moins développés.

Dans les nations comme la Chine, dotées d'une ancienne culture, de possibilités financières importantes et d'un artisanat déjà très développé, une industrie locale ne tardera pas à apparaître, afin de répondre au moins partiellement aux besoins nationaux.

Cette industrie naissante se contentera dans un premier temps de copier des modèles déjà éprouvés, comme le fusils Mauser, les pistolets Mauser C.96 ou Browning 1900.





- 1- Extraire le chargeur de l'arme.
 - 2- Vérifier l'absence de cartouche dans la chambre.
 - 3- Dévisser et extraire les vis avant et arrière de la glissière.
 - 4- Dégager la glissière de la carcasse en la retirant vers l'avant.
 - 5- Pincer l'arrière du ressort récupérateur, comprimer ce dernier vers l'avant et dégager sa tige-guide de son arrêteur.
 - 6- Retirer le bloc de percussion par l'arrière de l'arme.
- Arme démontée.

Présentation

Cette version chinoise s'apparente sans le moindre doute au Browning 1900, dont elle possède la silhouette atypique et dont elle reproduit intégralement le mécanisme

Elle s'en différencie principalement par :

- ses dimensions plus importantes,
- la présence d'une hausse réglable, graduée jusqu'à 5 hectomètres,
- l'existence au bas de la poignée d'une mortaise destinée à permettre la fixation d'un étui-crosse,
- un chargeur de plus grande capacité,



	Fabrication belge	Copie chinoise
Calibre	7,65 mm Browning	7,65 mm Browning
Longueur Totale	164 mm	210 mm
Longueur du Canon	100 mm	140 mm
Hauteur	110 mm	150 mm
Capacité du Chargeur	7	10
Masse (à vide)	600 g	710 g
Épaisseur (hors plaquettes)	183 mm	196 mm



Cette vue en gros plan permet de distinguer les idéogrammes figurant en haut des plaquettes et d'apprécier la très belle qualité du bronzage et du bleu de petites pièces.



Comparaison entre le chargeur de sept cartouches du Browning 1900 (à gauche) et celui de sa copie chinoise, d'une contenance de 10 cartouches. On notera que ces deux chargeurs sont dotés à la base de leur face postérieure d'une encoche dans laquelle vient se prendre le bec du verrou de chargeur.

Copie chinoise du Browning 1900, vue sous ses deux faces.

- la présence de deux orifices d'allègement ovales, placés sous la carcasse.,
- l'absence de marquages belges et la présence d'idéogrammes en haut de plaquettes en corne moulée.

Ayant pu le comparer à un Browning 1900 de la FN, en état parfait, force est de constater que cet exemplaire a bénéficié d'un usinage de très grande qualité, se traduisant par un parfait ajustage de pièces, un coulisement doux des pièces mobiles.

Le poli externe, du meilleur niveau est protégé par un bronzage satiné que relèvent le bleu, obtenu par revenu, du levier de sûreté ainsi que celui de l'extracteur, qui se détache sur le poli de la culasse.

Compte tenu de la très haute qualité de fabrication, il est permis de supposer que cette arme a été fabriquée à la fin des années vingt ou au début des années trente, alors que la Chine disposait d'un certain nombre d'arsenaux équipés et organisés selon les normes occidentales.

La base de la poignée comporte à l'arrière une mortaise pour la fixation d'une crosse d'épaulement, dans le plus pur style C.96.

Arme équipée d'une crosse d'épaulement artisanale.



Des choix surprenants

Le pistolet Browning 1900 et le Mauser C.96 sont sans doute les deux armes de poing qui ont été le plus copiées en Chine du début du vingtième siècle à la seconde guerre mondiale. On peut s'interroger sur les raisons qui ont poussé les armuriers chinois à rester si longtemps fidèles à ces armes assez complexes à fabriquer, alors que des modèles plus simples, comme les Browning 1910 ou les Browning de style Colt 1911, pour ce qui est de gros calibres étaient apparus dès avant la première guerre mondiale et auraient sans nul doute constitué des armes plus faciles et moins coûteuses à fabriquer. Le phénomène le plus surprenant reste la mise en fabrication en Corée du Nord, après la seconde guerre mondiale, d'une copie exacte du Browning modèle 1900 : le pistolet type 64.

L'aménagement d'un pistolet de calibre 7,65 mm Browning avec une hausse graduée jusqu'à 500 mètres et une fixation pour étui-crosse est assez surprenante et correspondait certainement plus à conférer au porteur de l'arme un certain prestige, qu'à lui procurer une véritable efficacité opérationnelle.

Conclusion

L'aspect insolite de cette arme, son originalité et sa très belle qualité de fabrication en font une pièce de choix pour un collectionneur. Naturellement, il s'agit pour la réglementation française d'une arme de 4ème catégorie et comme il est peu probable qu'un tireur sacrifie une de ses autorisations préfectorales, si strictement contingentes, pour acquérir une telle arme, seule la neutralisation permet de la détenir en collection. C'est le cas de l'exemplaire dont les photos illustrent cet article.

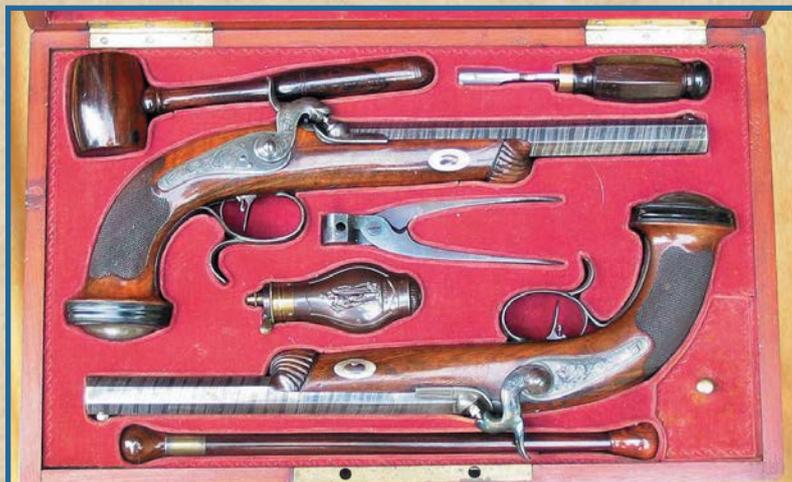
La sélection

du Hussard

Ref. 542893



Casque d'officier de sapeur-pompier Mle 1821.
Evocateur des soldats du feu, ce bel exemplaire a été fait sous la Monarchie de Juillet et a conservé sa chenille d'origine.



Ref. 542910

Coffret de paire de pistolets à percussion.
Réalisé vers 1840, ce coffret de pistolets est resté dans un état exceptionnel de conservation. Il a servi de prix d'honneur.



Ref. 542905



Pistolet Gaulois n°3.
Inventé en 1892 cet ingénieux pistolet de poche a été commercialisé à la Belle Epoque par la Manufacture Française d'Armes et Cycles de Saint Etienne.

Ref. 690413



Fusil de chasse à broche Beringer.
Superbe fusil fait par Béatus Beringer, célèbre arquebusier et inventeur qui exerça sous Louis-Philippe et Napoléon III.

Ref. 542840



Epée de contre-amiral Second Empire.
Portée par un officier supérieur de la marine de Napoléon III, époque qui a vu les navires à voiles remplacés par les premiers cuirassés à vapeur.

Ref. 542590



Pistolet de cavalerie Mle 1763/66 époque Révolution.
Ce pistolet adopté sous Louis XV et remplacé sous Louis XVI sera à nouveau fabriqué sous la Révolution.

Retrouvez ces pièces
sur notre site : www.lehussard.fr

Ces merveilleux accessoires !

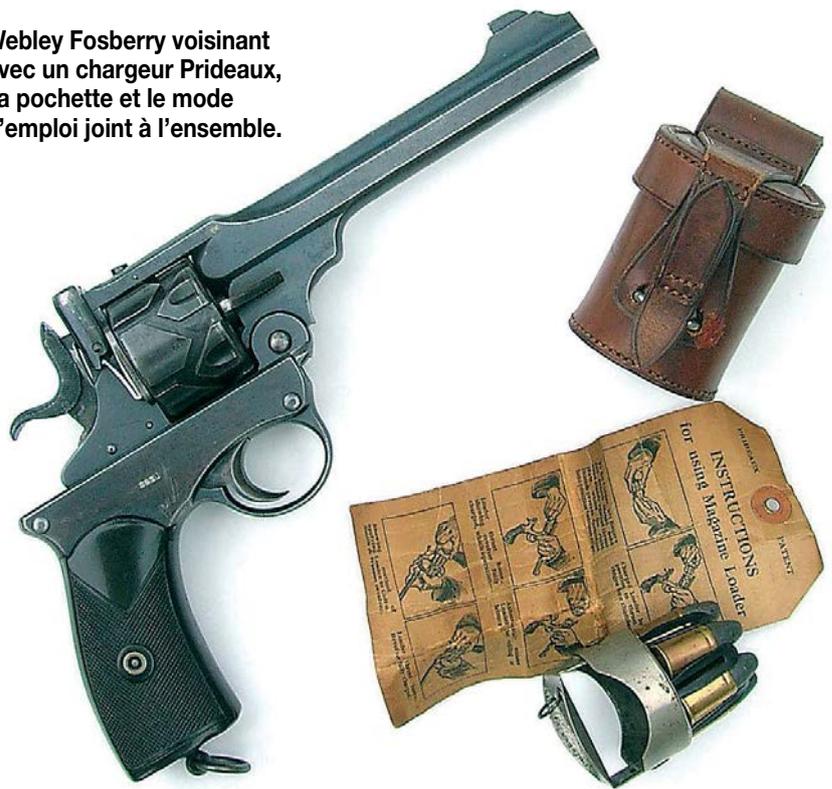
Texte et photos : Luc Guillou

Le chargeur rapide Prideaux

L'apparition de revolvers à barillet basculant et à extracteur collectif stimula la mise au point de divers dispositifs d'alimentation permettant de garnir de cartouches les six chambres en un seul mouvement, connus aujourd'hui sous l'appellation de « chargeurs rapides » ou « Speed Loaders ».

Dans son ouvrage de référence : « *The Webley Story* », William Chiphase Dowell mentionne un brevet pris dès 1878 par Rollin White et Albert Henry Weeler pour un dispositif de ce genre, destiné aux revolvers Smith et Wesson à canon et barillet basculants et un autre bre-

Webley Fosberry voisinant avec un chargeur Prideaux, sa pochette et le mode d'emploi joint à l'ensemble.



Marquages d'un exemplaire commercial. On notera que ce dernier précise que le chargeur est également utilisable avec les versions en calibre .455 Eley des Smith et Wesson ainsi que le Colt, commandés pendant la première guerre mondiale aux USA par les Britanniques.



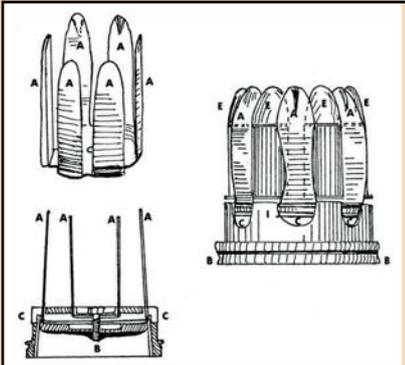
Chargeur Prideaux vu de côté.



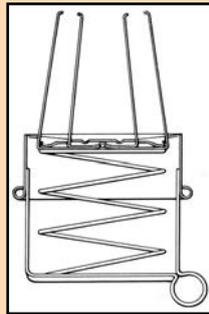
Cette vue montre les lames et la base de la partie mobile en phase de recul.



Chargeur Prideaux garni de huit cartouches (neutralisées) de .455.

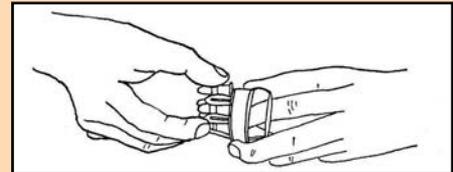


Dessin accompagnant le brevet Prideaux de 1893.



de l'ouvrage de W.C. Dowell : « The Webley story »).

Amélioration du brevet initial, empêchant la perte de la partie mobile, enregistrée le 17 novembre 1914 sous le numéro 22653 (d'après l'édition révisée par Robert Bruce et Chris Reinhardt



Dessin du brevet de 1917 montrant la façon de garnir le chargeur rapide.

veté en 1889 par la firme Colt, pour ses propres revolvers calibre .38.

Mais c'est en Grande Bretagne que fut brevetée dans les dernières années du XIX^{ème} siècle et dans les premières années du XX^{ème}, époque la plus grande variété de chargeurs rapides.

Les chargeurs rapides du major Watson (1896), de W.J. Whiting (1902) sont aujourd'hui un peu tombés dans l'oubli.

Par contre, le dispositif breveté par William de Courcy Prideaux, sous l'appellation de « Revolver Magazine » connu un certain succès et reste considéré par beaucoup de collectionneurs comme l'ancêtre de nos modernes « speed loaders » pour revolvers.

Le chargeur rapide Prideaux connu des améliorations successives couvertes par les brevets britanniques N°3560 du 17/02/1893, ainsi que par les brevets N°22653 et 23670 du 17/11/1914, complétés en 1915 par le brevet N°7100. Dans ses premiers brevets, Prideaux est identifié comme exerçant la profession d'ingénieur, dans les suivants il se présente comme dentiste (d'après A.W.F. Taylerson « The Revolver 1889-1914 »).

Dans sa version définitive, le chargeur rapide Prideaux se compose de deux parties :

1/ - une partie fixe, constituée



Deux membres de la « Royal Irish Constabulary » fouillent un suspect que l'un d'entre eux tient en respect à l'aide d'un revolver Webley à canon, de 4 pouces. (D.R.)



Garnissage du barillet d'un Webley-Fosbery à l'aide d'un chargeur rapide Prideaux. L'opération est simple et extrêmement rapide. Elle peut sans difficulté s'effectuer de nuit ou sans regarder l'arme.



Pochette de transport du chargeur Prideaux. Cette pochette était livrée avec un mode d'emploi du chargeur.

d'une base cylindrique sur laquelle repose le culot des cartouches. Cette base est entaillée de six fentes à travers lesquelles passent les six lames de la partie mobile, servant au maintien des cartouches. Un étrier est fixé à sa partie arrière par deux rivets. Cet arceau constitue l'une des améliorations apportées par Prideaux à son brevet initial en 1914. Elle est destinée à empêcher que la partie mobile ne se sépare de la partie fixe et ne se perde, lorsque le chargeur a été utilisé et que les cartouches ne maintenaient plus l'ensemble lames/base solidaires.

2/- une partie mobile, constituée de six lames, solidaires à leur partie postérieure d'une plaque circulaire placée à l'arrière de la base de la partie fixe. Les lames sont repliées à un peu plus de 90° par rapport à la plaque circulaire. Les griffes maintiennent les étuis de cartouches sur toute la longueur et reculent, sous la pression de la face arrière du barillet du revolver, lorsque le chargeur est poussé contre cette dernière. L'effacement des lames libère les cartouches, qui tombent dans le barillet.

Prideaux ajouta également à ses chargeurs un anneau, fixé à l'arrière qui permettait d'attacher les chargeurs à l'équipement de l'utilisateur par une chaînette, afin d'éviter de le perdre et de pouvoir le recharger à l'issue de l'action.



Sous officier Britannique (à gauche), armé d'un revolver Webley porté dans un étui ouvert. (D.R.)



Sur le chargeur, sans doute de fabrication commerciale, dont les photos illustrent le présent article, la partie fixe est nickelée, alors que la partie mobile est bleuie. On rencontre également des chargeurs Prideaux bronzés ou peints en noir.

Les chargeurs rapides Prideaux étaient transportés dans une pochette de cuir s'adaptant au ceinturon des équipements Sam Browne portés par les officiers de sa Majesté. Un combattant pouvait ainsi porter plusieurs pochettes, qui lui procuraient une rapidité de rechargement et une puissance de feu certaine. Comme l'indiquait Prideaux en commentaire de l'un de ces brevets : « *Ce chargeur rajeunit le revolver, car il est tout à fait possible de sortir l'appareil de sa cartouchière et de recharger instantanément les six cartouches dans le barillet, sans même regarder l'arme* ».

Après avoir pu examiner et essayer le chargeur rapide, dont les photos illustrent cet article, nous ne pouvons que confirmer la véracité de ces informations.

Un chargeur avec sa pochette, accompagnée de sa notice d'emploi coûtaient 4 shilling

6 pence, à la veille de la première guerre mondiale. Les chargeurs en acier nickelé résistaient bien à la corrosion et étaient assez résistants.

De nombreux officiers britanniques acquirent à titre personnel des chargeurs Prideaux. Mais ce ne fut que le 23 sept 1918, deux mois avant la fin de la Guerre, que cet accessoire fut officiellement approuvé par le gouverne-

ment de sa Majesté. Ceci explique que l'on puisse rencontrer des «Prideaux Loaders» poinçonnés de la large flèche (Broad Arrow) représentant la marque de propriété de la couronne et généralement datés de 1919. Ces chargeurs dont la finition est bronzée et non plus nickelé proviennent probablement d'une commande passée fin 1918 par le gouvernement britannique, peu de temps après l'approbation du chargeur Prideaux. Du fait de la fin du conflit, cette commande ne fut jamais renouvelée.

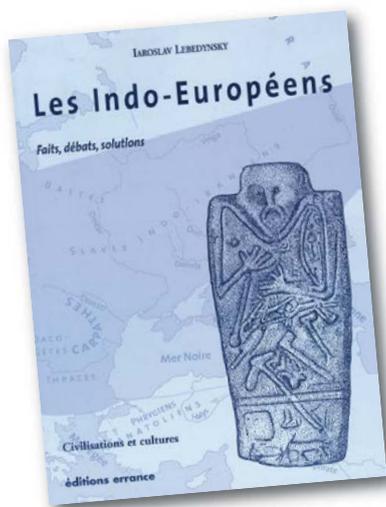
Au cours du demi-siècle suivant, le chargeur collectif semble être tombé un peu en désuétude du fait du remplacement des revolvers par des pistolets automatiques, dans la plupart des armées. Toutefois, Dowell mentionne qu'un brevet pour un chargeur rapide pour revolver fut attribué en Grande Bretagne le 7 octobre 1931 à un citoyen Estonien appelé V. Kuprianov.

A la fin des années soixante dix, le revolver fit son retour dans l'équipement des forces de police du monde entier. Il s'en suivit l'apparition de nouveaux « Speed loaders », souvent fortement inspirés des modèles développés au début du siècle.

Prideaux acquit une célébrité bien plus grande grâce aux maillons métalliques détachables qu'il mit au point et qui furent utilisés à partir de 1915 dans la mitrailleuses Vickers d'aviation et dont le principe fut repris par la suite pour bien d'autres mitrailleuses.

Les livres...

Le service librairie de la *Gazette des Armes* peut vous fournir les ouvrages de cette rubrique au prix indiqué plus les frais de port. Règlement par chèque à la commande à l'ordre de La librairie du collectionneur - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris. Nouveau ! Commander sur notre site Internet www.lehussard-librairie.com



LES INDO-EUROPÉENS

Par Iaroslav Lebedynsky

Presque toutes les langues d'Europe et plusieurs grandes langues d'Asie sont apparentées par le vocabulaire et les structures grammaticales et forment une famille conventionnellement appelée « indo-européenne ». Et tout comme les ressemblances entre le français, l'italien et l'espagnol s'expliquent par une origine commune latine, celles entre le latin, le grec, le slave ou le sanscrit signifient qu'elles proviennent d'une source commune, une langue-mère baptisée « indo-européenne ».

Cette langue a nécessairement été parlée, à l'origine par un groupe humain que nous appelons les « Indo-Européens ». Quand et où vivaient-ils ? Qu'avaient-ils d'autre en commun que la langue ? Comment ont-ils diffusé leur parler ? Peut-on retrouver leurs traces matérielles ? De nombreuses théories prétendent répondre à ces questions, mais aucune n'est parfaitement démontrée. Ce livre présente les trois volets essentiels du problème indo-européen : linguistique, culturel et archéologique. Il retrace l'histoire des recherches les plus récentes et les plus discutées. Une place particulière est faite aux débats actuels sur l'identification des Indo-Européens à certains phénomènes archéologiques et sur les liens entre eux et les peuples historiques qui sont leur héritiers.

D'une présentation claire, cet ouvrage s'adresse à ceux qui souhaitent comprendre les tenants et aboutissants d'une question fondamentale pour l'histoire de l'Europe et du monde.

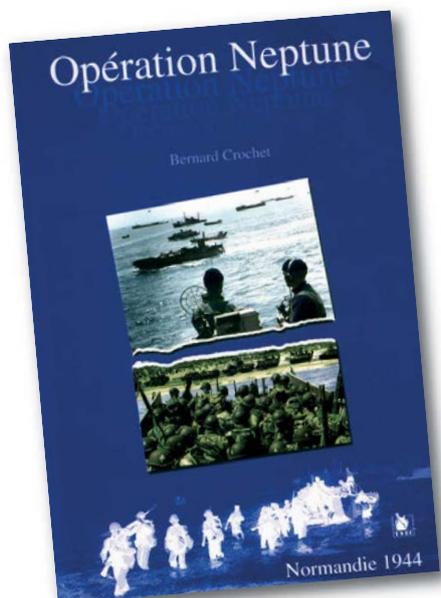
Broché, format 18 x 24 cm, 224 pages illustrées en noir. 34 euros port compris.

OPÉRATION NEPTUNE

Par Bernard Crochet

Il faudra quatre ans pour rassembler les moyens qui vont permettre aux Alliés de réussir Overlord en Normandie. Neptune, la partie navale du débarquement, regroupe plus de 6000 navires et bateaux de débarquement. Cette opération constitue l'élément prépondérant du déploiement maritime allié dans le monde en 1944. Sa préparation a constitué un énorme défi très difficile à relever pour ses planificateurs. Jamais un plan d'opérations militaires dans l'histoire n'a été aussi élaboré dans les moindres détails, aussi complexe à dresser et à mettre en œuvre. Sans ces milliers de bateaux, il n'y aurait pas eu de débarquement en Normandie. Les milliers d'hommes, le matériel et les approvisionnements énormes ne pouvaient bien sûr être acheminés que par ce moyen. Officiellement, l'Opération Neptune se termine le 30 juin, mais en fait l'activité maritime engendrée par le débarquement et la bataille de Normandie se poursuit jusqu'à la fin des combats dans cette région mi-septembre. Cet ouvrage nous relate toutes les phases de cette opération et celle plus méconnue de la guerre navale contre les Allemands. Ceux-ci attaquent la flotte alliée avec des avions, des U-boote classiques, des sous-marins de poche, des nageurs de combat et même des canots explosifs.

Broché, format 16 x 23,5cm, 168 pages illustrées en noir. 28 euros port compris.



FALAISE 1944 : LE COULOIR DE LA MORT.

Par Georges Bernage et Frédéric Leterreux.

Ce fameux couloir est le goulot de la célèbre poche de Falaise-Argentan où les forces combattantes allemandes en Normandie vont être broyées par la puissance alliée. Les Allemands laisseront plusieurs milliers de morts et 40.000 prisonniers dans la poche après qu'environ la moitié d'entre eux aient réussi à forcer le passage.

Cet ouvrage étudie en détail cette terrible page d'histoire. Elle montre qu'en temps de guerre, rapidité et clarté dans les décisions sont essentielles. Une décision ferme et rapide aurait permis de fermer la poche une semaine plus tôt, prenant au piège des divisions blindées vitales pour les armées allemandes à l'Ouest ; la guerre aurait pu se terminer à l'automne.

Les Alliés n'avaient pas assez tablé sur l'efficacité et la discipline de l'armée allemande qui s'est repliée en bon ordre derrière l'Orne, puis la Dive et la Seine. Cet ouvrage raconte l'enfer de ces combats d'arrière-garde du secteur de Falaise-Argentan. Les combats ont été terribles ; sous les coups de l'artillerie alliée, l'armée allemande y perdit l'équivalent d'un corps d'armée au milieu d'une horreur dantesque qui n'épargnera pas la population civile. Ce livre, avec une riche iconographie, nous fait revivre les combats au jour le jour avec de nombreux témoignages et anecdotes.

Relié, format 21,5 x 30 cm, 164 pages illustrées en noir et en couleur. 37 euros port compris.

Pour tous renseignements concernant la rubrique « petites annonces » de la Gazette des Armes, contactez Claire Sorlot : 01 45 32 54 00.

Et n'oubliez pas que votre abonnement ou votre réabonnement vous donne droit à 5 lignes de P. A. gratuites dans l'année.

VENTES ARMES À FEU

Vends 22LR 98K Norinco 3 chargeurs bretelle et garniture d'origine 98K 160€ Tél.: 06 81 04 53 96.

Vends Rolling Block Remington 43 égyptien Mod. 1866 TBE avec directrice de baïonnette faire offre au 06 83 52 54 22.

Vends 1^e catégorie Glock 19 C 9mm para très peu tiré 550€ à débattre 06 64 98 11 95.

Vends dans le même cal.44/40 ensemble composé d'un Colt Uberti SAA 1873

Vends cause proche retraite, Grenoble armurerie chasse tir coutellerie loisir bail tous commerces sur grand axe avec tram clientèle sur plusieurs départements. Tél.: 04 76 96 51 25



Vends revolver Galand modèle 1858 d'époque 8^{ème} cat. collection parfait état. calibre 11 mm Galand. Modèle rare par son système d'éjection. prix: 1350 euros Tél.: 02 54 32 58 47 ou 06 71 26 22 99.

(4^{ème} cat.) et d'un rifle Henry (5^{ème} cat.)+outils TBE prix ferme : 1100€ Tél.: 02 31 80 64 08.



Vends 1 collection d'armes 6 pièces 1500 euros.

1 fusil Steyr 1879 armée roumaine (rare) TBE dûment poinçonné 500 euros.

1 vareuse camouflée armée britannique (presque neuve) 30 euros.

Renseignements complémentaires : Tél : 06 78 63 52 50.

Vends 2 fusils 1777 An IX, 1 bon état 1000€, 1 état moyen : 800€ Tél.: 03 22 91 77 22.

Vends fusils 1840,1853. Tcar. Dreyse 62, mousqueton An IX, 1717 (réplique vers 1910) Tél.: le soir 03 84 37 50 29.

Vends divers répliques à PN en coffret bois et accessoires



Vends ou échange 2 pistolets à broche de 18^{ème} siècle, 1 à 6 coups 7^{mm} à broche, gravé nickelé fabrication belge, le 2^{ème} à 2 coups à broche calibre 12^{mm} à broche Très rares armes du 18^{ème} siècle. toutes gravées et ciselées de motif floreaux les 2 excellent état, leurs prix à tous les 2 à 350 euros et 450 euros, Etudie toute proposition (expertisé par spécialiste) urgent Tél.: 06 29 60 37 42.

Tél.: 04 78 23 36 23 et 06 63 46 20 76.

Vends armes anciennes réglé-



Spécialiste en armes & accessoires militaires
Couteaux de combat-Restauration des aciers.

www.mis-arme.com

Armes en calibre civil (cat. 5), neutralisées (cat. 8)

Pièces détachées USM1, Garand, M14, Mauser, MAS 36, AR15/M16, Colt 45, P08, etc...

Lunettes de tir & montages, tir silencieux,

Couteaux de combat WWII & VietNam

Gamme complète de restauration aciers et bois

Montage de lunette d'origine pour Garand USMC, type M1C Marines, Mauser 98k, ZF 39 (latéral et tourelle), ZF 41, USM1 T3, Sprignfield 1903.

VENTE-ACHAT-ECHANGE

Tél.: 01 30 88 40 89 - Email : sb@mis-arme.com
06 88 69 92 48 - BP15 - 78830 Bonnelles

PALMETTO France

56 bd Clémenceau - 95240 Corneilles en Parisis

Tél.: 01 39 97 12 72 et 06 07 01 11 36

Armes de 5ème catégorie

Mousquetons 1892 et MLE 16 TBE Cal 8x348 550,00 €
Fusils MAS 36/51 Cal 30x284 état neuf..... 600,00 €
Fusils MAS 49/56 Cal 30x284 état neuf..... 950,00 €
Fusils Kropatchek 1886 Cal 8x348 TBE 650,00 €

Fusils Mosin Nagant russes Mle 91x30 sniper 790,00 €
équipés de la lunette Mle PE 3,5x40 état neuf 30x284
Fusils Mosin Nagant russes Mle 91x30 Cal 284x30 290,00 €
Fusils Enfield N°1 MK3 Cal 22 LR 550,00 €
Fusils Steyr 1895 (Mousqueton) Cal 22 LR état neuf 450,00 €

Fusils Schmidt Rubin Mle K31 longs et courts 30x284 350,00 €
Fusils Schmidt Rubin Mle 1911 longs et courts 30x284 350,00 €
Hausses micrométriques pour K31 Hammerli (origine)..... 80,00 €
Fusils Carl Gustaf Mle 1896 Cal 6,5x284 TBE 690,00 €
Fusils Carl Gustaf Mle Match 63 Dioptré TBE 850,00 €

Fusils Mauser All Mle 98 39/41/43 8x60 TBE 460,00 €
Fusils Mauser 98K Pro 44 Cal 8x60 TBE 350,00 €
Fusils Mauser 98K All retour URSS sans marquage 8x60..... 250,00 €
Fusils Tokaref Mle SVT40 Cal 284x30 état neuf 590,00 €

Armes de 8ème catégorie

Fusil Gras 1874 Cal 11m/m état neuf d'origine 1200,00 €
Revolver français 1873 Mle de marine état neuf 1400,00 €
Revolver Glisenti Mle 1878 Cal 10,4m/m 500,00 €

Revolver Remington Pocket .31 150 € - Revolver Walker Cal. 44 250 €
Colt New Model Police .36 195 € - Revolver Dragoon Cal. 44 220 €
Colt 1851 Navy Acier .36 175 € - Revolver Army 1860 Cal. 44 175 €
Colt 1851 Pattern Army .44 175 € - Coffret Commémoratif Colt... 450 €
Colt Army 1851 Barillet cannelé 195 € - Coffret Jefferson Davis 750 €

Colt Frontier Cal 380 à blanc 420,00 €

Carabine Palmetto Poudre Noire Cal. 50 Inline + Cal 54 150,00 €

Les petites annonces de la gazette



Vends pistolet-mitrailleur portugais FMB 48 TBE avec certificat neutralisation voir photos Prix : 800 € Tél.: 04 66 48 46 32 soir.



Echange Colt et Remington en 22LR 6 coup nickel contre soit 1 P22 Beretta ou 1 SxW617 ou autre. Etude toute proposition. Tél.: 06 29 60 37 42.

Comptoir Français de l'Arquebuserie
GALERIE DE MARS
 ACHAT - VENTE - ANTIQUITÉS MILITAIRES
 RESTAURATION - EXPERTISE
 98, avenue Pasteur Fr-93260 Les Lilas - 01 43 63 73 17 - 06 08 24 82 54
 E-mail: cfa.leslilas@wanadoo.fr - http://perso.wanadoo.fr/barrelier.fr/

mentaires silex Tél.: 06 14 68 50 78 ou 01 48 77 50 47.

carrosserie US. 6 Volt carte grise coll. 11000€ Tél.: 01 64 94 12 92 (91).

Vends japonais FM, PM, mitrailleuses, munitions japonaises, inertes, munitions inertes pour canon - rifle US de 57m/m sans recul et 106 sans recul, Mr. Velard Perry 117 rue de Chenonceaux, 37150 Lacroix en Touraine, Tél.: 02 47 30 26 75.

Vends couteau chasse support bois 32cm long, lame acier gravée animaux chasse; à sécurité, lame 27cm, fabrication artisan Prix : 120€ . Tél.: 06 30 87 54 71.

VENTES DIVERSES

Vends dagues allemandes et autres articles. Liste contre enveloppe timbrée à Cruzot D. 2 rue Narbey 68160 Ste Marie aux Mines.

Vends collections complètes et reliées de la Gazette des Armes, Cibles, Raids, Ami, Fire, Nam, Dwj, l'Amateur d'Armes, Action Guns Tél.: 06 81 64 63 72.

Vends douilles cal. 357, 38, 7.08, 300 win mag. Tél.: 06 61 78 52 98 ou dt.dm@free.fr

Vends Jeep Ford GPW 1043 n°107716, reconditionnée

Vends Gazette des Armes 150 exemplaires début 1976 à

Pierre Rolly
 Armes Anciennes et de collection

Sur rendez-vous et dans les bourses consultez notre catalogue, souvent ré-actualisé sur notre site : www.rolly-armes.com

La Barbetière, 61110 Coulonges les Sablons
 Port. : 06 10 82 29 06
 Tel : 02.37.37.29.92 Fax : 02.37.37.27.86
 E-mail : Pierre.Rolly@wanadoo.fr

Beck Chasse

35, route de Toulouse 33800 BORDEAUX
 Tél. 05 56 04 14 14 / 05 56 80 37 58 - Fax 05 56 80 82 04
 Ouvert du mardi au samedi inclus Offre valable juin 2007

Fourreau gratuit pour l'achat d'une arme de plus de 150 €, sauf militaria et poudre noire longue.

Duel Europe ▲
1871 cal. 45 347 €

Armi Sport Sharp 1859 cal. 54
Cavalery..... 795 €
Infantry..... 885 €

CZ 452 cal. 22 LR standard
5 coups... 315 € Luxe 10 coups... 356 €

Ardesa Tracker in Line
cal. 50 132 €

Ardesa Pennsylvania carabine silex
cal. 45 329 €

Pietta Remington Pocket 31 ▲
Laiton : 173 €
Nickelé : 196 €
Acier : 207 €

Pietta 1858 Remington ▲
Buffalo acier cal. 44 225 €

Chaparral Coach Gun ▲
12 mag ... 499 €

Armi Sport Napoléon
cal. 45..... 299 €

Pietta 1858 Remington Sheriff 44 275 €

Uberti Dragoon
acier bleu ND 1-2-3 cal. 44 412 €

1860 Army Sheriff Snubnose
cal. 44..... 208 €

1862 Pocket Police Snubnose cal. 36..... 217 €

Ardesa Evolution ▲
cal. 50 "inox" canon flûté + frein de bouche, crosse composite ... 297 €

Winchester Super Shadow ▲
crosse composite cal. 223 WSSM 243 WSSM 559 €

Baïkal Coach Gun ▲ cal. 12..... 429 €

Armi Sport Springfield 1863 cal. 58..... 695 €
1842 cal. 69..... 695 €

Pietta 1851 Reb Nord Carabine
cal. 44 155 €

Pietta 1851 US Marshall
cal. 44 316 €

Norinco Copie Winchester 1887
cal. 12, canon 71..... 579 €

Norinco JW15A cal. 22 LR, ▲
9 coups 139 €

Aeron pistolet air ▲
B101 Spider 1 coup..... 698 €

Spiller et Burr ▲
cal. 36..... 171 €

1858 Compétition pas progressif ▲
cal. 44..... 636 €
Inox..... 728 €

Pedersoli cal. 69 ▲
AN IX..... 505 € AN XIII..... 495 €

Pistolet Norinco S2 Air
Comprimé cal. 4,5
Promo 25 €

Ardesa Derringer ▲
cal. 31 92 €

Roger & Spencer
Standard cal. 44 282 €
Match cal. 44 292 €
Avec canon Lothar Walthier guidon fixe..... 355 €
guidon réglable..... 414 €

Pietta Le Mat ▲
Army, Cavalery ou Navy 44 . 745 €

1858 Remington ▲
Texas cal. 44 158 €
acier cal. 36 ou 44 193 €
inox cal. 44 289 €

Baïkal Toz 78 ▲
22 LR 10 coups..... 169 €

Rossi 1892
Cal. 44 Mag. ou 357 Mag. ▲
bronzée canon rond... 413 € Stainless canon rond... 459 €
Bronze canon octo..... 473 € Stainless canon octo..... 534 €

Winchester ▲
9422 Traditional nickel 22 LR 10 coups ... 665 €

Armes de 5^e et 7^e cat. Armes de 6^e catégorie

Offre valable dans la limite des stocks disponibles et sauf erreur typographique



CATALOGUE BECK CHASSE 84 PAGES COULEUR CONTRE 5,50 €

Expédition : France et étranger. Joindre photocopie d'une pièce d'identité + licence de tir. Frais de port : arme de poing : 14 €, arme d'épaule : 22 €. Paiement par C.B., mandat ou chèque. **Crédit personnalisé.**

Toutes marques et modèles en stock. Téléphonnez-nous !

La librairie du collectionneur

15 rue Cronstadt - 75015 Paris • Tél.: 01 45 32 60 32 - Fax: 01 45 32 59 00 • Ouvert de 10h à 19h du lundi au vendredi • www.lehussard-librairie.com

ARMES À FEU REGLEMENTAIRES

De J. Boudriot.

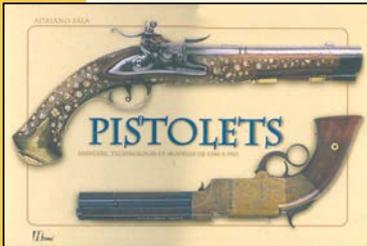
Véritable bible du collectionneur d'armes réglementaires françaises, l'oeuvre de Jean Boudriot est devenue la référence incontournable pour connaître les différents modèles d'armes de poing, fusils, carabines et mousquetons en service dans l'armée française. Les armes sont décrites avec précision et des dessins présentent leurs différentes mesures. Une collection indispensable pour tous les collectionneurs et amateurs d'armes à feu militaires françaises. 27,5 X 21,5, relié.

- Tome 1 et 2 : les armes à silex. 436 p. Ref. 01AFR017 60.50 €.

- Tome 3 et 4 : les armes à percussion et à chargement par la culasse.

Ref. 01AFR018 60.50 €.

➔ Frais de Port 7 € chaque

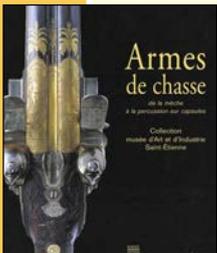


PISTOLETS - HISTOIRE, TECHNOLOGIE ET MODÈLES DE 1550 A 1913

De A. Sala

De la mèche au barillet, des monocoups aux premières armes automatiques, voici toute l'histoire des pistolets illustrée par des exemplaires uniques et reproduits grandeur nature; Le fonctionnement, l'évolution technique et les différentes typologies sont regroupés dans un ouvrage indispensable, particulièrement riche de dessins explicatifs, d'analyses et d'anecdotes, destiné aux passionnés et aux collectionneurs. 280 p., illustrées en couleurs et en N&B, 37 x 23, relié sous emboîtement. Ref. 01AFR0121 70.00 €.

➔ Frais de Port 8 €.



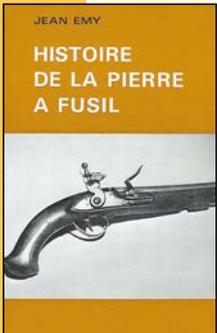
ARMES DE CHASSE DE LA MÈCHE À LA PERCUSSION SUR CAPSULE

Collections du musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne

Ce livre, richement illustré de très belles photographies, dévoile une première partie de la collection du Musée de Saint-Etienne. Il s'agit des armes à feu dévolues à la chasse, depuis les plus anciennes, dotées d'une mise à feu à mèche, jusqu'à celles dotées d'une mise à feu par percussion sur capsule. 320 p. illustrées en couleurs, 25 x 28, relié sous jaquette couleurs.

Ref. 01GAL0123 55.00 €.

➔ Frais de Port 8 €.



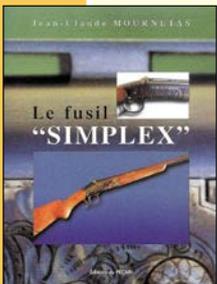
HISTOIRE DE LA PIERRE À FUSIL

De J. Emy

Les militaires se sont intéressés très tôt à la production et aux techniques de fabrication de cet objet très spécial. L'auteur a reconstitué l'histoire de cette industrie particulière : étude du matériau, qualité du silex, technique de taille et utilisation sur les systèmes de mise à feu. 372 p., illustrées, 15,5 X 24,5, relié sous jaquette.

Ref. 01GAL0111 45.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



LE FUSIL SIMPLEX

De J.-C. Mournetas.

Parmi les modèles de fusils de chasse commercialisés par la Manufacture française d'Armes et Cycles de St-Etienne, un modèle monocoup a connu un grand succès auprès des chasseurs : le fusil Simplex. Adapté à toutes les chasses comme à tous les gibiers, il sera utilisé par les chasseurs débutants ou chevronnés ainsi que par les braconniers. Cet ouvrage fait l'historique de ce fusil en présentant les divers modèles produits. 112 p., bien illustré, 21 X 28, broché.

Ref. 01CHA012 26.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.

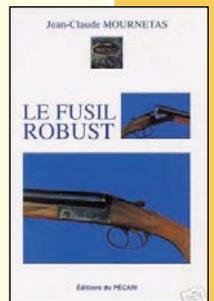
LE FUSIL ROBUST De J.-C. Mournetas

Le fusil Robust aura été l'un des meilleurs fusils grand public de son époque au début du siècle passé. Ses qualités balistiques sont telles qu'il peut rivaliser avec les fusils les plus réputés tant français qu'étrangers.

164 p., illustrées en couleurs, 16 x 24, broché.

Ref. 01CHA020 30.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.



CHASSE ET TIR

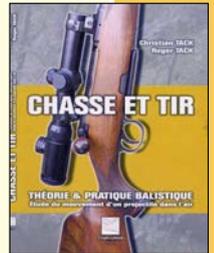
De C. et R. Tack

Comme dans toutes les disciplines, la chasse n'échappe pas à la règle : il est nécessaire de connaître un minimum de théorie.

Pour toutes les situations, cet ouvrage apporte une réponse précise. 176 p. illustrées, 21 x 29,7, broché.

Ref. 01TIR0130 36.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



LES FUSILS DE CHASSE DE RÉGIS DARNE

De J.-C. Mournetas

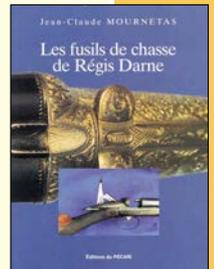
Dans cet ouvrage, l'auteur nous présente l'éventail complet de ce que fut cet ouvrier de génie. Analyse de chaque arme de chasse, modèle par modèle, type par type, en respectant la chronologie des inventions et des dépôts des brevets.

Broché sous jaquette couleurs, 16 x 24,

320 p. illustrées en noir et 16 pages en couleurs.

Ref. 01CHA019 30.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



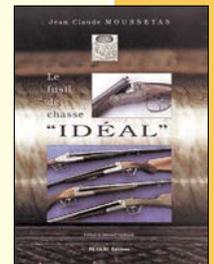
LE FUSIL DE CHASSE IDÉAL

De J.-C. Mournetas.

Le fusil de chasse Idéal fait par la Manufacture française d'Armes de St-Etienne constitue une des grandes réussites de l'armurerie française civile. Au fil des années, il a évolué pour constituer un fusil de chasse incontournable, près de la perfection. Cet ouvrage présente l'histoire et l'évolution de ce célèbre fusil de chasse. 112 p., 21 X 28, broché.

Ref. 01CHA011 26.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.



Bon à découper ou à recopier à retourner à : A.T.M. - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris

Titre(s)	Prix	Nom :	Prénom :
.....
.....	Adresse :
.....	Code postal :	Ville :
.....	CB n°
.....	Date expiration :/..... - Signature :
Total + Port Frais de port groupés 13 € à partir de 3 ouvrages			

FRAIS DE PORT OFFERTS POUR UNE COMMANDE SUPÉRIEURE À 122 EUROS
Pour l'étranger rajouter 15€ Joindre votre règlement de ce total à l'ordre de A.T.M.

AUX ARMES D'ANTAN

S.V.S.H. sarl - VILLAGE SUISSE - 54bis, av. de la Motte Picquet
1, av. Paul Déroulède 75015 PARIS - Internet : www.armesdantan.com
Téléphone : (33) 01 47 83 71 42 - Fax : (33) 01 47 34 40 99



Prix du catalogue : France = 10 € - U.E. = 12 € - Autres Pays = 15 €
Abonnement annuel : France = 35 € - U.E. = 42 € - Autres Pays = 52 €